Vallée de l'Homme
Communauté de Communes

Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Diagnostic stratégique

Document provisoire

Décembre 2016

COHÉO
15 rue Paul Louis Lande - 33 000 Bordeaux - www.coheo.com

Dans le cadre de la réalisation du PLUI de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, un approfondissement du thème économique était demandé.
Bien que présenté dans le cadre général du PLUi, cet approfondissement fait l'objet d'un document singulier présenté ici.

SOMMAIRE

I.1 - L'ECONOMIE 4

I.1.1. UNE SITUATION ECONOMIQUE FAVORABLE 4

I.1.1.1. UN TERRITOIRE QUI CONNAIT UNE CROISSANCE D'EMPLOIS, DANS UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE PLUTOT MOROSE 4

I.1.1.1.1. Au premier janvier 2014, le territoire offrait environ 5 100 emplois. 4

I.1.1.1.2. Une mutation de l'emploi local vers la sphère résidentielle dont l'activité touristique est un vecteur de développement majeur 4

I.1.1.2. DEUX POLES D'EMPLOIS MAJEURS 6

I.1.1.2.1. Deux « sous-bassins » aux poids économiques dominants 6

I.1.1.2.2. Deux communes au rôle majeur : Montignac et Le Bugue 7

I.1.1.3. 2 400 ENTREPRISES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE 8

I.1.1.3.1. Associée à l'importance des emplois non-salariés, une majorité d'entreprises dans le secteur des services : 8

I.1.1.3.2. La présence d'un tissu d'entreprise sur l'ensemble du territoire : 8

I.1.1.3.3. Une majorité de petites entreprises : 10

I.1.1.3.4. Les pôles d'emplois majeurs du territoire sont principalement issus du secteur public ou parapublic 10

I.1.1.3.5. Le cas particulier des emplois du secteur touristique et des emplois saisonniers : 11

I.1.1.4. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : UNE FILIERE PRINCIPALE, LE TOURISME 12

I.1.1.4.1. Données de cadrage : le marché touristique français aujourd'hui 12

I.1.1.4.2. Un territoire dans une région et un département très touristique 13

I.1.1.4.3. Le Périgord noir, à la notoriété internationale : 14

I.1.1.4.4. La vallée de la Vézère et le territoire de la CCVH : l'anneau de la perle du Périgord noir ? 16

I.1.1.4.5. Une situation « d'attractivité » particulière : le centre bouddhique de la Côte de Jor : 21

I.1.1.4.6. Une offre en hébergements dominée par l'hôtellerie de plein air : 21

I.1.1.4.7. Un hébergement touristique plus dense dans le sud du territoire 23

I.1.1.4.8. Une gouvernance touristique adaptée, malgré «l'atomisation » des acteurs en place : 24

I.1.1.4.9. Deux projets majeurs vont impacter favorablement l'offre touristique locale : 25

I.1.1.4.10. Les besoins perçus des touristes présents sur le territoire : 26

I.1.1.5. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : L'AGRICULTURE ET SON CORROLAIRE LOCAL, L'AGRO-ALIMENTAIRE 28

I.1.1.5.1. Le territoire agricole en quelques chiffres (source RGA, 1988, 2000, 2010) 28

I.1.1.5.2. Une agriculture de qualité 32

I.1.1.5.3. Des productions et cultures diversifiées 33

I.1.1.5.4. Des surfaces agricoles plutôt morcelées 38

I.1.1.5.5. Des exploitants agricoles plutôt jeunes 40

I.1.1.5.6. Directement associées aux productions locales, les activités agro-alimentaires : 41

I.1.1.6. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : LES COMMERCES ET SERVICES 42

I.1.1.6.1. Une densité commerciale conséquente : Près de 1 700 établissements* de commerces et services sur le territoire. 42

I.1.1.6.2. Une relative bonne répartition des commerces et services sur le territoire. 43

I.1.1.6.3. Les principaux pôles de commerces et services du territoire. 43

I.1.1.6.4. Peu, voire pas, de besoin en grande surface supplémentaires. 48

I.1.1.6.5. Un tissu artisanal dense 50

I.1.1.7. Les grandes filières présentes : la filière bois 51

I.1.1.8. L'accueil d'activités et l'accompagnement des entreprises 55

I.1.1.8.1. III.2.1.8.1. Un accompagnement des entreprises et des porteurs de projets 55

I.1.1.8.2. III.2.1.8.2. Un niveau de services à conforter 55

I.1.1.8.3. III.2.1.8.3. Un classement en ZRR 56

I.1.1.8.4. III.2.1.8.4. Peu d'espaces d'accueil pour les activités 56

I.1.1.9. Les perspectives économiques de la Vallée de l'Homme 59

Annexes : 60

I.1 - L'ECONOMIE

I.1.1. UNE SITUATION ECONOMIQUE FAVORABLE

I.1.1.1. UN TERRITOIRE QUI CONNAIT UNE CROISSANCE D'EMPLOIS, DANS UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE PLUTOT MOROSE

I.1.1.1.1. Au premier janvier 2014, le territoire offrait environ 5 100 emplois.

Voisin des pôles d'emplois de Bergerac et Périgueux, le territoire appartient à ce que l'Insee nomme « la zone d'emplois de Sarlat » et connaît une influence certaine de la zone d'emplois de Brive la Gaillarde, connue pour ses activités industrielles agroalimentaires et logistiques, tous comme, de celles de Bergerac et de Périgueux.

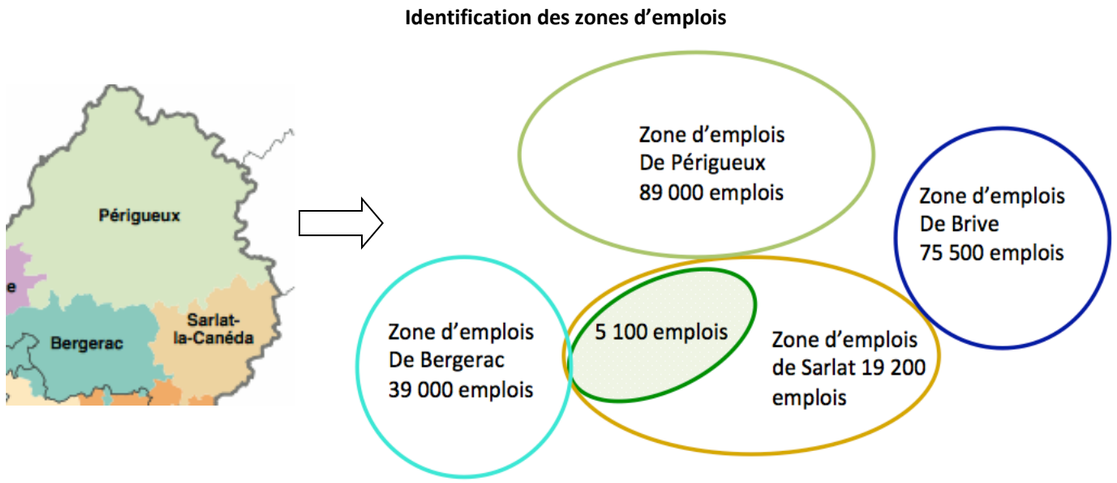

Source : Insee emploi 2014

La communauté de communes de la vallée de l'homme (à laquelle sont ajoutées les communes d'Audrix et Limeuil dans l'ensemble des données analysées) connaît une situation exceptionnelle avec une croissance d'emplois dans un environnement peu dynamique. Selon l'Insee, le territoire connaît entre 2007 et 2014, une croissance de 5 % des emplois offerts, lui permettant de se rapprocher de la situation plus favorable, vécue dans les années 1990.

Comme on le verra ci-après, cette croissance est principalement due au développement de la sphère présentielle (que l'on peut aussi nommer résidentielle ou domestique).

Cette croissance a un caractère exceptionnel si l'on considère que l'environnement économique du territoire paraît (toujours selon l'Insee) peu dynamique :

- La zone d'emplois de Sarlat, dans son ensemble, connaît une relative stabilité en nombre d'emplois, mais accuse une perte d'emplois de 2 %, si on extrait des données, la zone du PLUI.
- Au nord, la zone d'emplois de Périgueux subit une perte de 2,5 % des emplois.
- Bien que longtemps dynamique, la zone d'emplois de Brive la Gaillarde, proche des communes de l'Est du territoire, connaît elle aussi une perte de 2,25 % de ses emplois.
- A l'ouest, la zone d'emplois de Bergerac, subit une perte plus limitée, de moins 0,3 % des emplois.
- Dans un contexte général difficile puisqu'une perte de 1 % des emplois est constatée sur l'ensemble du département de la Dordogne.

I.1.1.1.2. Une mutation de l'emploi local vers la sphère résidentielle dont l'activité touristique est un vecteur de développement majeur

L'analyse de l'évolution de l'emploi depuis 25 ans, montre très clairement qu'il y a eu transfert d'un emploi productif (pour le territoire étudié, principalement lié au monde agricole et à quelques filières industrielles dont la filière bois), vers un emploi dépendant du secteur présentiel (ou résidentielle).

Transfert des emplois de la sphère productive et la sphère résidentielle

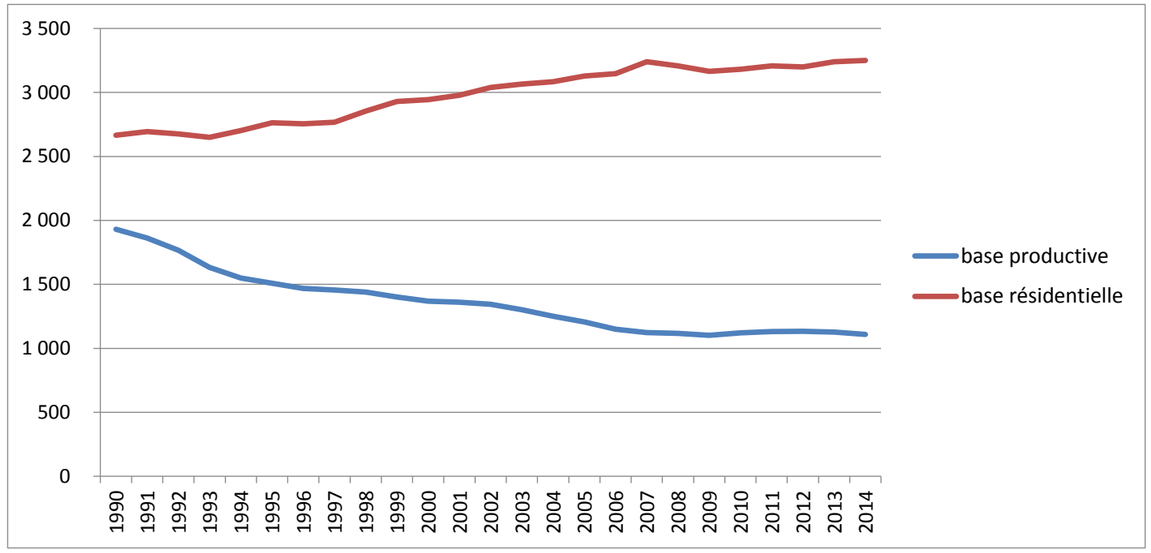

Source : Insee emploi 2014

Cette mutation d'un grand secteur vers l'autre est due à plusieurs facteurs :

Pour la déprise du secteur productif :

- les crises successives connues par le secteur industriel de manière générale et l'industrie familiale rurale en particulier (10 % des emplois en 1990, 6 % en 2014),
- la mécanisation et la déprise du monde agricole (22 % des emplois locaux en 1990, moins de 8 % en 2014)….

Pour la croissance du secteur résidentiel :

- la croissance de l'équipement commercial avec le développement de la grande distribution et la présence de grandes surfaces spécialisées. Les commerces offraient 10 % des emplois en 1990 pour 17 % en 2014).
- le développement des emplois de services et en particulier des emplois de services à la personne et plus particulièrement pour le territoire des personnes âgées,
- l'affirmation d'une économie touristique (aux métiers transversaux) dont les emplois sont pris en compte dans la sphère présentielle,
- l'augmentation majeure des emplois liés à la sphère publique ou parapublique avec la mise en place d'équipements de qualité (comme les bibliothèques, les structures d'accueil pour enfants et adolescents...)…. A ce titre, près d'1/4 des emplois de ce secteur sont directement issus du secteur public.

- **Une répartition très différenciée du poids des grands secteurs d'activité en 25 ans :**

	1990	2014
secteur productif	**42,0%**	**25,5%**
dont agriculture	*22,3%*	*7,9%*
dont industrie	*10,2%*	*6,2%*
dont construction	*3,3%*	*2,7%*
dont commerce de gros	*1,9%*	*2,7%*
dont services marchands	*4,3%*	*6,1%*
secteur public	**13,0%**	**12,0%**
dont administration	*6,5%*	*6,8%*
dont enseignement	*6,7%*	*4,7%*
secteur domestique	**45,0%**	**62,5%**
construction, eau et assainissement	*9,7%*	*11,9%*
commerce de détail	*10,6%*	*17,0%*
hébergement restauration	*5,6%*	*7,8%*
santé social (hors hôpital)	*7,0%*	*10,8%*
culture-sport-loisir	*4,3%*	*4,9%*
autres services	*7,5%*	*10,0%*
Emploi total	**100,0%**	**100,0%**

source : Insee emploi recalculé.

Bien que très marquée, cette évolution correspond aux tendances nationales constatées. Néanmoins, il est indéniable que le poids des emplois liés aux activités touristiques et la professionnalisation de ce secteur au fil des années, confortent les mutations constatées (en effet, les emplois liés aux activités touristiques, spécifiques ou non, sont ici « noyés » dans la sphère résidentielle).

- **Une perte majeure des emplois agricoles :**

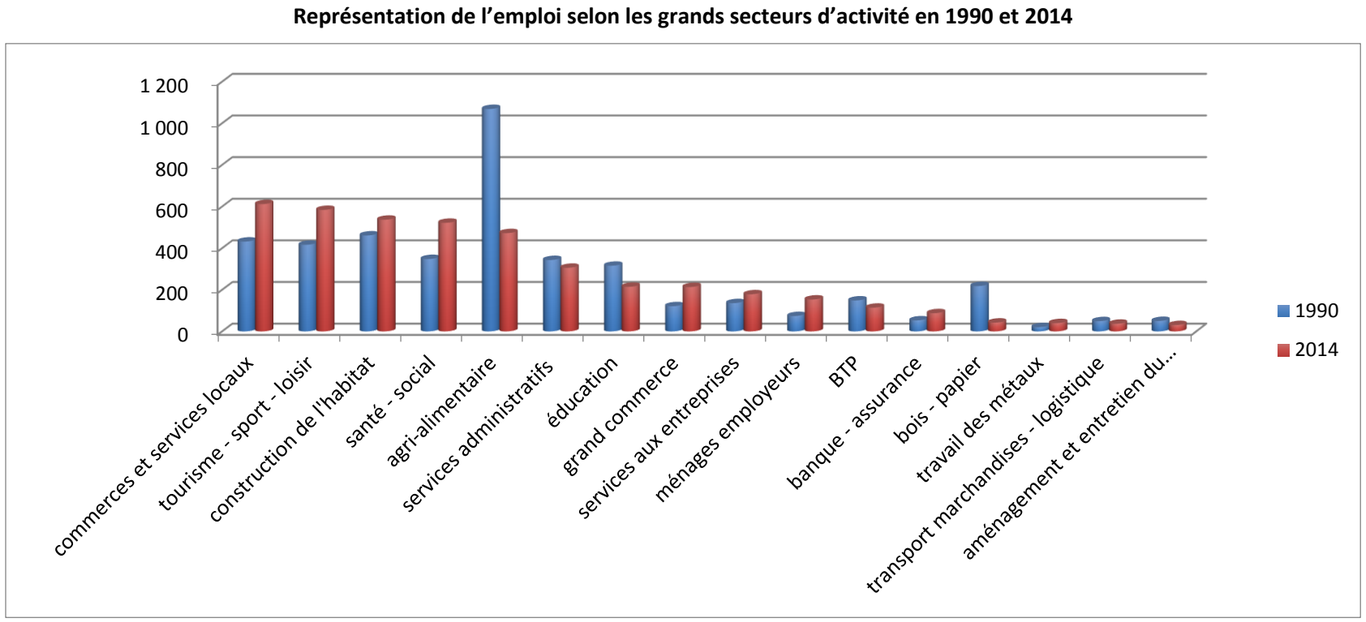

source : Insee emploi 2014

I.1.1.2. DEUX POLES D'EMPLOIS MAJEURS

I.1.1.2.1. Deux « sous-bassins » aux poids économiques dominants

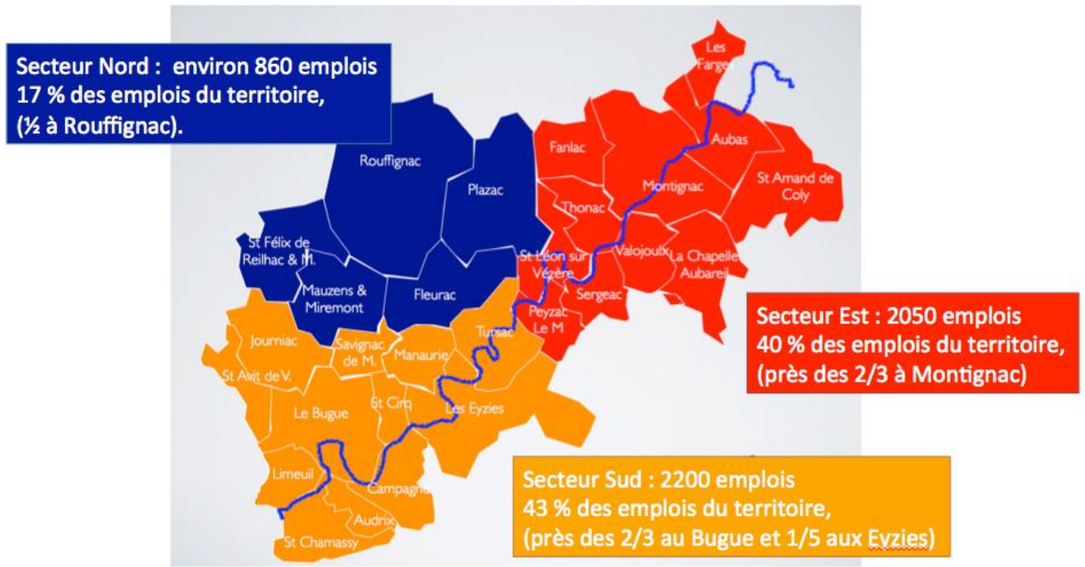

Insee : emploi total 2014

Avec 2 fois moins d'habitants (pour rappel : le secteur Nord, accueille environ 3070 habitants, le secteur sud, 6 400 et le secteur Est, 6 080), le secteur Nord du territoire se distingue avec une offre d'emplois moins dense et plus traditionnelle (importance de l'emploi agricole et artisanal).

Les secteurs Sud et Est bénéficient quant à eux d'une dynamique touristique plus importante et d'une plus grande diversité des emplois présents.

I.1.1.2.2. Deux communes au rôle majeur : Montignac et Le Bugue

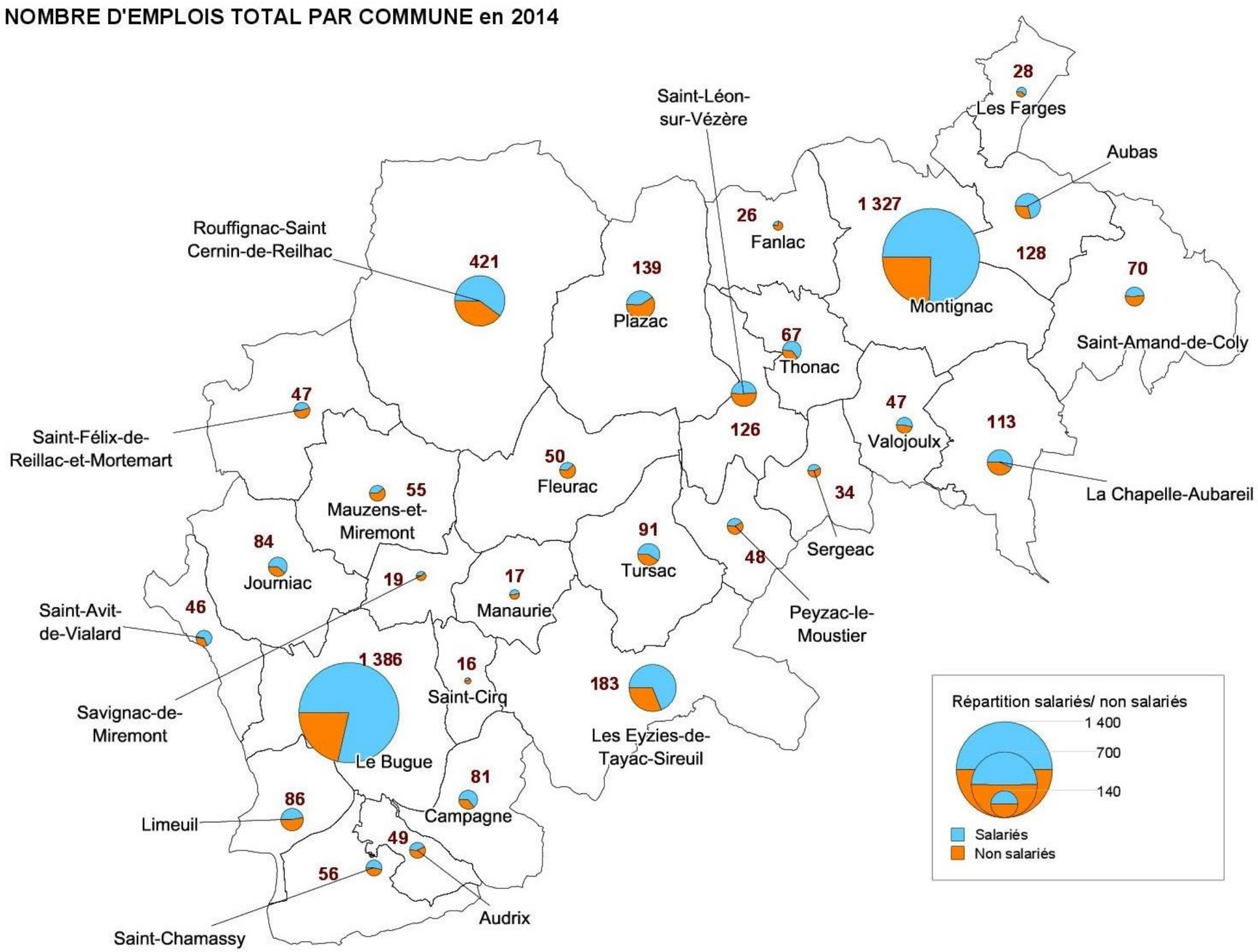

Insee : emploi total 2014

Comme nous l'avons déjà précisé, au premier janvier 2014, le territoire offrait environ 5 100 emplois.
Ces emplois sont principalement concentrés dans les communes du Bugue et Montignac (plus d'1 emploi sur 2, offert sur le territoire, est concentré dans les deux communes principales/ un peu moins des 2/3 quand on ajoute Rouffignac).

Une particularité du territoire, le poids conséquent de l'emploi non salarié. On constate que 32 % des emplois locaux sont des emplois non-salariés (ils ne sont que 25 % dans l'ensemble de la zone d'emplois de Sarlat et 20 % dans le département de la Dordogne).
Ce poids conséquent peut être une des explications de la croissance d'emplois plutôt exceptionnelle du territoire. On retrouve ces emplois dans de nombreux secteurs d'activité : l'agriculture, l'artisanat, le tissu commercial, mais aussi l'hôtellerie et la restauration très importante en secteur touristique.

Comme nous l'aborderons en fin de chapitre, le poids de ce secteur non salarié interroge fortement sur la question de l'accompagnement des porteurs de projets et la lutte contre l'isolement des acteurs économiques.

I.1.1.3. 2 400 ENTREPRISES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

I.1.1.3.1. Associée à l'importance des emplois non-salariés, une majorité d'entreprises dans le secteur des services :

Près d'1 entreprise sur 2 est issue du secteur des services (dans lequel on retrouve, entre autres, une partie de l'artisanat, l'hôtellerie et la restauration …)

Répartition des 2400 entreprises selon leur secteur d'activité

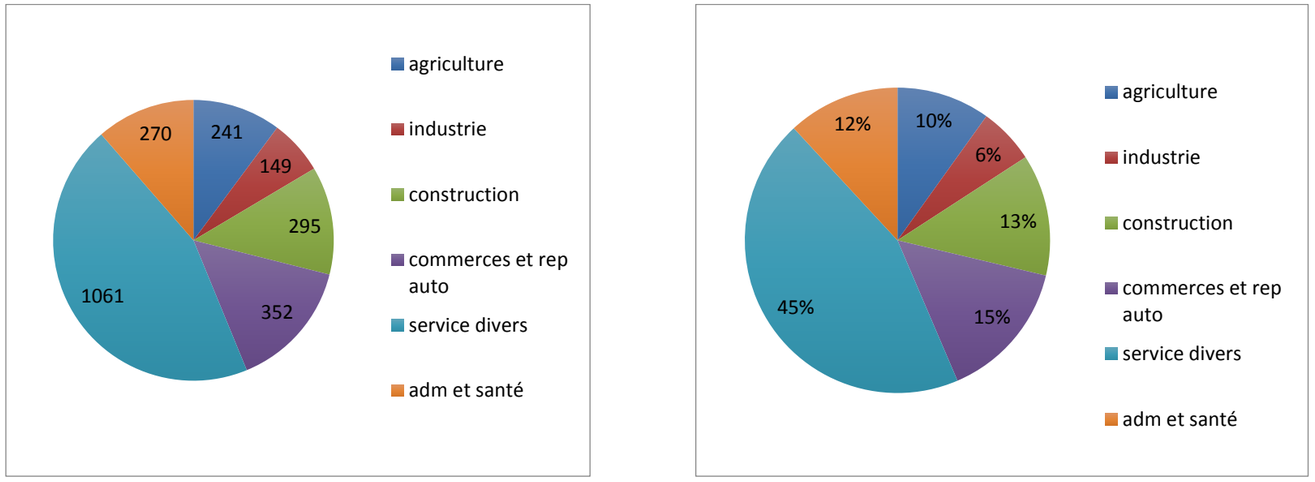

source : Insee emploi 2014

I.1.1.3.2. La présence d'un tissu d'entreprise sur l'ensemble du territoire :

Plus d'1 entreprise sur 2 est installée dans les communes du Bugue et de Montignac (suivant ainsi la répartition géographique des emplois), mais on retrouve des activités (principalement agricoles et artisanales) dans l'ensemble des communes.
Comme pour les emplois, la sphère présentielle est fortement représentée.

- **Répartition des entreprises sur le territoire :**

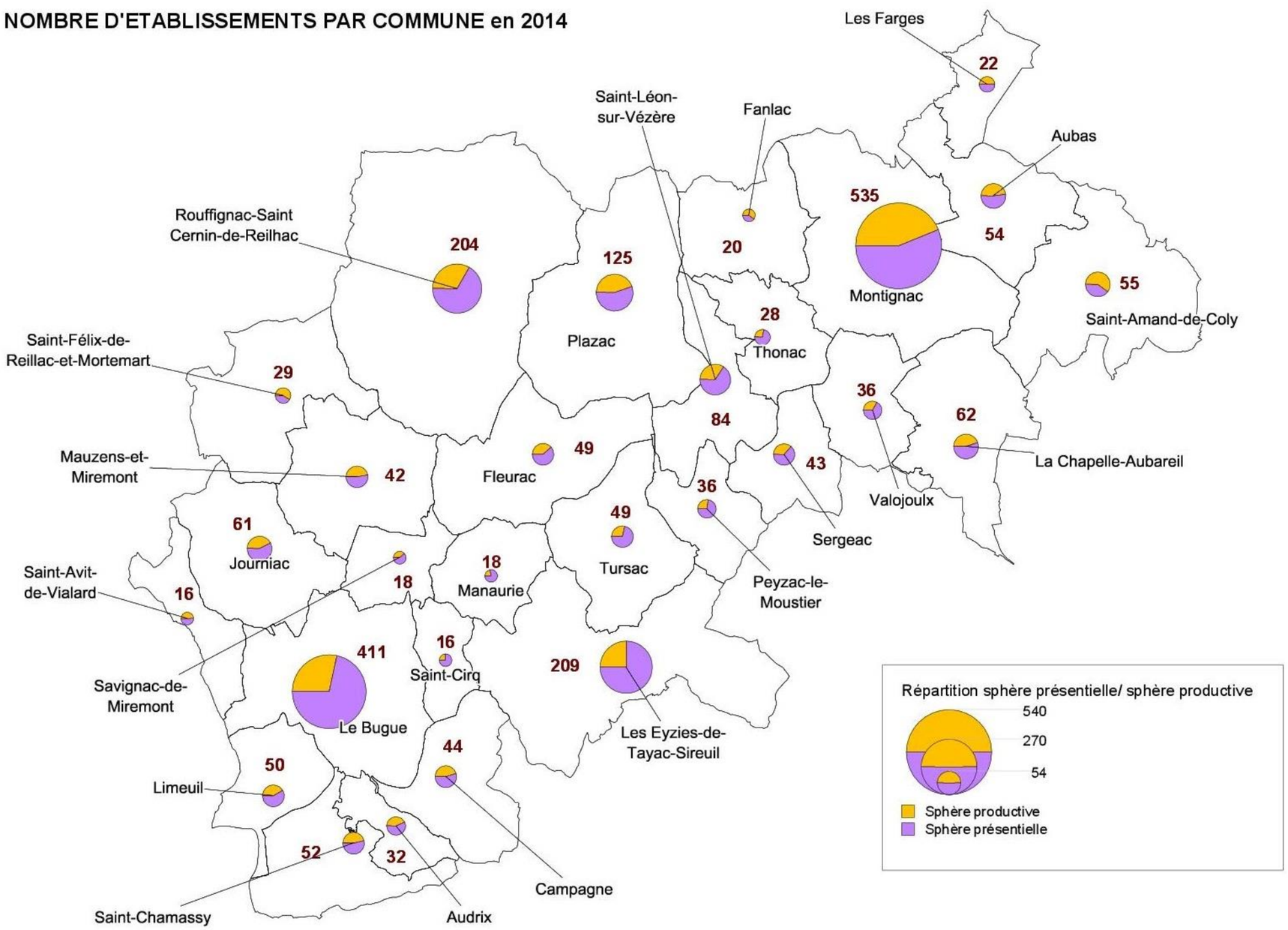

source : Insee emploi 2014

I.1.1.3.3. Une majorité de petites entreprises :

76 % des entreprises (soit 1825 sur 2 400) n'ont aucun salarié et seulement 5 sont identifiées comme ayant plus de 50 salariés.

Ce taux est légèrement supérieur à celui de la zone d'emplois de Sarlat, où 73 % des entreprises n'ont pas de salarié, comme du département de la Dordogne (71 % des entreprises n'ont pas de salariés).

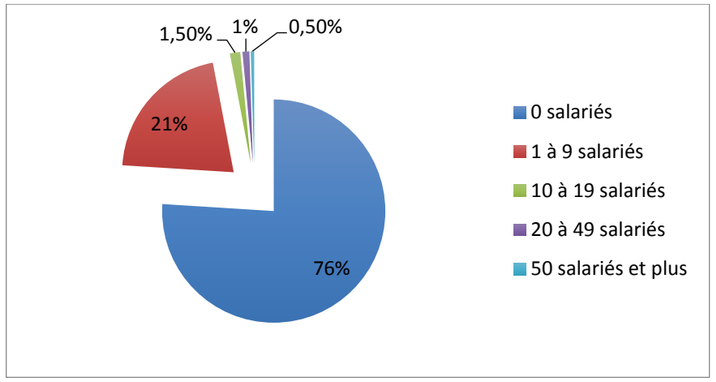

source : Insee emploi 2014

83 % des entreprises agricoles du territoire, n'ont pas de salarié,
81 % des entreprises de services,
72 % des entreprises à caractère commercial,
72 % des entreprises industrielles,
70 % des entreprises de construction,
67 % des entreprises du secteur santé, action sociale.

I.1.1.3.4. Les pôles d'emplois majeurs du territoire sont principalement issus du secteur public ou parapublic

D'abord des emplois publics ou parapublics :

- l'EPHAD installé au Bugue et les services de soins à domicile associés (plus de 200 emplois)
- le futur pôle de Lascaux (50 emplois environ toute l'année, 80 en haute saison)
- le collège de Montignac (60 emplois environ)
- Les mairies de Montignac et du Bugue…. (environ 50 emplois chacune)
- Le pôle préhistoire et le musée des Eyzies (50 emplois)
- Le collège du Bugue (45 emplois environ),
- La communauté de communes (40 emplois environ)

Puis quelques entreprises privées …

- Les supermarchés et en particulier l'Intermarché de Montignac, qui emplois de 30 à 60 emplois (selon la période de l'année et la saison touristique).
- Le pôle touristique « aquarium, le Bournat… », du Bugue,…
- Et en haute saison, …. certains campings, comme le camping le Paradis à Saint Léon sur Vézère peuvent atteindre 45 emplois voire même 80, avec le camping « Saint Avit Loisirs » à Saint Avit.

I.1.1.3.5. Le cas particulier des emplois du secteur touristique et des emplois saisonniers :

Localement, les emplois saisonniers sont principalement liés aux activités touristiques, que ce soit pour l'hébergement et la restauration ou pour l'animation des activités de loisirs, alors que, par exemple, comme le montre le recensement fait par l'Insee, les emplois saisonniers du Bergeracois (mais aussi du bassin de Brive), sont principalement liés au secteur agricole (et en particulier viticole).

L'ancienne région Aquitaine est connue pour le poids de son emploi saisonnier, lié en grande partie aux activités touristiques, mais aussi de manière secondaire aux activités agricoles.
Près de 54 000 emplois touristiques (ou 43 000 en équivalents temps plein), y ont été identifiés par l'Insee en 2014. En croissance régulière, cet emploi correspond à environ 4,5 % de l'emploi total. Avec environ 6 150 emplois touristiques (5 000 équivalents temps pleins), la Dordogne se positionne comme l'avant-dernier des départements de l'ancienne Aquitaine (où les départements bénéficiant d'une façade océanique offrent plus d'emplois touristiques), mais leur part dans l'emploi total, 4,6 % est supérieure à la tendance régionale.

Insee/ étude tourisme Aquitaine	Nombre d'emplois touristiques	Part dans l'emploi total du département	Nombre d'emplois en équivalent temps plein.
Dordogne	6 150	4,6 %	5 000
Gironde	22 350	3,8 %	17 350
Landes	8 650	6,6 %	7 000
Lot et Garonne	2 950	2,7 %	2 300
Pyrénées Atlantiques	13 750	5,5 %	11 250
Ancienne Aquitaine	53 850	4,5 %	42 900

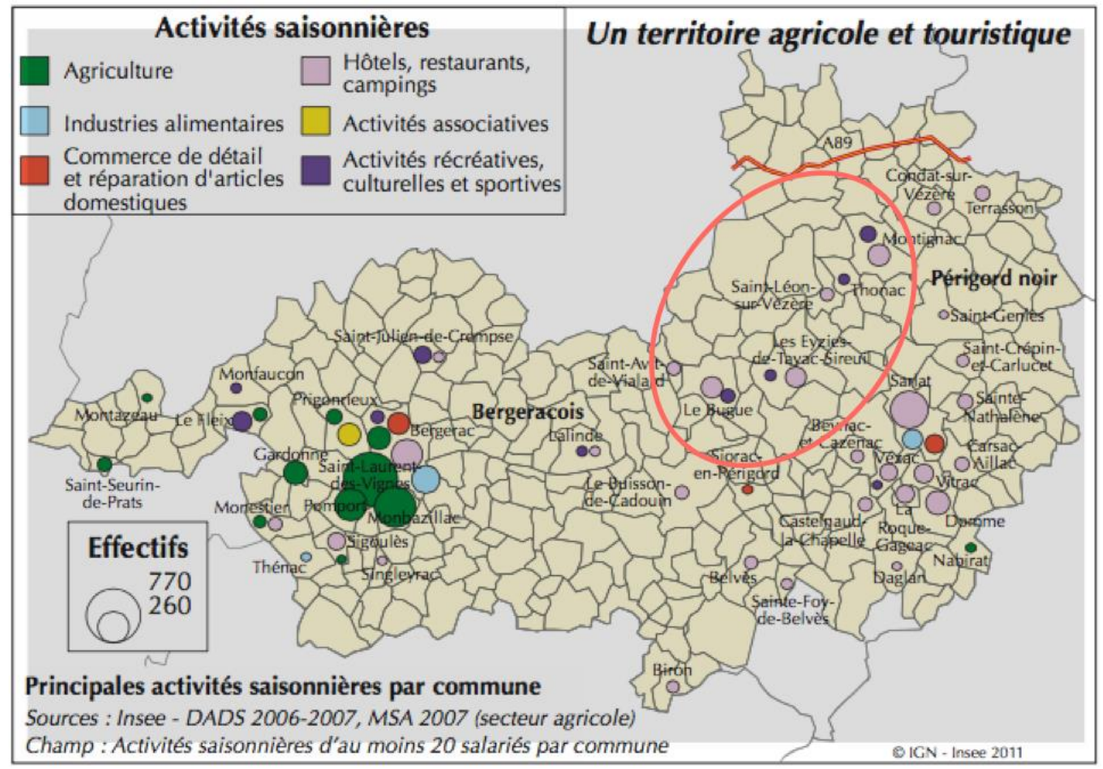

On estime dans le périmètre de la CCVH, la présence de 1000 à 1200 emplois touristiques (1/4 des emplois touristiques du département).

Ces emplois sont principalement offerts dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration mais aussi de la vente ou l'animation (activités de loisirs). Comme dans les autres régions touristiques, le territoire connaît des difficultés liées à la présence importante de saisonniers :

- Un décalage entre l'offre et la demande d'emplois locale, et en particulier, les difficultés de recrutement des employeurs pour des emplois qualifiés (décalage contre lequel les services de la maison de l'emploi luttent en offrant de nombreuses formations qualifiantes),
- Des besoins d'hébergements pour les travailleurs saisonniers (même si l'étude demandée par la maison de l'emploi fait état d'un grand nombre de saisonniers résidants localement),
- La présence, sur le territoire, d'un certain nombre de ménages relativement paupérisés, se « satisfaisant » d'un emploi saisonnier pour assurer leurs revenus annuels.

- **A retenir :**

  - **Une dynamique favorable de l'emploi local, fortement portée par l'activité touristique.**
  - **Un transfert de l'emploi productif vers la sphère présentielle dans laquelle sont comptabilisés les emplois touristiques,**
  - **Une multitude d'acteurs économiques, les gros employeurs demeurant publics ou parapublics,**
  - **Deux pôles d'emplois majeurs que sont Montignac puis Le Bugue,**
  - **Un poids conséquent d'emplois non-salariés qui peut nécessiter des accompagnements spécifiques.**

I.1.1.4. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : UNE FILIERE PRINCIPALE, LE TOURISME

I.1.1.4.1. Données de cadrage : le marché touristique français aujourd'hui

Les informations présentent les tendances connues avant les attentats de Nice de l'été 2016 qui peuvent apporter des modifications notables dans les comportements des touristes et en particulier des touristes étrangers :

- avec environ 85 millions de touristes étrangers, la France demeure le pays le plus visité au monde, avec un allongement régulier de la durée de leur séjour (durée moyenne, 7,1 nuits en 2013),
- les touristes européens sont les principaux contributeurs des hausses de visites constatées,

- un secteur en croissance constante
- malgré des perturbations du marché liées à « l'ubérisation » de l'hébergement touristique (airbnb, mais aussi développement de l'hébergement gratuit en famille ou chez des amis), l'hébergement reste le pôle principal des dépenses touristiques.

Tableau 2 : Poids de la consommation touristique dans le PIB

	2010	2011	2012	2013	2014
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	1 998,5	2 059,3	2 086,9	2 116,6	2 132,4
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,02	7,31	7,37	7,34	7,42
Visiteurs français	4,85	5,00	4,97	4,98	4,99
Visiteurs étrangers	2,16	2,31	2,40	2,37	2,43

Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,42 % du PIB de l'année 2014, dont 4,99 % pour la consommation des visiteurs français et 2,43 % pour celle des visiteurs étrangers.
Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010 ; Insee, Comptes nationaux, base 2010.

Le compte satellite du tourisme

Consommation touristique en 2014 des visiteurs français et des visiteurs étrangers

	Consommation touristique (en milliards d'euros courants)			Structure de la dépense touristique (en %)		
	Ensemble des visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Ensemble des visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
Hébergements touristiques marchands	25,2	16,5	8,7	17,8	18,1	17,4
Restaurants et cafés	19,6	12,9	6,8	13,9	14,1	13,5
Aliments et boissons	11,7	9,1	2,5	8,2	10,0	5,0
Services de transport non urbain	27,3	17,1	10,2	19,3	18,7	20,5
Péages, carburants, location de véhicules de tourisme	16,7	11,7	5,0	11,8	12,8	10,0
Services des voyagistes et agences de voyages	7,4	6,4	1,0	5,3	7,0	2,1
Activités culturelles, sportives et de loisirs	8,7	5,2	3,5	6,2	5,7	7,1
Autres dépenses (transports sur place, shopping, etc.)	24,7	12,5	12,3	17,5	13,6	24,5
Dépense touristique (1)	141,4	91,4	50,0	100,0	100,0	100,0
Hébergements touristiques non marchands (2)	16,9	15,0	1,9			
Consommation touristique (3)=(1)+(2)	158,3	106,4	51,9			

Source : DGE, compte satellite du tourisme (base 2010).

On constate une tendance générale des touristes, à rechercher des hébergements plus qualifiés, quelle que soit leur forme (hôtellerie de plein air, hôtellerie, gite…).
Parallèlement, il y a une professionnalisation constante des activités touristiques qui sont constituées d'un tissu de TPE (très petites entreprises) important, avec un effectif moyen de 3,3 salariés par entreprises.

Les entreprises des secteurs d'activités caractéristiques du tourisme

Ratios en 2013

	Effectif salarié moyen par entreprise	Chiffre d'affaires HT par salarié (en milliers d'euros)	Frais de personnel par salarié (en milliers d'euros)	Frais de personnel sur valeur ajoutée HT (en %)	Valeur ajoutée sur chiffre d'affaires HT (en %)
Ensemble des secteurs d'activités caractéristiques	3,3	161,0	45,6	75,0	37,8
Ensemble de l'économie	3,1	302,4	57,0	67,7	27,8
dont Hébergements touristiques	3,6	139,6	39,4	65,4	43,2
dont Hôtels et hébergements similaires	6,8	128,5	40,2	67,3	46,5
Restauration traditionnelle	3,2	104,8	38,7	81,6	45,3
Restauration de type rapide	1,8	117,9	33,3	75,2	37,5
Débits de boissons	0,9	178,6	49,2	62,9	43,8
Agences de voyages, voyagistes et autres services de réservation	4,2	399,9	50,4	92,6	13,6
Transports interurbains terrestres de passagers[1]	44,8	123,9	54,7	81,1	54,5
Location de courte durée de voitures et véhicules automobiles légers	3,2	330,6	47,1	51,6	27,6
Sites et monuments historiques	8,1	97,3	45,1	93,7	49,5
Activités récréatives et de loisirs (hors parcs d'attractions)	0,3	155,1	42,6	69,4	39,6
Téléphériques et remontées mécaniques	56,6	146,7	47,8	51,5	63,3

[1] Transport ferroviaire et par autocars.
Champ : France entière.
Source : Insee, Esane.

I.1.1.4.2. Un territoire dans une région et un département très touristique

L'ancienne région Aquitaine a accueilli, en 2014, près de 10 % des nuitées touristiques françaises (derrière les anciennes régions d'Ile de France, 15 % des nuitées, Provence Alpes Côte d'Azur, 13 % et Languedoc Roussillon, 11%)*.
Parmi les 2 100 000 nuitées Aquitaines recensées, 29 % sont effectuées par un public étranger.

Si au niveau français l'hébergement hôtelier demeure le premier hébergement touristique (50 % des nuitées se sont faites en hôtellerie et seulement 27 % en camping), cela n'est pas le cas sur l'ensemble du territoire. En effet, 75 % des nuitées d'aquitaine recensées se sont faites en camping, ce qui montre l'importance de ce type d'hébergement, en particulier en secteur plus rural.

La Dordogne a accueilli en 2013 environ 4, 2 millions de touristes, (en croissance constante, puisqu'ils étaient 3,7 millions en 2006, avec une augmentation régulière d'un public français).
63 % des visiteurs sont français et 37 % étrangers, principalement issues des Pays-Bas (1 visiteur étranger sur 2), du Royaume Uni (1/4 des visiteurs étrangers) puis de la Belgique (1/10 environ). Si des tendances lourdes apparaissent, il est important de constater que ce public est assez fluctuant et qu'aucun n'est définitivement acquis.

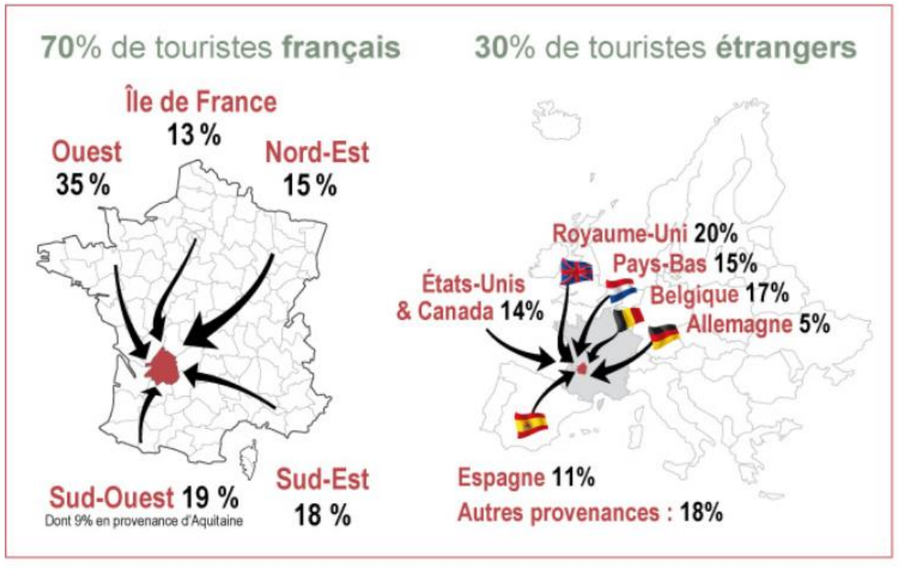

Provenance des touristes français et étrangers en Dordogne | Enquête TNS SOFRES 2012

- **Dans le département, parmi l'accueil marchand, l'hébergement en hôtellerie de plein air (camping) est majeur[1] :**

  - 310 000 nuitées en camping ont été recensées en 2015 (65 % des nuitées en camping de l'Aquitaine intérieure, 20 % de l'ensemble des nuitées en camping de l'ensemble de l'ancienne région, 61 % des nuitées françaises),
  - 68 300 nuitées d'hôtels, (13 % de l'ensemble des nuitées d'hôtel de l'ancienne région, 70 % de nuitées françaises),

L'offre départementale en hébergement touristique est conséquente, avec 266 500 lits touristiques recensés par le Comité Départemental du Tourisme, en 2014 dont :

- **150 000 lits non marchands, en résidences secondaires, soit environ 56 % des hébergements.**
- **61 400 lits en hôtellerie de plein air (quelle que soit sa qualification), soit 25 % des lits touristiques proposés et près de 50 % des hébergements marchands,**
- 30 600 lits en hébergement de type gites, meubles, chambres d'hôtes, soit 11,5 % de l'offre d'hébergement du département, et 26 % de l'hébergement marchand,
- 10 400 lits hôteliers, 26 % des lits touristiques du département et près de 9 % de l'hébergement marchand,
- 7 400 lits en villages de vacances et autres structures groupées, soit 3 % des lits départementaux et 6,5 % des lits marchands.

- **Une saison qui s'allonge mais qui tend à se modifier de manière notable :**

Si l'on prend comme indicateurs, les données du Service Loisirs Accueil de la Dordogne en 2015, pour l'ensemble du département, on constate que les **fréquentations sont en hausse et que la saison touristique s'allonge.**
Par exemple, les *gites de France* ont connu en 2015, une fréquentation moyenne de 13, 01 semaines (contre 12,62 en 2014), idem pour les sites *Clévacances*, qui sont passés de 7,53 semaines de location à 7,82 en 2015. Ces chiffres, diffusés sur les seules 2 dernières années, sont le résultat d'une tendance plus lourde. **Dans les faits, la saison touristique n'est plus linéaire. Les professionnels assistent aujourd'hui à l'avènement de plusieurs saisons dans la saison. Une saison de printemps tout d'abord, avec, selon les années une fréquentation conséquente pendant les week-ends, surtout s'ils sont prolongés, et les vacances de printemps. Puis, l'attractivité du territoire connaît une montée en puissance jusqu'à la mi-juin (ou certains atteignent 75 % de remplissage) qui chute début juillet (avec des taux de remplissages proches de 25 %) et remonte lentement jusqu'à la mi-juillet, (le début du mois de juillet étant depuis quelques années particulièrement creux), pour remonter progressivement jusqu'à mi-aout et, finalement, redescendre progressivement jusqu'à la fin du mois d'octobre, en fonction des conditions climatiques[2].** Cette saison « en dents de scie », rend difficile la gestion du personnel dans le temps.
Parallèlement il est constaté une croissance des excursions à la journée des touristes français.

I.1.1.4.3. Le Périgord noir, à la notoriété internationale :

Le Périgord noir est le plus connu des sites touristiques de la Dordogne, il doit son appellation à l'ancien nom d'un territoire correspondant peu ou prou à l'actuel département de la Dordogne, « le Périgord », et à la forte densité de chênes verts au feuillage sombre et persistant de ses vallées.
Il était alors opposé au Périgord blanc, qui se distinguait par la couleur dominante de sa pierre.

Il est d'usage de dire que la capitale du Périgord noir est Sarlat, pour sa situation centrale mais aussi sa notoriété basée sur son patrimoine architectural et culinaire.
Cette notoriété est confortée par la présence internationalement connue de la grotte de Lascaux, sur la commune de Montignac.

[1] L'ensemble des données ont pour source l'Insee et la DGE en 2014 ou 2015.
[2] Dans ce contexte de « saisons plus atypiques », les hébergements nécessitent un minimum de confort et en particulier d'un moyen de chauffage.

Pour sa stratégie touristique, le département de la Dordogne à, historiquement, créé l'appellation Périgord, historiquement déclinée en différentes couleurs, mais le Périgord noir demeure le plus connu et le plus visité.

L'appellation « Périgord noir » est aujourd'hui ancrée et demeure majeure dans la communication et l'identification du territoire.

Trois communes du périmètre du PLUI, Limeuil, Audrix et Saint-Chamassy sont rattachées au périmètre du Périgord pourpre, mais de par les gouvernances locales et pour les premières, leur future adhésion à la communauté de communes, leur avenir est associé à celui du Périgord noir.

Il est cependant important de noter que, même si la notoriété est forte, celle-ci est principalement portée, nourrie par des éléments de qualité de vie et de gastronomie. Une étude, réalisée par la Sofres et Protourisme, pour le CDT a montré que le public découvrait le plus souvent les richesses culturelles et en particulier pariétales du territoire une fois sur place et que ces dernières contribuaient faiblement au choix de destination.

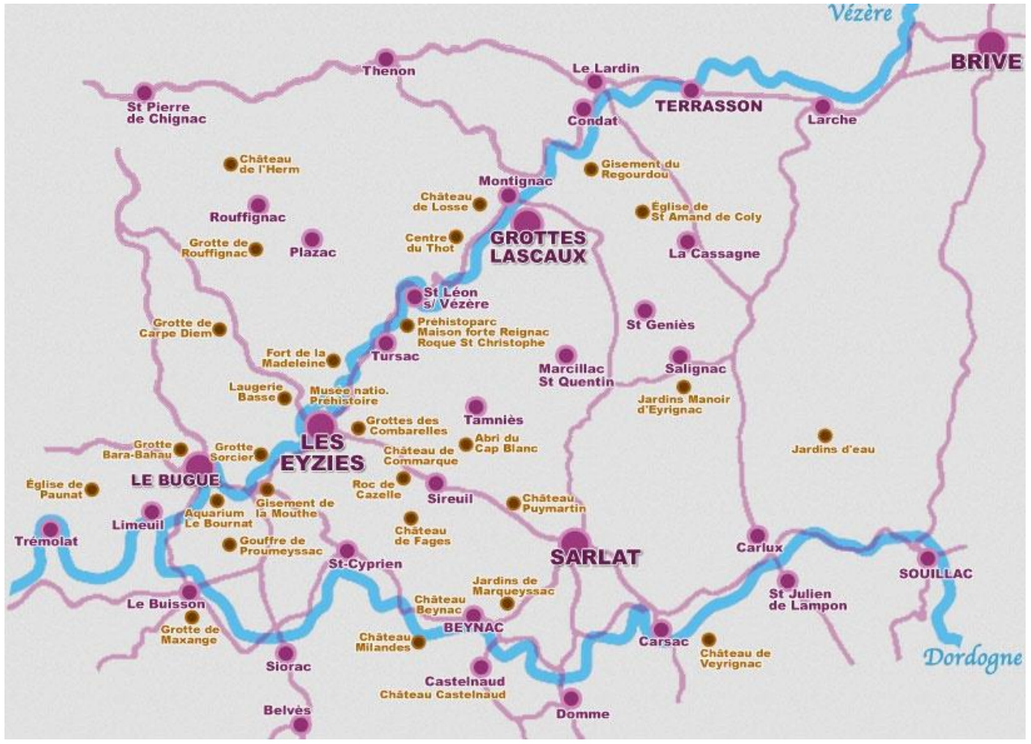

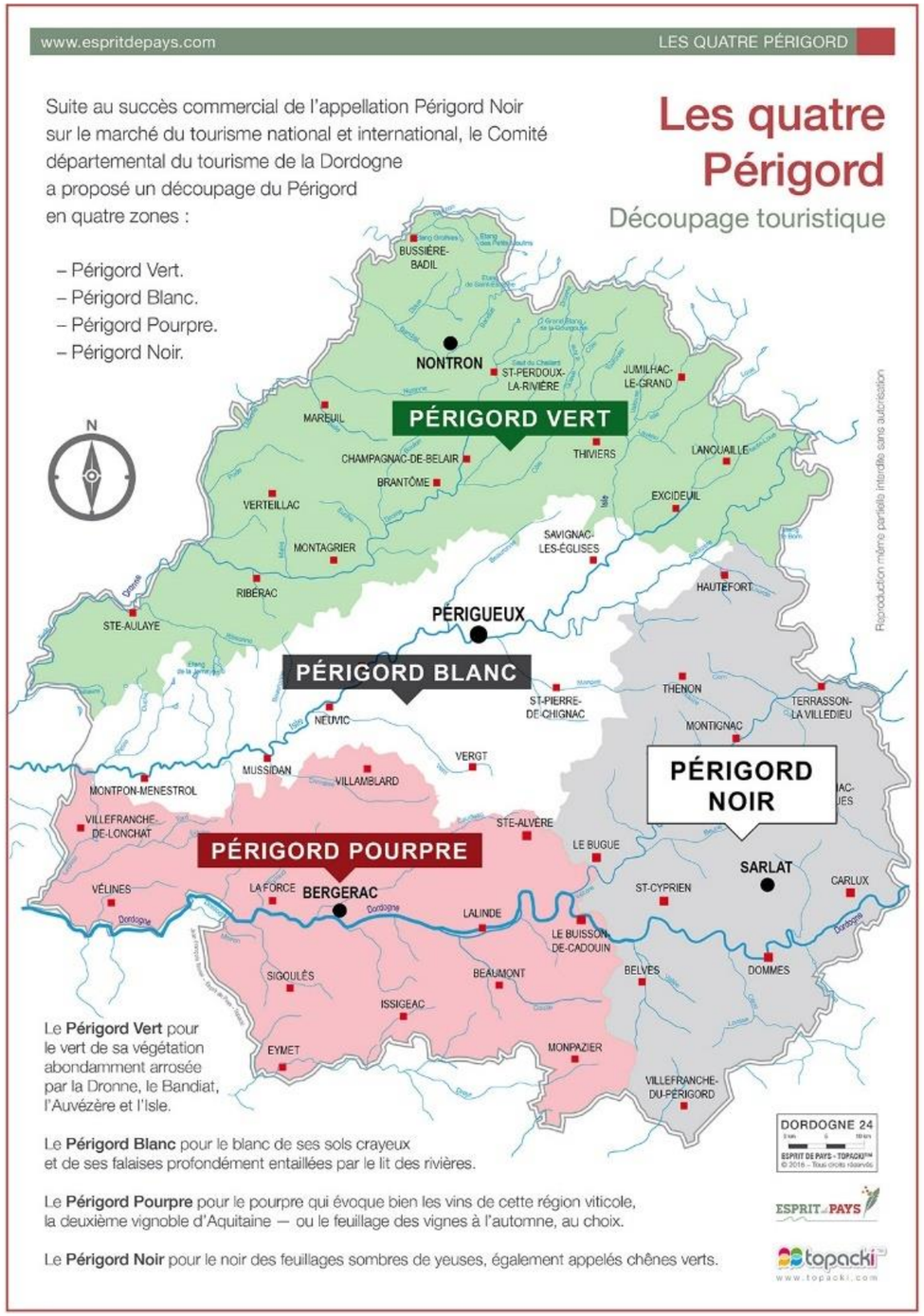

On retrouve localement un grand nombre de sites remarquables, constituant le moteur de l'attractivité touristique du territoire.

60 % des lits touristiques du département et les principaux sites visités (voir ci-après, car les principaux sites se situent sur le territoire de la CCVH) sont offerts en Périgord noir.

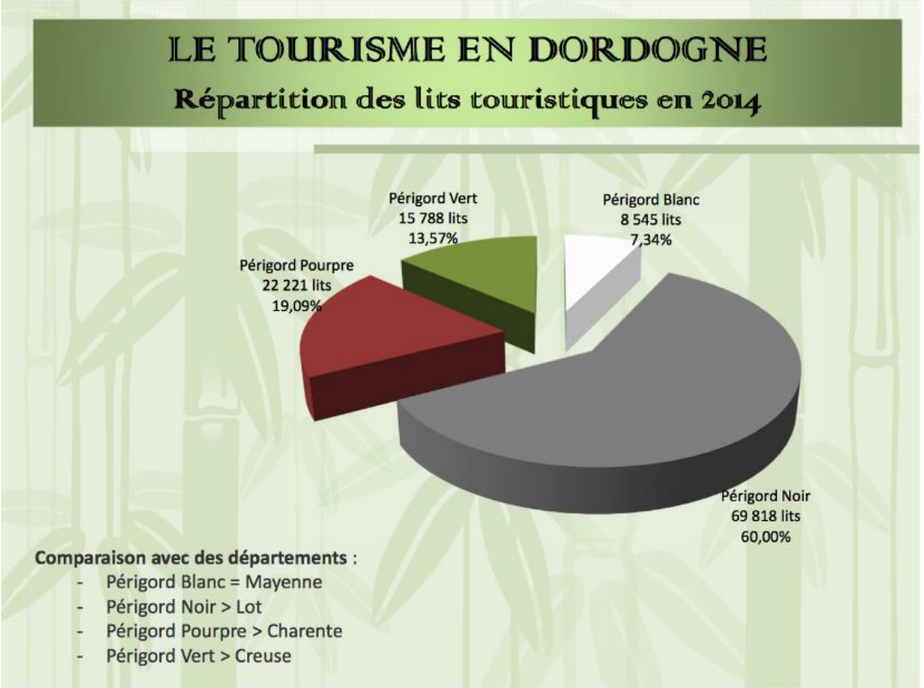

Infos CDT 2014

I.1.1.4.4. La vallée de la Vézère et le territoire de la CCVH : l'anneau de la perle du Périgord noir ?

Si l'on évoque souvent Sarlat (hors territoire), comme perle du Périgord, la vallée de la Vézère et le territoire étudié ici, en est un « anneau » particulièrement qualitatif :

- le classement Unesco de 15 sites,
- 3 villages au label de « plus beaux villages de France », Saint Léon, Saint Amand de Coly et Limeuil,
- 5 des 20 sites les plus visités de l'ancienne région Aquitaine,
- 6 des 10 sites les plus visités du département, avec en particulier Lascaux II dont l'objectif de fréquentation du futur site est de 400 000 visiteurs par an.

La grotte de Lascaux, leader de l'accueil de visiteurs en Dordogne, est le 6ème site de visite organisé de l'ancienne Région Aquitaine (et le 7ème du point de vue de la notoriété), derrière 3 sites girondins (dont 2 sur le littoral) et 2 sites du Pays Basque, mais il est aussi à remarquer que parmi les 20 premiers sites aquitains visités, 5 sont situés sur le territoire.

20 sites et monuments aquitains dépassent les 100 000 entrées annuelles en 2013[4], dont 7 les **200 000** et 4 les **300 000**.

SITE	COMMUNE	2013
Citadelle de Blaye	BLAYE	382 959
Petit train touristique	SAINT-JEAN-DE-LUZ	327 930
Petit train de la Rhune	SARE	326 319
Promenade sur le bassin d'Arcachon (UBA)	ARCACHON	300 000
Dune du Pilat	LA TESTE-DE-BUCH	276 352
Lascaux II	MONTIGNAC	252 523
Château de Castelnaud	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	245 000
Centre aquatique Aygueblue	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	189 455
Jardins suspendus de Marqueyssac	VEZAC	186 000
La Roque Saint-Christophe	PEYZAC-LE-MOUSTIER	168 033
Maison du vin de Saint-Emilion	SAINT-EMILION	155 443
Gouffre de Proumeyssac	AUDRIX	150 000
Musée d'Aquitaine	BORDEAUX	147 055
Château de Beynac	BEYNAC-ET-CAZENAC	140 000
CAPC Musée d'Art Contemporain	BORDEAUX	139 311
Aquarium du Périgord Noir	LE BUGUE	129 560
Pôle International de la Préhistoire	EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	117 758
Cap Sciences	BORDEAUX	117 488
Le Village du Bournat	LE BUGUE	116 000
Musée National du Château de Pau	PAU	102 227

Source : CDT 24, 33, 40 , 47, 67
4/ Sur la base des données fournies par les sites. Des sites aquitains peuvent enregistrer davantage d'entrées mais leurs données ne nous ont pas été communiquées.

Les 12 sites les plus visités du département :

		Evol./2014
• **Lascaux II :**	267 603 visiteurs	↑
• **Château de Castelnaud :**	235 801 visiteurs	↓
• **Parc de Marqueyssac :**	192 182 visiteurs	↓
• **La Roque Saint Christophe :**	172 836 visiteurs	↑
• **Aquarium du Périgord Noir :**	150 230 visiteurs	↓
• **Château de Beynac :**	140 000 visiteurs*	* Estimation
• **Pôle International de la Préhistoire :**	139 764 visiteurs	↓
• **Gouffre de Proumeyssac :**	137 500 visiteurs	↑
• **Le Village du Bournat :**	112 000 visiteurs	↑
• **Château des Milandes :**	98 268 visiteurs	↓
• **Maison Forte de Reignac :**	88 500 visiteurs	↑
• **Les Jardins du Manoir d'Eyrignac :**	88 000 visiteurs	→

Les six sites présents dans les 10 sites les plus visités du département, accueillent de manière cumulée, près de 850 000 visiteurs[3].

Les recensements effectués par le Comité Départemental du Tourisme montrent que le territoire offre 64 % des sites du Périgord noir et 62 % de la fréquentation de l'ensemble des sites.

- **37 sites payants visitables sont répartis sur le territoire et accueillent environ 1 650 000 visiteurs.**

La densité des sites visitables est majeure, voire exceptionnelle et contribue fortement à l'attractivité du territoire.
25 des 37 sites identifiés sont liés à la préhistoire et à la découverte de milieux souterrains ou abris sous roches.
Au fac-similé de Lascaux à Montignac, s'ajoute le site du Thot à Thonac, la Roque Saint Christophe à Peyzac, le PIP et le musée de la préhistoire au Eyzies ainsi que les différents sites préhistoriques de la commune, les sites géologiques exceptionnels du gouffre de Proumeyssac à Audrix et de nombreux autres sites présentés dans le tableau joint.

Saint-Léon, embarquement canoës

Bord de la Vézère, Limeuil

Parc de campagne

Saint-Léon, bord de Vézère

[3] Les années comparées entre l'ancienne Région et le département sont différents.

SITE	VILLE	Année 2015
Lascaux II	Montignac	267 603
La Roque Saint Christophe	Peyzac	172 836
Aquarium du Périgord Noir	Bugue (Le)	150 230
Pôle International de la Préhistoire	Eyzies de Tayac (Les)	139 764
Gouffre de Proumeyssac	Audrix	137 500
Le Village du Bournat	Bugue (Le)	112 000
Maison Forte de Reignac	Tursac	88 500
Le Thot	Thonac	76 776
Musé National de la Préhistoire	Eyzies de Tayac (Les)	73 531
Grotte de Rouffignac	Rouffignac	65 161
Le Roc de Cazelle	Les Eyzies	64 281
Château de Commarque	Eyzies de Tayac (Les)	50 000
Grotte du Grande Roc	Eyzies de Tayac (Les)	31 827
Préhisto Parc	Tursac	28 332
Parc panoramique	Limeuil	28 192
Font de Gaume	Eyzies de Tayac (Les)	17 760
Laugerie Basse	Eyzies de Tayac (Les)	11 169
Abri Cro magnon	Eyzies de Tayac (Les)	9 717
Combarelles	Eyzies de Tayac (Les)	7 097
Bara Bahau	Bugue (Le)	6 894
Abri Pataud	Eyzies de Tayac (Les)	5 483
Papeteries de Vaux	Payzac	4 107
Château de Sauveboeuf	Aubas	3 663
Laugerie Haute	Eyzies de Tayac (Les)	1 058
Abri le Poisson	Eyzies de Tayac (Les)	460
Espace archéologique	Plazac	278
La Micoque	Peyzac	144
Le Moustier	Peyzac	136
total visites (CDT 2015)		**155 4499**

L'offre de sites « préhistoriques » est complétée par[4] :

De nombreuses autres offres « payantes » :

- Des espaces ludiques et de loisirs comme, les parcs de loisirs du Bournat et du Jacqou parc au Bugue et avec une ouverture récente le Préhisto parc à Tursac, le site des Etangs à Saint Chamassy, le site d'accrobranche de Saint Léon (le Conquil), les mini-golfs de Montignac, des Eyzies et du Bugue…
- L'aquarium du Bugue et l'écomusée de la papeterie de Vaud à Peyzac,
- Des parcs de belles factures, comme le parc du château de Limeuil,

- Les golfs, avec le Sorbier à Rouffignac et la Marterie à Saint Felix (et le projet d'un nouveau golf, privé, dans la commune de Tursac au château de Marsac),
- La possibilité de faire du cheval ou du poney, que ce soit au poney-club de Campagne, les fermes équestres de Saint Avit, de Saint Felix, de Rouffignac ou des Eyzies, les cavaliers de la Vézère à Sergeac…

Et des activités ou sites de visites « non payants » qui complètent l'offre locale* :

- Les parcs (comme par exemple, le parc du château de Campagne ou celui de Rouffignac avec son musée traditionnel, mais aussi le site religieux « des Evêques » et le jardin des simples de Plazac …), les églises romanes, le patrimoine ouvert (comme les plus beaux villages de France,),
- Des visites gratuites des sites de productions (qui se rémunèrent par les ventes de leurs produits), comme les sites de production d'escargots (ferme du Queylou aux Eyzies et Terre d'escargots à Rouffignac), l'élevage de sangliers de Mortemart à Saint Félix de Reilhac, l'élevage de canards de la ferme du bois Bareirou à Montignac, de la Voulperie à Sergeac, et la conserverie des foies gras Teyssier à Montignac…
- De très nombreuses boucles de randonnées (pédestre, VTT…), avec près de 550 km balisés, concernant toutes les communes du territoire,
- La présence de la rivière et les bords de rivière, avec, par exemple, la plage de Limeuil (sur la Dordogne), les bords de Vézère aménagés de Saint Léon …
- mais aussi les paysages, avec 20 km de falaises et le patrimoine…

[4] Offre non exhaustive, repérée lors des visites de terrain et de la prise en compte des différents documents de communication.

- **La plupart des sites touristiques sont concentrés le long de la vallée de la Vézère :**

L'offre touristique se concentre le long de la vallée qui trace « une ligne de force » entre Limeuil, Le Bugue, Les Eyzies, Saint Léon et Montignac.

La densité très localisée de l'offre concentre une grande part des visites touristiques et, en comparaison, tend à identifier des « sous-bassins » moins attractifs, en particulier au nord du territoire.
Le Nord-Ouest du territoire fait en effet l'objet d'une moindre attractivité touristique. L'identité « préhistoire », majeure dans l'image locale n'y est représentée que par la grotte de Rouffignac (pourtant de grande qualité). Avec 65 000 visiteurs, celle-ci est le 10ème site de visite du territoire.

Or, pour ne prendre que cet exemple, **Rouffignac a une histoire récente méconnue qui mériterait d'être valorisée** :
Quasiment brulé lors de la débâcle de l'armée Allemande à la fin de la guerre de 39-45, le village fait l'objet d'une architecture dite « républicaine » étonnante, mais surtout, comme de nombreux autres villages locaux a connu une riche histoire liée à la présence des réseaux de résistants.
Dans la double optique d'accroitre l'attractivité touristique vers le nord du territoire, mais aussi de diversifier l'offre locale, cette histoire encore récente, mériterait une plus grande valorisation.

- **L'accueil de l'office du tourisme de la communauté de commune conforte la position majeure du territoire dans la dynamique touristique du département :**

La fréquentation des OT du département :

Presque 5 fois plus que la CCVH.

Office de Tourisme de Sarlat
690 000 visiteurs
répartis sur les 3 sites d'accueil
Internet : 573 000 visiteurs uniques

Office de Tourisme de Bergerac
36 609 personnes
accueillies
Internet : 233 634 visiteurs uniques

Office de Tourisme Lascaux - Dordogne, Vallée Vézère
150 000 visiteurs
accueillis dans les 4 bureaux d'information touristique
Internet : 255 000 visiteurs uniques

Office de Tourisme de Mussidan
3 516 visiteurs accueillis
Internet : 35 604 visiteurs sur le site Vallée de l'Isle (Mussidan / Neuvic/St Astier)

Office de Tourisme du Pays de Fénelon
8 900 visiteurs
accueillis dans ses 2 espaces d'accueil

2,2 fois moins que la CCVH, 10 fois moins que l'OT de Sarlat

Office de Tourisme de Périgueux
67 973 personnes
accueillies au comptoir
10 000 appels téléphoniques traités

Office de Tourisme du Haut Périgord
5 464 personnes
accueillies à l'office
Internet : 12 982 visiteurs uniques

Infos CDT 2014

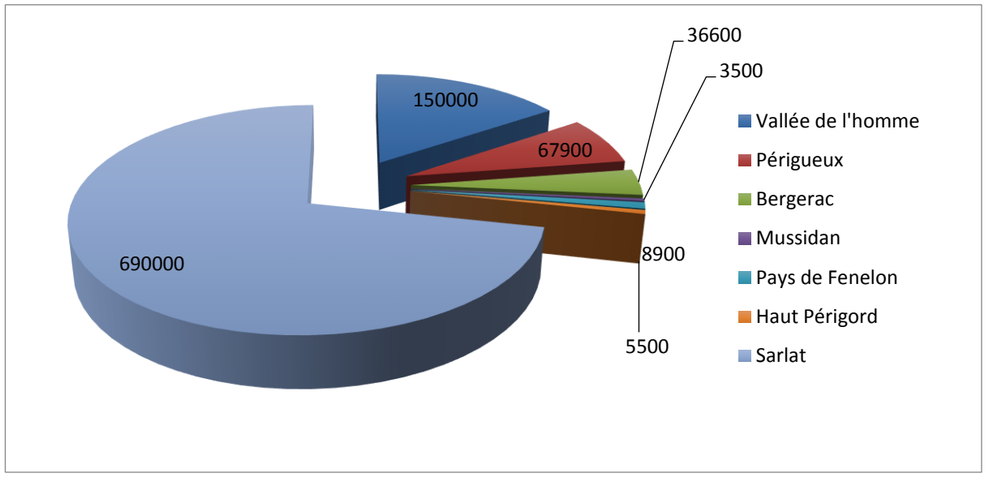

En 2015, l'OT de la CCVH a accueilli 155 000 visiteurs (soit une croissance de 3 % de visiteurs entre 2014 et 2015).

- **Un accueil concentré dans les communes touristiques « phares » de Montignac et des Eyzies (plus des ¾ des visiteurs)[5] :**

Répartition des 165 000 visites dans les sites de l'OT du territoire

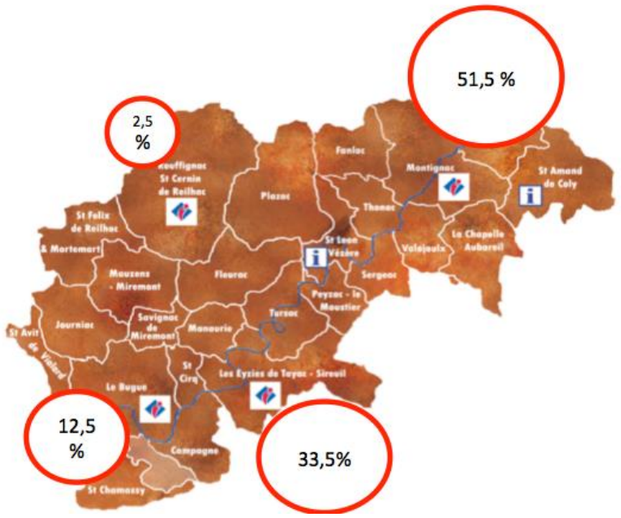

[5] Appel à projet Vallée de la Vézère, EPCI de la Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort. La commune de Limeuil dispose également d'un office de tourisme, mais la commune ne faisant pas encore partie de la communauté de communes et du rayonnement de son OT, celui-ci n'apparaît pas sur la carte.

La fréquentation de l'office du tourisme de Rouffignac confirme le retrait du nord du territoire préalablement évoqué.

I.1.1.4.5. Une situation « d'attractivité » particulière : le centre bouddhique de la Côte de Jor :

Singularité locale, la présence du site bouddhique « Dhagpo » au lieu-dit « la Côte de Jor » à Saint Léon sur Vézère.
Installé depuis 40 ans, ce centre œcuménique est devenu un haut lieu du Bouddhisme tibétain en France et en Europe.
Périodiquement, des centaines de pratiquants viennent de toute l'Europe pour y suivre des enseignements ou effectuer des retraites. Une partie des visiteurs sont hébergés sur place, mais nombreux profitent de l'offre d'hébergement touristique locale et participent à l'économie de la commune de Saint-Léon et de ses voisines. L'offre locale s'est d'ailleurs adaptée avec la possibilité de bénéficier de restauration végétarienne et des produits alimentaires spécifiques dans les épiceries.

Les professionnels locaux de l'hébergement estiment l'impact économique du tourisme œcuménique jusqu'à 30 km autour du site. Les besoins, en particulier en hébergements, concernent des gammes d'offre très variées et fluctuent tout au long de l'année, en fonction des évènements organisés sur le site. Il s'agit d'un apport conséquent dans le chiffre d'affaire des hébergeurs locaux.

I.1.1.4.6. Une offre en hébergements dominée par l'hôtellerie de plein air :

- **Près de 60 % des hébergements marchands dans les campings du territoire.**

Le recensement effectué par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne identifie 27 417 lits touristiques sur le territoire (résidences secondaires comprises). 56 %, soient près de 15 500 de ces lits, sont marchands (ce qui est plus important que pour l'ensemble du département où 44 % seulement des lits touristiques sont marchands).
Presque 60 % de l'hébergement marchand du territoire est offert par les campings (ou hôtellerie de plein air, soient 8 900 lits pour 34 établissements d'accueil).
En second, on trouve les lits en meublés (2 800 lits marchands pour 480 meublés recensés sur le territoire), puis les lits hôteliers, (1 300 lits marchands pour 38 établissements), les résidences de tourisme (780 des lits marchands pour 3 résidences recensées sur le territoire), les PRL (600 lits marchands pour 4 résidences), les chambres d'hôtes, (392 lits marchands pour 153 chambres).

A ces lits touristiques s'ajoutent les accueils familiaux et l'accueil des campings cars, difficiles à comptabiliser.

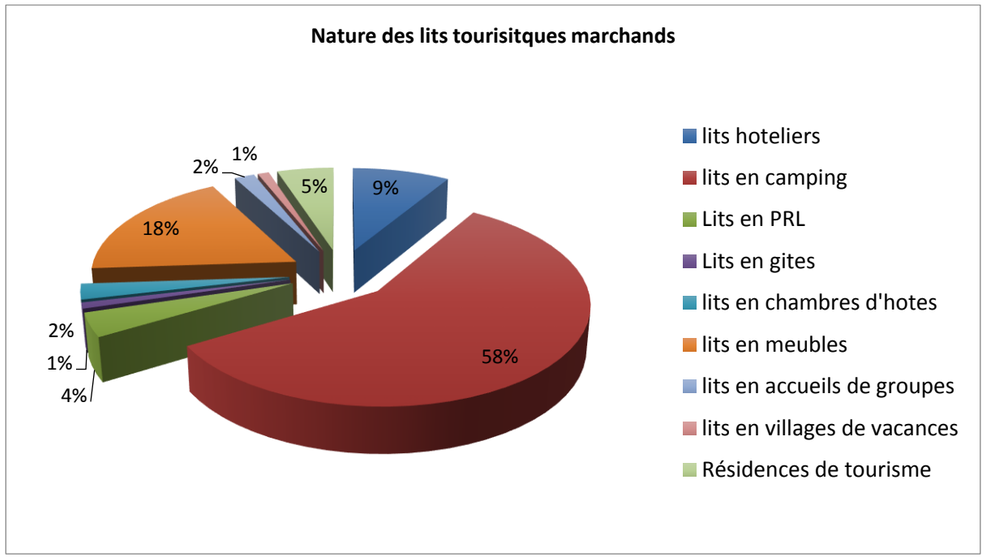

- **Des hébergements majoritairement de moyenne gamme[6] :**

La grande majorité des établissements et les lits associés sont classés 3 étoiles, ce qui correspond aujourd'hui à un gamme dite « moyenne/supérieure».

Les seuls établissements plus hauts de gammes sont des campings. Il y a un seul hôtel 4 étoiles (l'Hôtel des Glycines aux Eyzies) et celui-ci ne peut pas accueillir de tour-operators (trop peu de chambres).
Par ailleurs, parmi les hôtels 3 étoiles un certain nombre ont fait l'objet de la reclassification de la nomenclature autorisée en 2014 et peuvent parfois être perçus en décalage avec leur classification (et de fait susciter une déception).

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	TOTAL
CAMPING	1	7	18	6	4	**36**
HÔTEL	1	11	17	1		**30**
PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS	1		1	1		**3**
RÉSIDENCE DE TOURISME			4	1		**5**
VILLAGE DE VACANCES			2			**2**
TOTAL	**3**	**18**	**42**	**9**	**4**	**76**

NOMBRE DE LITS	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	TOTAL
CAMPING	75	1 221	4 779	1 860	2 253	**10 188**
HÔTEL	50	350	1 134	16		**1 550**
PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS	90		246	36		**372**
RÉSIDENCE DE TOURISME			1 728	622		**2 350**
VILLAGE DE VACANCES			156			**156**
TOTAL	**215**	**1 571**	**8 043**	**2 534**	**2 253**	**14 616**

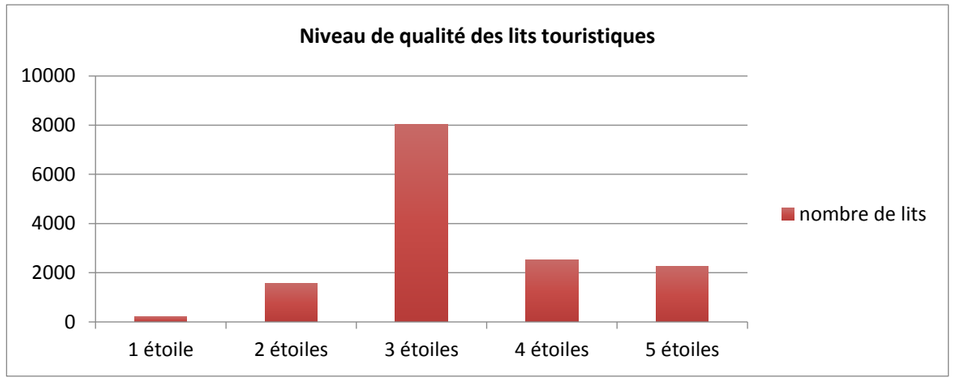

- **Une situation favorable de l'hôtellerie de plein air :**

L'offre en hôtellerie de plein air locale s'est fortement requalifiée ces dernières années, les responsables de campings ont développé des offres de services de plus en plus qualitatives (par exemple, certains ont aménagé des espaces bien-être). Ils tendent à s'extraire des aléas climatiques en proposant de plus en plus des piscines et aires de jeux couvertes, des habitations « en dur », (chalets, mobil homes…) et ainsi, pouvoir accueillir des clients sur une saison plus longue. Ils sont généralement en recherche d'espaces supplémentaires pour amener plus de confort à leurs clients.
Les responsables de l'hôtellerie de plein air s'interrogent et aimeraient avoir des établissements plus autonomes énergétiquement, avec en particulier l'installation de structures photovoltaïques. A ce jour, un seul établissement, à l'entrée de Montignac a eu les autorisations lui permettant de s'équiper. Cette demande est d'autant plus importante que les campings sont souvent isolés et qu'il est nécessaire de concevoir des réseaux susceptibles de répondre à de très fortes demandes pendant des temps assez courts.
Véritables villages, les campings locaux réalisent 30 à 40 % de leurs chiffres d'affaires dans des activités connexes comme le bar, la restauration, l'épicerie…

- **Encore quelques efforts à faire pour finir de requalifier les hébergements traditionnels du territoire :**

Très largement engagée ces 15 dernières années la question de la rénovation des hébergements est une préoccupation constante des animateurs de la politique touristique locale.
Il existe parmi les hébergements locaux, principalement dans les meublés touristiques et les hôtels traditionnels dits « anciennes générations », des structures qui nécessitent de nouveaux investissements. En effet, les attentes des touristes évoluent et l'offre doit pouvoir répondre à de nouveaux besoins (services, conforts...) et depuis quelques années, les réseaux sociaux donnent la possibilité de donner un avis et d'exprimer s'ils le ressentent, satisfaction comme mécontentement. Dans ce contexte, il est devenu difficile, voire impossible, de poursuivre une activité en déconnection des nouveaux besoins.
Quelques équipements sont aujourd'hui fermés et ne retrouvent pas preneurs (comme l'hôtel fermé et en vente, à l'entrée de Tursac), et méritent une attention particulière car il existe localement un besoin pour l'accueil d'éventuels tour-operators. Un projet, relativement avancé (permis de construire accepté), pourrait voir le jour à Montignac et répondre pour partie à ce besoin.

[6] Attention données fournies par OT, dans lesquelles ne sont pas comptabilisées les communes d'Audrix et de Limeuil

- **L'accueil des campings cars :**

L'office de tourisme de la Vallée de la Vézère identifie des aires de camping-car dans les communes de Campagne, la Chapelle-Aubareil, le Bugue, les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, Montignac, Limeuil, Plazac, Rouffignac-Saint-Cernin, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Avit-de-Vialard, Saint-Chamassy, Saint-Cirq, Saint-Felix-de-Reilhac, Saint-Léon-sur-Vézère, Thonac et Tursac. Plus d'une commune du territoire sur deux offre une possibilité d'accueil de camping-cars. Celles-ci ont des statuts divers, accueil à la ferme, accueil en camping, aire Municipale… et ont des équipements de différents niveaux. La plus grosse aire de camping-car du territoire est celle du Bugue, positionnée à proximité du centre-ville et des supermarchés.

I.1.1.4.7. Un hébergement touristique plus dense dans le sud du territoire

Plus de 40 % des 27 417 lits touristiques recensés sur le territoire sont implantés dans le secteur sud. Secteur qui accueille, par ailleurs, près de la moitié de l'offre des lits marchands.

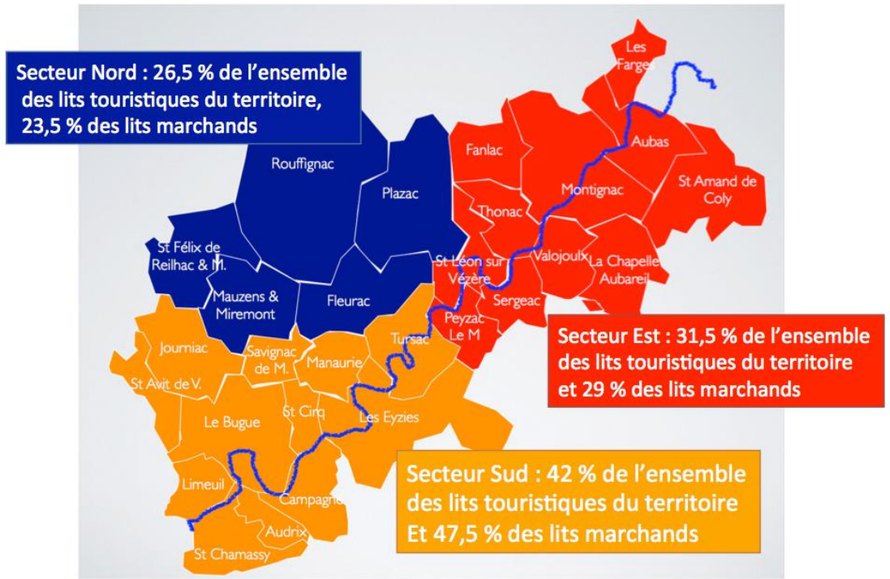

Données CDT 2015

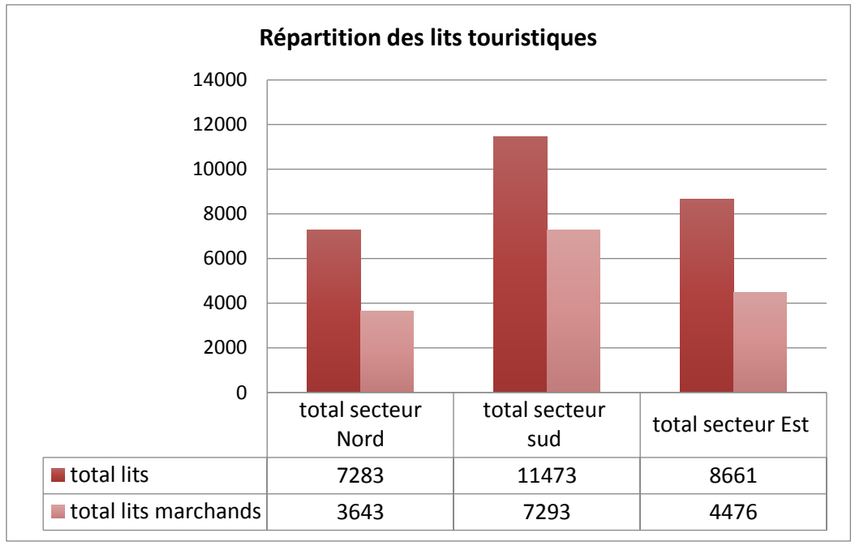

L'analyse de la répartition des hébergements marchands, permet d'identifier que le sud du territoire offre globalement le plus grand nombre d'hébergements, quelles que soient leurs types (à l'exception des parcs résidentiels de loisirs ou PRL peu nombreux et dont le nombre de lits est plus important dans le secteur nord).
Le poids des lits touristiques du sud du territoire est en grande partie lié à la forte présence de l'hôtellerie de plein air, puisque le secteur accueille près d'1 lit de camping sur 2. Avec une moindre incidence sur les volumes, compte tenu du nombre plus restreint, on retrouve aussi dans ce secteur, 60 % des lits hôteliers et la quasi-totalité des lites en résidences de tourisme.

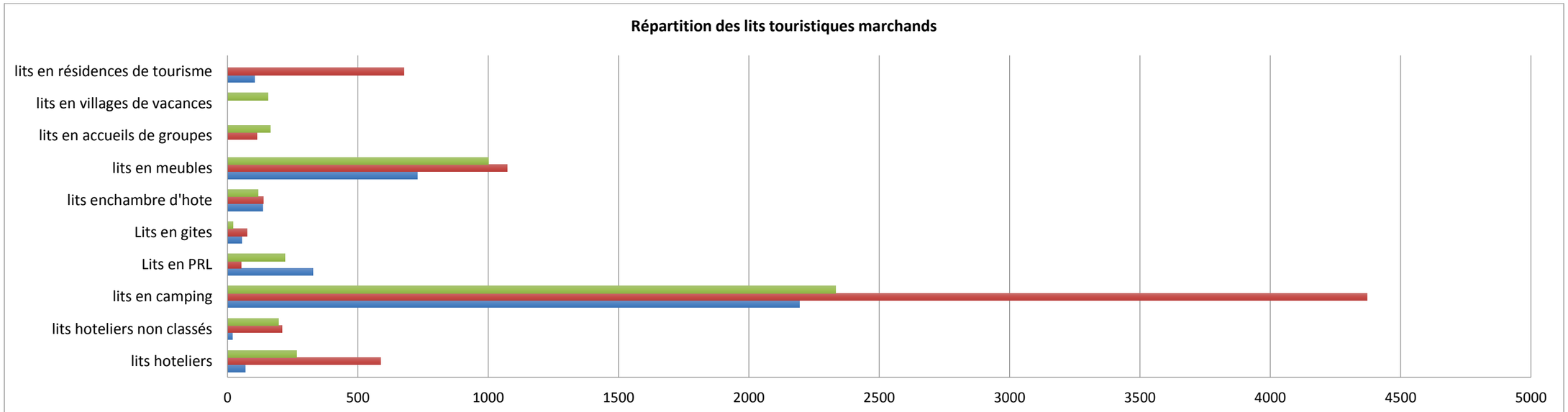

	lits hoteliers	lits hoteliers non classés	lits en camping	Lits en PRL	Lits en gites	lits enchambre d'hote	lits en meubles	lits en accueils de groupes	lits en villages de vacances	lits en résidences de tourisme
secteur Est	265	196	2333	220	22	118	1001	165	156	0
secteur sud	587	208	4372	52	75	138	1072	113	0	676
secteur Nord	69	18	2195	328	54	136	729	0	0	104

I.1.1.4.8. Une gouvernance touristique adaptée, malgré «l'atomisation » des acteurs en place :

La Communauté de Communes de la Vallée de l'homme, à laquelle participeront bientôt les communes de Limeuil et Audrix, s'est donnée la compétence tourisme et dispose d'un office de tourisme de statut EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). Il s'agit de l'Office de tourisme « Lascaux, Dordogne, Vallée de la Vézère ».

Ses fonctions sont multiples :

- mettre en œuvre la politique locale du tourisme définie par le Conseil Communautaire,
- assurer l'accueil et l'information du tourisme,
- assurer la promotion touristique, et la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
- assurer l'animation touristique de territoire,
- assurer la conception et/ou la commercialisation des produits touristiques,
- assurer la perception de la taxe de séjour

Pour assurer cette fonction, l'Office du Tourisme, classé « catégorie 1 »[7] dispose de 10 employés permanents, répartis selon les besoins, dans les 4 antennes locales (situées à proximité des sites majeurs) et, en pleine saison, 2 points d'informations complémentaires.
L'office de tourisme « Lascaux Dordogne, Vallée Vézère » travaille de concert avec tous les acteurs, encourageant, entre autres, les labels de qualité et les prestations partagées.
Les acteurs touristiques sont multiples (c'est un secteur d'activité très atomisé), leur culture est plutôt individualiste et la récente mise en place des rencontres annuelles du tourisme est un premier pas vers, entre autres, des démarches plus collectives.
A ce jour, les responsables de l'OT n'ont pas réussi à créer les ententes nécessaires pour que des initiatives telles que les billets groupés puissent fonctionner sur le territoire, mais il existe déjà des initiatives privées comme le « pass visites Périgord », mais elles ne vendent pas spécifiquement la Vallée de l'Homme.

[7] Soit un établissement professionnel qui assure la promotion de son territoire.

I.1.1.4.9. Deux projets majeurs vont impacter favorablement l'offre touristique locale :

- **A court terme : l'ouverture du futur site de Lascaux, « Centre International d'Art Pariétal » localement appelé « Lascaux IV » :**

Attraction incontournable du département, récemment concurrencée par la découverte et l'ouverture du fac-similé de la grotte Chauvet (600 000 visiteurs la 1ère année), le nouveau site de visite de Lascaux présentera, entre autres, un fac-similé intégral de toutes les parties ornées de la grotte (fermée au public depuis 1983). Porté principalement par le Département de la Dordogne, par l'intermédiaire de sa SEM, Semitour (qui gère déjà le site de Lascaux II, l'exposition d'envergure internationale Lascaux 3, et sur le territoire, le site du Thot à Thonac), le nouveau site de Lascaux a pour objectif l'accueil de 400 000 visiteurs par an (1,5 fois le nombre actuel de visiteurs). Il s'agit de modifier dans ses fondements l'attractivité du site, qui jusqu'alors accueille un public scolaire, ou plutôt familial, souvent déjà en vacances dans le département, en complétant cet accueil avec une offre de tour-operators, déjà intéressée par des sites régionaux majeurs, comme la Cité du vin à Bordeaux ou la cité historique de Saint-Emilion (1 million de visiteurs).

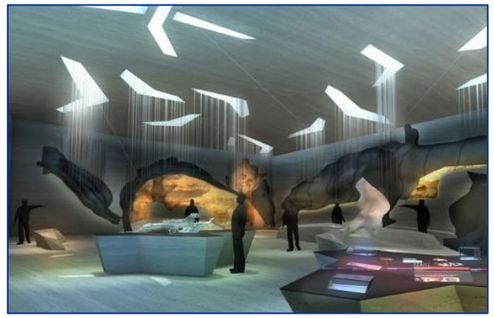

Projet ambitieux dont la genèse puis la conception a connu de nombreuses vicissitudes, (engagement puis désengagement de l'Etat, recherche nécessaire de partenaires privés…), le nouveau centre pariétal ouvre à l'automne 2016.

Ses retombées sur le territoire seront conséquentes :

- renforcement d'une demande touristique (plus 1,5 visiteurs) et évolution de cette demande, (élargissement de la saison, plus de visites à la journée, présence de tours opérateurs qui nécessitent des hébergements de taille conséquente…),
- développement de la notoriété des sites de la Vallée au travers de la promotion spécifique du nouveau centre d'art pariétal….
- mais aussi, de manière factuelle, désengorgement du centre-ville de Montignac, qui « subissait » les files d'attente de la billetterie de Lascaux. Il est l'opportunité d'un nouvel accueil dans les commerces et services locaux.

Alors que les liens avec le territoire sont évidents, ce nouveau site a cependant été conçu sans véritables liens avec la commune de Montignac qui l'accueille et/ou la Communauté de Communes de Cro-Magnon qui était en place lors de la genèse du projet.

De manière caricaturale, il apparait qu'il s'agit d'un projet « hors-sol », dont le contenu et surtout la forme ont été, pour une très grande part, décidé en dehors du territoire, afin de concevoir le nouveau phare du tourisme en Dordogne. On peut regretter l'absence de concertation en amont avec les Collectivités locales concernées et en particulier :

- les tentatives à postériori de maintenir un lien entre le site et le centre-ville de Montignac (cheminement piéton, signalétique…),
- l'absence de présence organisée et intégrée de l'office de tourisme présentant l'ensemble de l'offre du territoire…. (dans les faits, il sera laissé la possibilité de proposer des documents de présentation du territoire, ce qui peut paraître comme un pis allé).

- **A plus moyen terme : la labellisation « Grand Site de France » de la vallée de la Vézère**

Créé en 2000, le label a été créé par l'Etat pour reconnaître la qualité de la préservation et de la gestion d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation.

L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

Les Grands Sites de France labellisés, ou en projet, ont en commun d'être des sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque", pour une partie significative de leur territoire.

A ce jour, 14 sites sont labellisés, ils se situent plus particulièrement dans un grand quart Sud Est de la France et 36 (dont 6 en Nouvelle Aquitaine) sont en cours de labellisation.

Lancée en 2009 et pilotée par le Pôle International de la Préhistoire (le PIP), l'Opération Grand Site a fait l'objet d'une réflexion majeure sur la préservation et le potentiel de développement de la Vallée de la Vézère.

L'opération a 3 objectifs principaux :

- restaurer et protéger les qualités paysagères, naturelles et culturelles du site,
- améliorer la qualité des visites des différents sites (accueil, stationnement, circulation, information, animation…) dans le respect de lieux,
- favoriser et soutenir le développement socio-économique local dans le respect de l'environnement et des paysages, en prenant en compte des éléments tels que l'intégration paysagère, le développement de l'écotourisme …

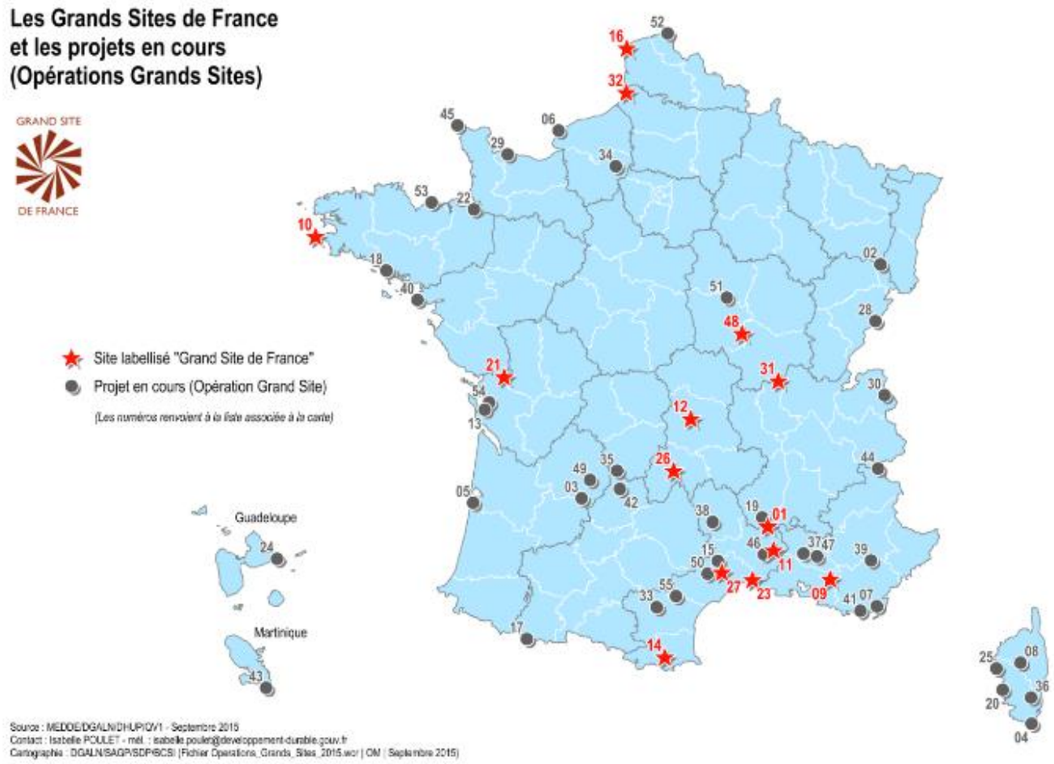

I.1.1.4.10. Les besoins perçus des touristes présents sur le territoire :

Les différents responsables rencontrés sur le territoire font état d'une professionnalisation constante de la filière.

Des situations sont cependant à améliorer :

- **La question des déplacements :**

  - Une part non négligeable des touristes accueillis sur le territoire est arrivée dans la région en avion (importance de l'aéroport de Bergerac) ou en train.
  - Une autre part, est venue en voiture jusqu'à son point d'hébergement, mais ne souhaite pas prendre de véhicule pour ses déplacements sur le territoire.

    Ces touristes sont alors confrontés à un besoin de déplacements qui pourrait prendre différentes formes :
    - un fonctionnement en covoiturage organisé localement et/ou un système de location de voiture adapté,
    - l'usage de vélos, ou vélos électriques (le relief local est important), en bénéficiant de pistes cyclables, car le sentiment des cyclistes est qu'il est dangereux de se déplacer sur le réseau routier du territoire,

- **La question des loisirs non payants...**

Un certain nombre de touristes se plaignent du cout cumulatif des entrées des différents sites du territoire et souhaiteraient bénéficier de loisirs non payants. Ce type de loisirs existe déjà, nous en avons préalablement listé un nombre conséquent, ils peuvent cependant paraître peu nombreux au regard de la grande abondance de sites aux entrées payantes sur le territoire.

Les collectivités locales, comme par exemple Rouffignac et son petit musée ou l'ensemble du réseau des chemins de randonnée, s'attachent à offrir des attractivités en accès libre. Il semble y avoir, à ce titre, des besoins de promenades non sportives, en pleine nature, avec des cheminements où l'on peut circuler avec une poussette, si l'on est peu alerte, voire handicapé.

- **La requalification de certains hébergements touristiques …**

Comme cela a été évoqué précédemment.

- **Des hébergements pouvant accueillir des tour-operators …**

Même s'il existe quelques grands établissements sur le territoire, ceux-ci ne correspondent pas nécessairement aux demandes des tour-operators (pour rappel, les tour-operators attendent des offres hôtelières standardisées de niveau 3 étoiles minimum). Il est probable qu'avec l'ouverture du nouveau pôle de Lascaux, la demande organisée s'intensifie.

- **A retenir :**
  - **La filière touristique est une filière économique majeure et en devenir pour le territoire,**
  - **La saisonnalité touristique évolue fortement ces dernières années et se caractérise par une saison plus longue mais plus fluctuante (une saison de printemps tout d'abord, avec, selon les années une fréquentation conséquente pendant les week-ends, surtout s'ils sont prolongés et les vacances de printemps. Puis, l'attractivité du territoire connaît une montée en puissance jusqu'à la mi-juin (ou certains atteignent 75 % de remplissage) qui chute début juillet (avec des taux de remplissages proches de 25 %) et remonte lentement jusqu'à la mi-juillet, (le début du mois de juillet étant depuis quelques années particulièrement creux), pour remonter progressivement jusqu'à mi-aout et, finalement, redescendre progressivement jusqu'à la fin du mois d'octobre, en fonction des conditions climatiques).**
  - **6 des 10 sites les plus visités du département sont situés dans la Communauté de Communes,**
  - **La création du nouveau centre de Lascaux va intensifier cette attractivité et compléter la demande aujourd'hui relativement familiale et estivale par une demande plus large.**
  - **L'attractivité touristique est plus limitée dans le nord du territoire, alors que celui-ci mérite une attention particulière (histoire récente….),**
  - **Les acteurs de la filière se sont fortement professionnalisés ces dernières années, même si des efforts restent à faire et en particulier dans l'hébergement hôtelier.**
  - **La question des déplacements sur le territoire, en période estivale, est à aborder de manière concrète (covoiturage, modes doux….).**

I.1.1.5. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : L'AGRICULTURE ET SON CORROLAIRE LOCAL, L'AGRO-ALIMENTAIRE

En attente d'un travail plus approfondi réalisé en partenariat avec les services de la chambre d'agriculture de la Dordogne, l'analyse effectuée est principalement issue des différents Recensements Généraux Agricoles et d'éléments qualitatifs recueillis lors d'entretiens effectués auprès d'acteurs locaux et de personnes ressources.

Les filières présentes sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, sont les filières emblématiques du département de la Dordogne.

Localement, elles sont garantes de l'image de qualité de vie du Périgord Noir, alliant qualité des paysages et gastronomie issue des productions locales (en particulier la filière gras). Elles sont associées au développement de l'agrotourisme, secteur en développement, complémentaire des revenus agricoles traditionnels.

I.1.1.5.1. Le territoire agricole en quelques chiffres (source RGA, 1988, 2000, 2010)

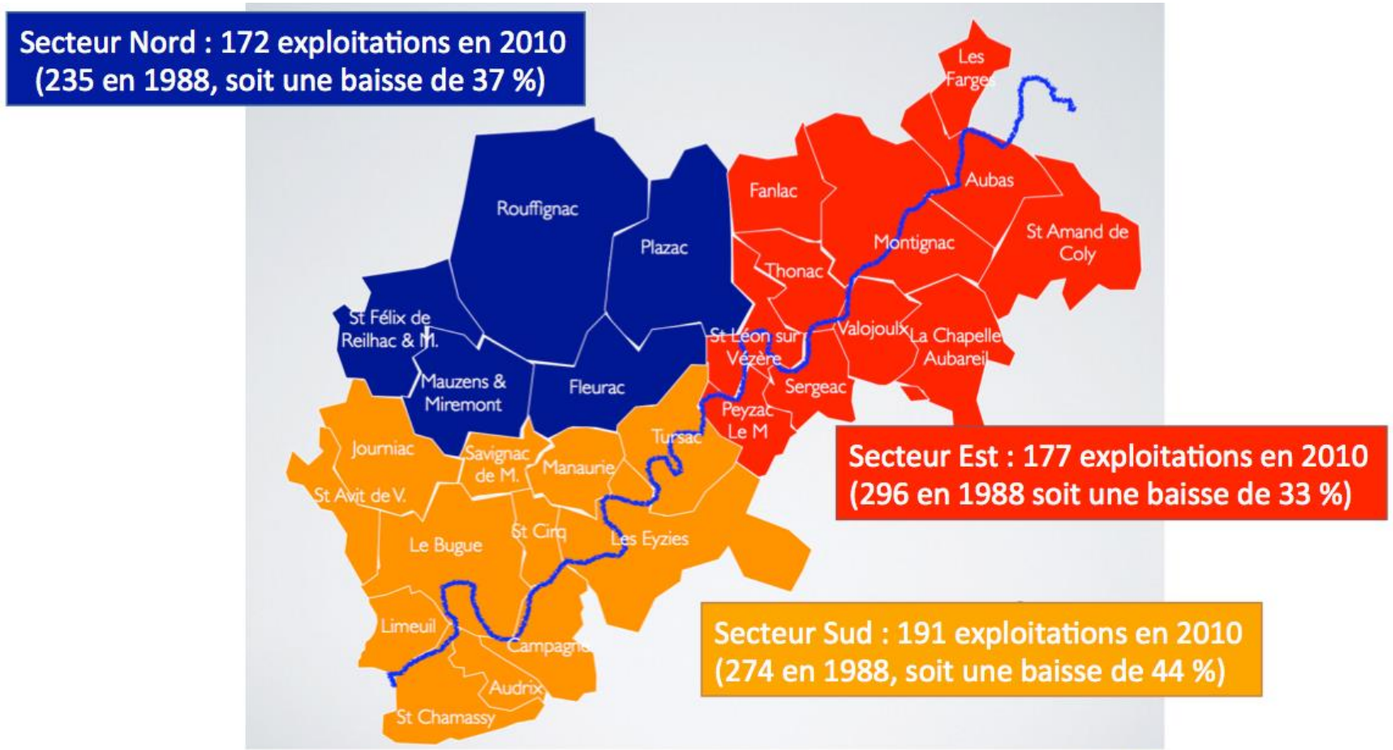

source : RGA

- 540 exploitations en activité en 2010 (elles étaient 805 en 1988)
- 358 emplois (en unité de travail annuel) : 358 (1133 en 1988)
- SAU : 12 214 hectares (14 868 hectares en 1988)

Evolution du nombre d'exploitations :

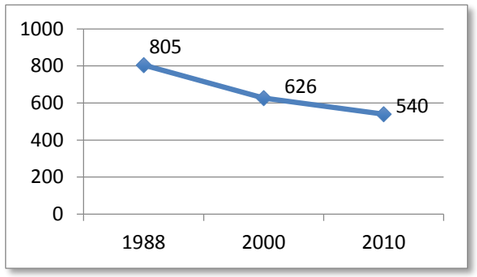

Evolution de la SAU (en hectares)

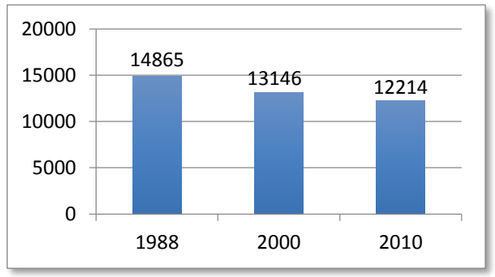

Evolution du nombre d'emplois agricoles (en ETP)

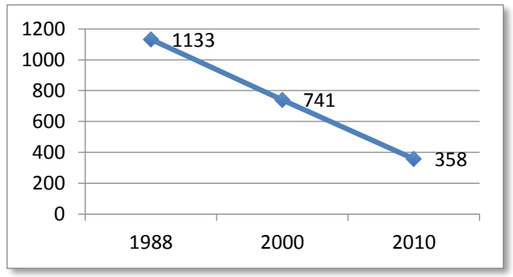

Répartition des espaces agricoles en 2010 (en hectares) :

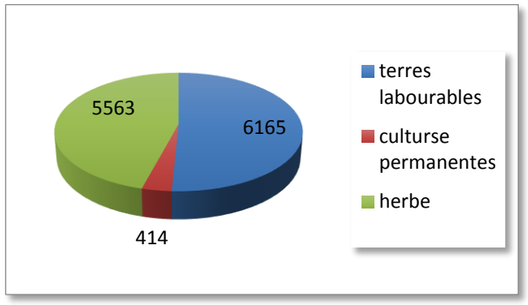

Evolution de la répartition des espaces agricoles (même légende, en hectares)

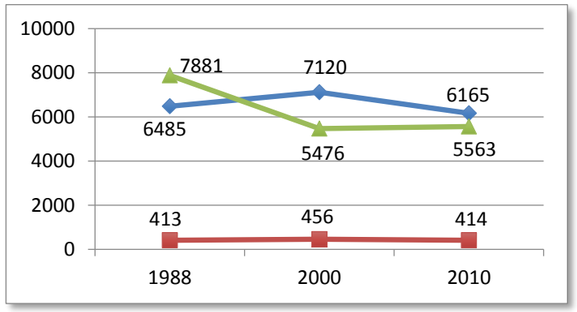

En 22 ans le territoire a perdu 1/3 de ses exploitations agricoles, 1 emploi sur 2 et environ 20 % (1/5ème) de sa SAU.

Entre 2000 et 2010, le territoire a connu une baisse de 7,8 % de sa SAU, baisse proche de ce qu'a connu l'ensemble du département de la Dordogne (- 7 %).

Données RGA[8]

[8] Données détaillées présentées en annexes.

Même si des exceptions apparaissent, le territoire a globalement connu une perte de SAU d'environ 20 % de sa SAU entre 1988 et 2010. Plus grande commune du territoire, Rouffignac est la commune qui a connu les plus grosses baisses.

EVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISEE (SAU) ENTRE 1988, 2000 et 2010

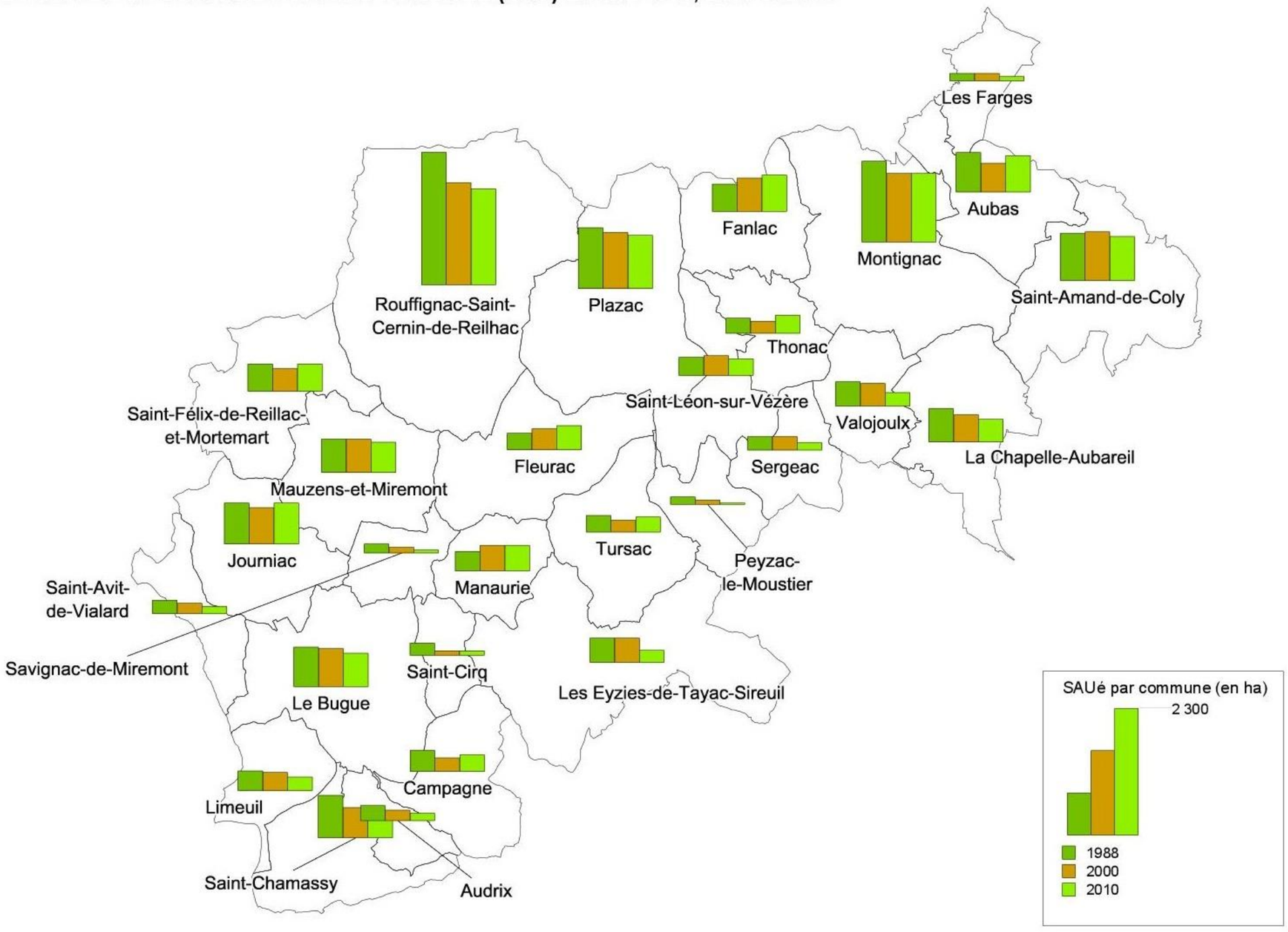

Le territoire a connu des mutations conséquentes avec une forte baisse des superficies toujours en herbe.

A l'exception de leurs différences d'origines (topographie différente….) les 3 sous-secteurs identifiés se distinguent avec :

- une nette baisse des superficies en terres labourables dans le sud du territoire, alors que celles-ci ont tendance à se maintenir dans les autres secteurs,
- une baisse des cultures permanentes dans le secteur nord, compensée par un développement dans le secteur est.

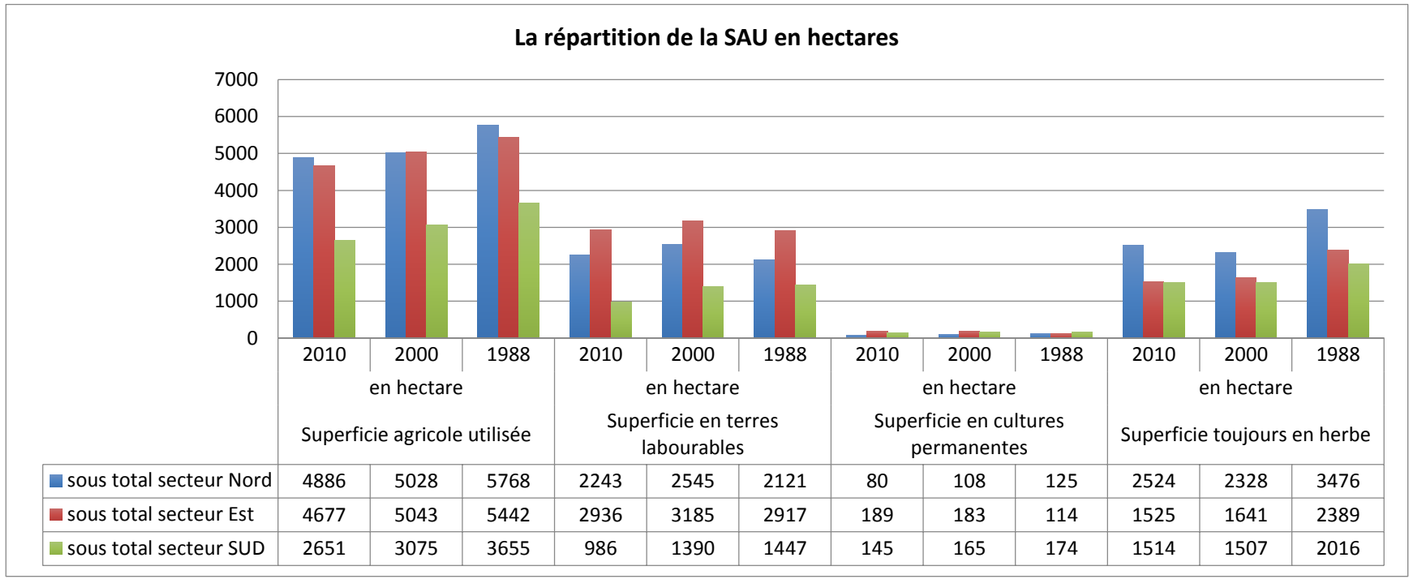

	Superficie agricole utilisée en hectare			Superficie en terres labourables en hectare			Superficie en cultures permanentes en hectare			Superficie toujours en herbe en hectare		
	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988
sous total secteur Nord	4886	5028	5768	2243	2545	2121	80	108	125	2524	2328	3476
sous total secteur Est	4677	5043	5442	2936	3185	2917	189	183	114	1525	1641	2389
sous total secteur SUD	2651	3075	3655	986	1390	1447	145	165	174	1514	1507	2016

I.1.1.5.2. Une agriculture de qualité

Les orientations économiques des communes montrent la diversité de l'agriculture locale, où la moitié des communes est toujours majoritairement exploitée en polyculture. La plupart des communes qui connaissent une orientation agricole plus spécialisée le sont sur l'élevage, lui aussi garant des paysages.

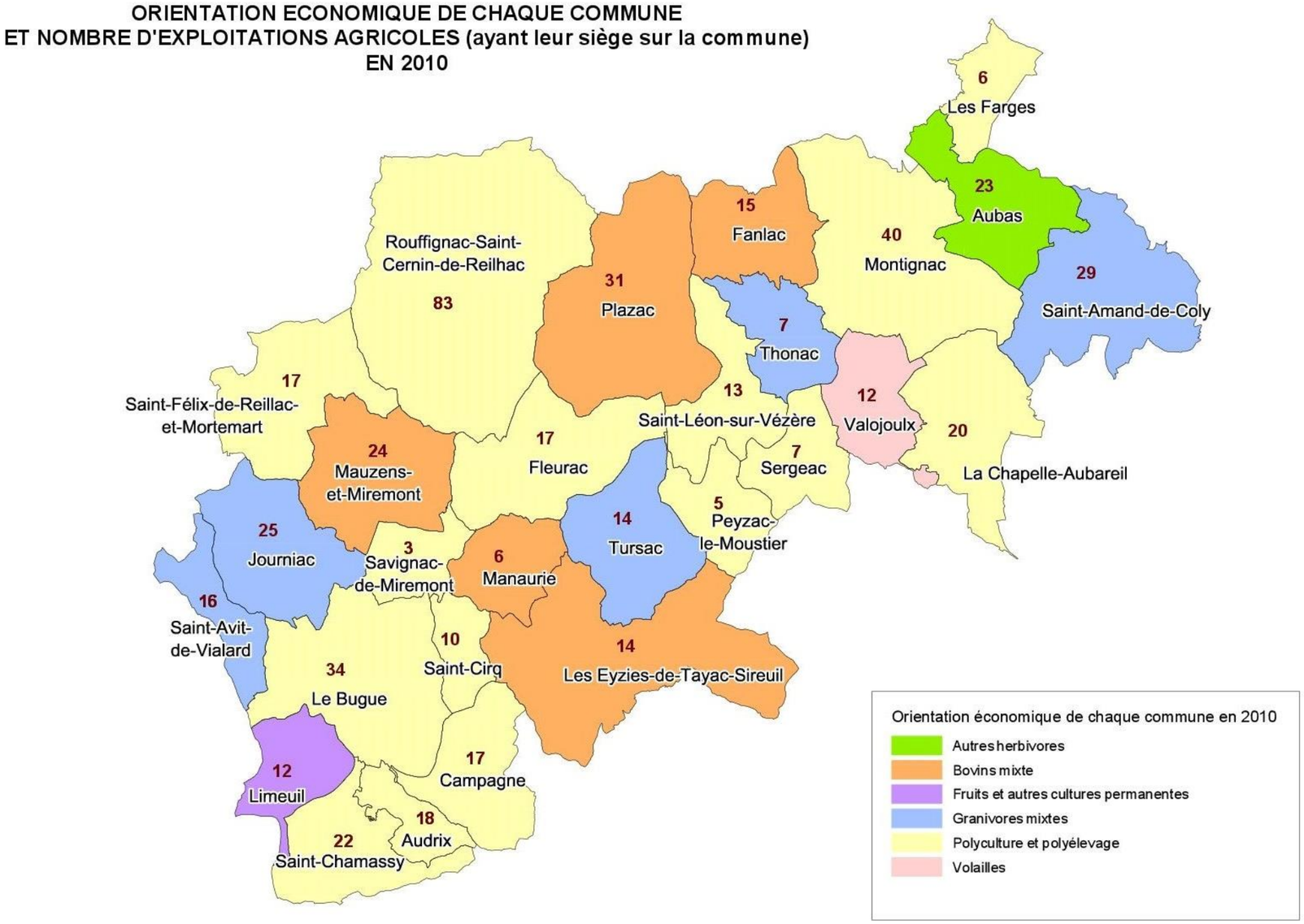

Depuis le recensement agricole de 2 000, on constate une évolution vers la spécialisation des orientations économiques principales des exploitations, puisque il y a 16 ans, c'étaient les 2/3 des communes qui étaient identifiées en « polyculture et élevage ».
Le territoire a connu les mêmes tendances que l'ensemble du département de la Dordogne, où les entreprises de polyculture (ou unités mixtes) ont eu tendance à disparaître.

I.1.1.5.3. Des productions et cultures diversifiées

Les surfaces fourragères et leurs occupations animales dominent, mais la carte permet de confirmer cependant la diversité des productions et leurs répartitions sur l'ensemble du territoire.

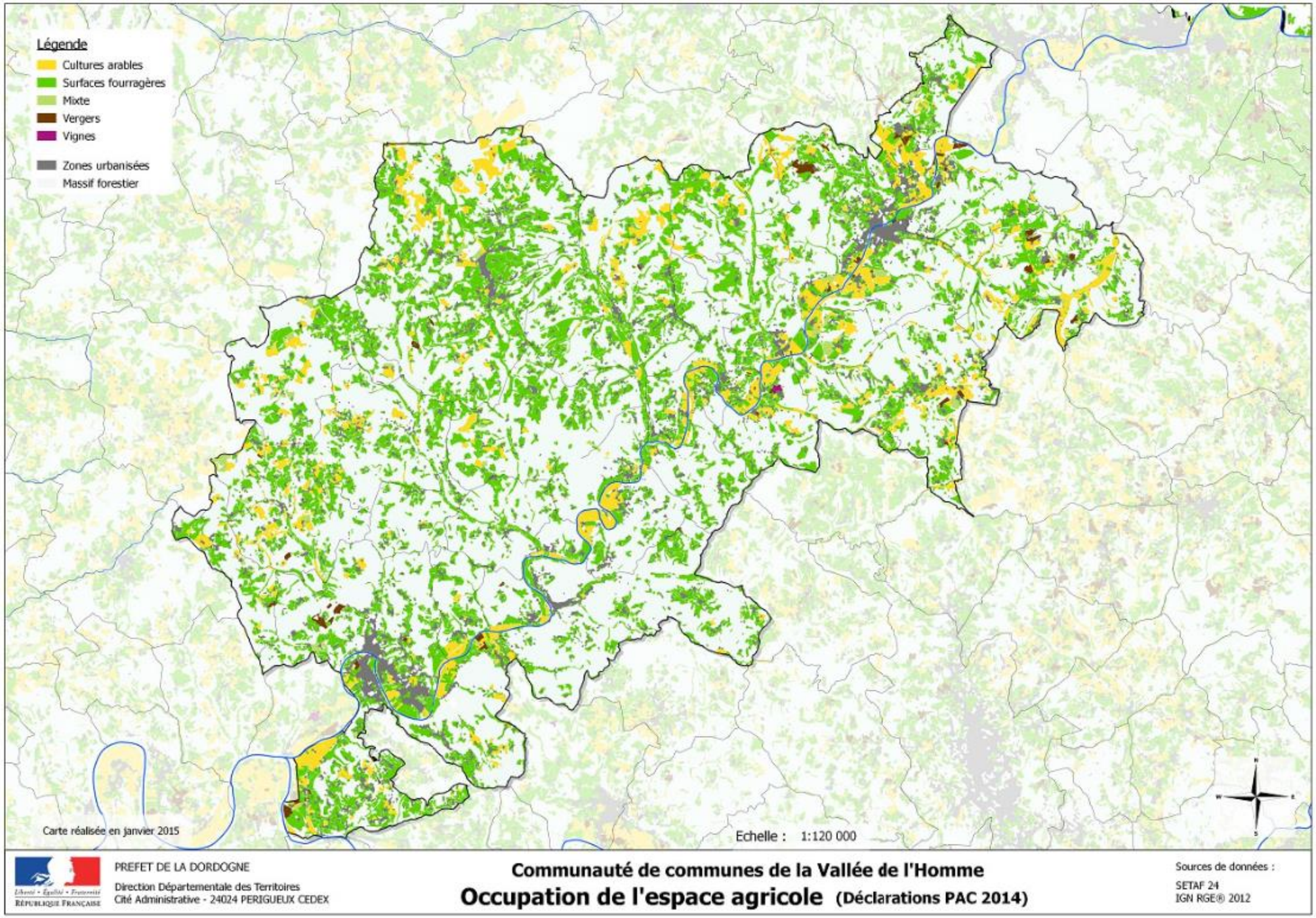

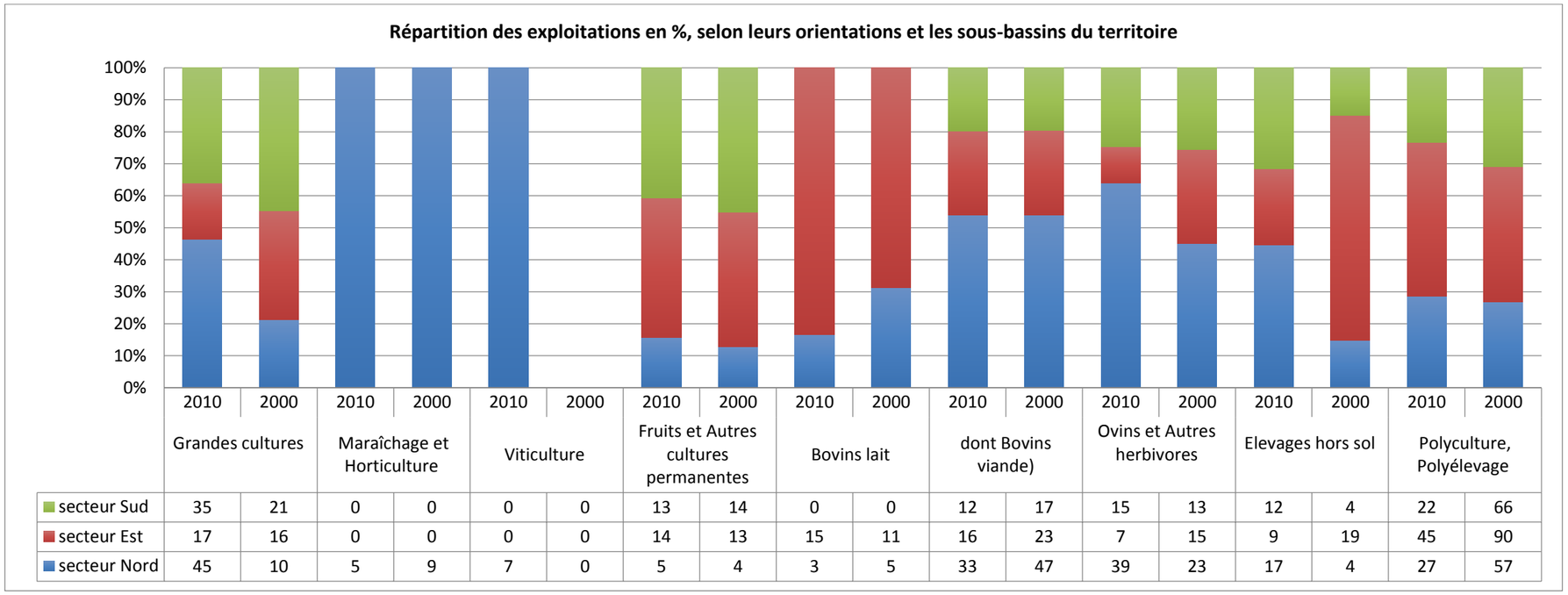

	Grandes cultures		Maraîchage et Horticulture		Viticulture		Fruits et Autres cultures permanentes		Bovins lait		dont Bovins viande)		Ovins et Autres herbivores		Elevages hors sol		Polyculture, Polyélevage	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
secteur Sud	35	21	0	0	0	0	13	14	0	0	12	17	15	13	12	4	22	66
secteur Est	17	16	0	0	0	0	14	13	15	11	16	23	7	15	9	19	45	90
secteur Nord	45	10	5	9	7	0	5	4	3	5	33	47	39	23	17	4	27	57

Comme cela a déjà été évoqué, une baisse globale du nombre d'exploitations de polyculture et poly-élevage se constate, et sur l'ensemble du territoire (elles étaient 213 en 2 000, elles ne sont plus que 94 en 2008), mais quelques nuances entre les grands bassins identifiés sont à prendre en compte :

- le Nord du territoire qui se distingue avec la présence, bien qu'en baisse, des maraichers et le poids important des exploitations de grandes cultures (en fortes hausses), des bovins viandes (là aussi nombre d'exploitations en croissance), mais aussi des ovins (même si dans ce dernier cas le nombre d'exploitations est en baisse de plus d'1/3).
- le Sud et l'Est du territoire accueillent les exploitations fruitières locales et l'Est connaît quant à lui, le poids plus conséquent et la croissance des exploitations laitières…

- **Le territoire a connu entre 2000 et 2010, une perte notable des surfaces d'activités de polyculture.**

Ces pertes majeures des surfaces de polyculture (plus de 2000 hectares en moins en 10 ans) sont pour partie compensées par une extension des surfaces dévolues aux élevages bovins (bovins viande sur l'ensemble du territoire et principalement bovins lait, dont la croissance de plus de 40 % des surfaces se concentre principalement à l'est du territoire), mais aussi aux grandes cultures (près du double des surfaces depuis 2000).
Si les « fruits et autres cultures permanentes » ont eux aussi connus une croissance relative, (plus du double, mais sur de petites surfaces), ce n'est pas le cas du maraichage, dont les surfaces d'exploitations diminuent de plus de la moitié, alors que parallèlement se développent les circuits en filière courte.
La vigne, quant à elle, n'apparaît plus que pour mémoire avec seulement 26 hectares exploités en 2010.
Les cultures céréalières identifiées sont pour moitié du maïs grain ou de semence, dont une partie non négligeable sert d'alimentation aux productions de volailles locales.

Bien qu'encore marginales, des premières friches de surfaces (estimées à 10 hectares environ) sont identifiées dans la vallée, sur la commune de Campagne.

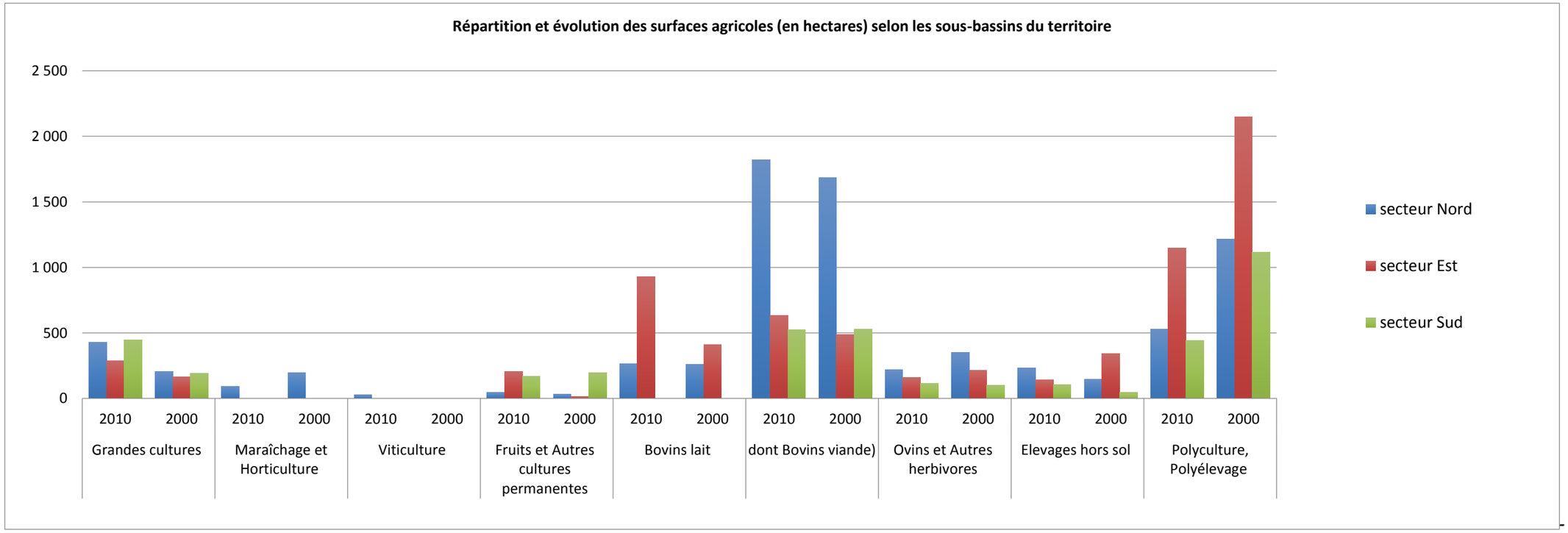

- **Le territoire se distingue par la grande variété de ses surfaces agricoles avec quelques spécificités :**

  - secteur Nord : Avec une diminution des surfaces, le secteur reste dominant en ovins, et bovins viandes. Il accueille les seules surfaces de maraichage et d'horticulture, tout comme de viticulture du territoire (avec de petites surfaces cependant).
  - secteur Est : Il offre la majorité des surfaces de polycultures du territoire, tout comme des surfaces accueillant les productions laitières. De plus, alors qu'il y a 10 ans, elles étaient principalement situées dans le secteur Sud, le secteur Est accueille, en 2010, la majorité des surfaces de « fruits et autres cultures permanentes »,
  - secteur Sud : Sans caractères spécifiques, il partage les surfaces de grandes cultures avec le secteur Nord et connait proportionnellement, une augmentation majeure des surfaces de « fruits et autres cultures permanentes.

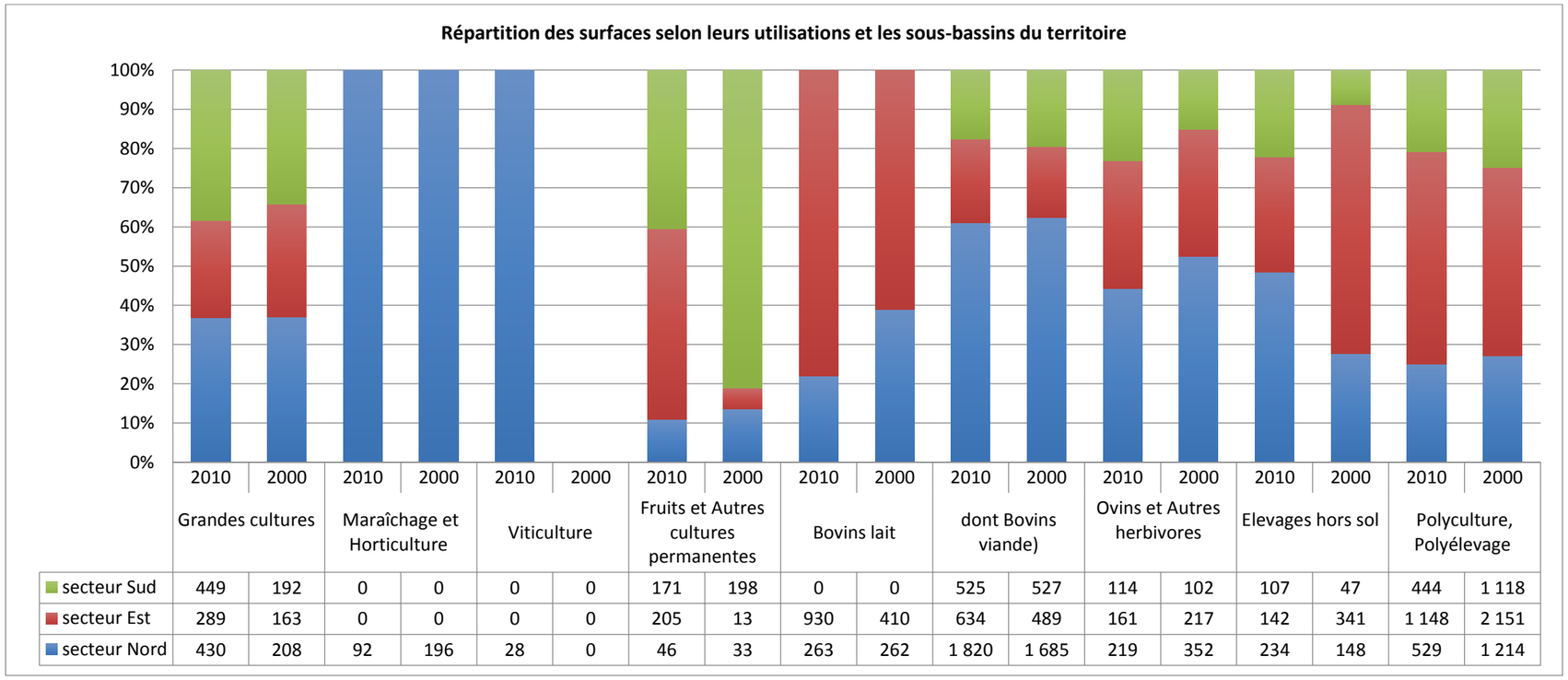

	Grandes cultures		Maraîchage et Horticulture		Viticulture		Fruits et Autres cultures permanentes		Bovins lait		dont Bovins viande)		Ovins et Autres herbivores		Elevages hors sol		Polyculture, Polyélevage	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
secteur Sud	449	192	0	0	0	0	171	198	0	0	525	527	114	102	107	47	444	1 118
secteur Est	289	163	0	0	0	0	205	13	930	410	634	489	161	217	142	341	1 148	2 151
secteur Nord	430	208	92	196	28	0	46	33	263	262	1 820	1 685	219	352	234	148	529	1 214

- **De multiples filières présentes localement[9] :**

Les productions majeures	
Les productions de volaille	Avec, principalement, la filière gras du Périgord noir et l'IGP « canards à foie gras du Sud-Ouest », qui se décline localement en un nombre conséquent d'établissements et la marque commerciale « volailles fermière du Périgord », la filière est très présente sur le territoire. C'est la production phare du paysage local et qui en est un des éléments d'image majeur et une part conséquente d'exploitations sont équipées pour assurer leur transformation. Compte tenu des évènements récents connus par la filière dans le Sud-Ouest (70 % de la production nationale de foie gras) et des risques continus liés à la grippe aviaire et entre optimisme « militant » et pessimisme, il est difficile de donner des éléments concrets sur son devenir, néanmoins fondamental pour l'économie locale. Il sera nécessaire, pour les producteurs locaux, de retrouver une place perdue pendant les mois de restriction avec, entre autres, l'arrivée massive sur le marché des productions des pays de l'est, et en particulier Bulgares.
Le bassin laitier	Filière emblématique de la vallée, elle a connu de nombreuses crises et est aujourd'hui principalement concentrée au Nord Est du territoire, en particulier dans les communes d'Aubas et Montignac. La filière est perçue comme dynamique et certains exploitants souhaitent créer une station de méthanisation… Malgré les difficultés connues par la filière et la volatilité du prix du lait, la Dordogne bénéficie de la présence de 3 opérateurs de collectes (Pechalou, Fromagerie des chaumes et Fromarsac), même si des désaccords récents (producteurs versus Fromarsac) ont marqué l'actualité. Une seule commune, Saint Amand de Coly, bénéficie de l'AOP Rocamadour valorisant les productions fromagères.

[9] Il ne s'agit pas de recenser l'ensemble des filières, mais de mettre en exergue ce qui caractérise le territoire.

Les productions de bovins viandes	Plusieurs signes de qualité (Label rouge et marques commerciales : Veau fermier sous la mère, Bœuf blond d'Aquitaine…) et quelques ventes en filières courtes, profitent au territoire. Toutes les communes bénéficient de l'IGP « veau du Limousin ».
Les productions ovines	Moins importantes que les productions bovines, elles sont cependant présentes sur le territoire et bénéficient des IGP « agneau du Périgord » et « agneau du Query ».
Les grandes cultures	Elles apparaissent diversifiées sur l'ensemble du territoire et plus présentes dans le nord où les exploitations bénéficient de surfaces plus grandes. Elles sont régulièrement utilisées en alimentation animale, pour un fonctionnement interne aux exploitations.
L'agrotourisme	Filière majeure, complémentaire des activités traditionnelles, elle se décline principalement avec les hébergements et les ventes en filière courte. L'étude réalisée dans le cadre de l'opération grand site, montre que 30 % des exploitations de la vallée ont une activité en agrotourisme.
Les productions secondaires, mais fondamentales pour l'économie agricole du territoire	
Les productions de tabac	Historiquement emblématiques des productions de la vallée, les productions de tabac ont été peu à peu remplacées par une diversité de productions qui n'ont pas toujours eu la même rentabilité. Aujourd'hui quelques producteurs persistent et essaient de valoriser leurs productions, avec une mécanisation des grandes exploitations. Il existe encore une coopérative de tabac de Montignac.
Les productions de fraises	Avec la fraise du Périgord (IGP) : la filière fraise a été porteuse pendant des dizaines d'années en Périgord et plus particulièrement au nord du territoire (grand bassin de Vergt). Historiquement il existait un quadrant à Rouffignac. Comme dans l'ensemble du département (674 hectares en 2000, 375 en 2012, dont 1/3 en hors-sol), la filière s'est fortement restructurée ces dernières années. Il ne reste que quelques producteurs dans le Nord du territoire.
Les productions de noix	Le territoire bénéficie de l'AOC noix du Périgord, dans un marché national porteur et une demande européenne pour des produits de qualité. Il existe dans le département la coopérative Coop Cerneau qui organise une part majeure de la commercialisation des productions (aussi écoulées pour une part en filière courte). Seules les communes de Manaurie, Plazac et Savignac ne bénéficient pas de cette appellation.
Les productions de châtaignes	Selon les données du CRDA, les productions connaissent un essor constant dans le département (les surfaces de productions de Dordogne ont augmenté de près de 40 % entre 2000 et 2012). La profession travaille à l'obtention d'une IGP « Périgord » et d'un label rouge. Même si l'investissement est important (8 ans avant la première récolte), c'est un produit considéré de bon rendement.
Le maraichage	Assez limitées, les productions locales semblent se vendre principalement en filières courtes sur les marchés et dans les boutiques locales.
Les truffes	Produit à forte valeur ajoutée, internationalement connu, il constitue un complément de revenu conséquent (20 % de la production française vient de Dordogne).
Les cèpes	Avec l'appellation « cèpes du Périgord », leur récolte constitue un complément de revenus majeur.
Les productions de vignes	De plus en plus limitée, elles semblent maintenant avoir un caractère anecdotique. Elles ne font pas partie des productions de l'appellation Bergerac et bénéficient de l'IGP Atlantique.
La pisciculture et autres productions atypiques	Le territoire bénéficie de l'installation de la pisciculture de Valojoulx, « le Posadou », qui a la particularité de ne pas être un site marchand, puisqu'il s'agit d'une propriété de la fédération de pêche qui produit des espèces dans le but de repeupler des cours d'eau. Mais aussi, 2 élevages d'escargots et un élevage de sanglier.

Un nombre conséquent de productions bénéficient de signes de qualité (précisés dans le tableau), l'étude réalisée dans le cadre de la mise en place du label « Grand site », précise qu'environ ¼ des exploitations valorisent leurs productions selon un label, une AOP ou IGP.

Peu développé sur le territoire nous n'avons pas mis en avant les IGP porc du limousin et jambon de Bayonne dont peuvent disposer les exploitations de toutes les communes du territoire et l'IGP pruneau d'Agen pour les communes de Campagne, Fleurac, Journiac, Le Bugue, Manaurie, Mauzens et Miremont, Saint Avit, Saint-Cirq, Saint Felix et Savignac*[10].

- **Des exploitations qui évoluent, intégrant plusieurs métiers…**

Un grand nombre de sites de productions ont fait évoluer leur métier avec l'organisation de la vente de leurs produits en filières courtes et/ou l'accueil en agrotourisme. Selon le diagnostic « grand site », 30 % des exploitations de la vallée sont concernées par de la vente en filière courte et/ou de l'hébergement à la ferme.

Différents circuits sont localement organisés pour favoriser les ventes en filières courtes :
- les ventes à la ferme (parfois associées à une visite),
- les marchés, tout au long de l'année, et les marchés de producteurs pendant la saison estivale,
- les boutiques de producteurs, que l'on retrouve dans les principales communes du territoire,
- les ventes en circuits courts via internet….

Les ventes de produits de la filière gras se font, pour une part conséquente, dans les nombreuses boutiques que l'on trouve dans les principales communes du territoire, mais les ventes directes à la ferme offrent aussi des produits relativement diversifiés (fraises, viande, légumes, escargots, pâtés de sangliers….)…

Attention cependant à ne pas limiter le développement des activités agricoles par l'intermédiaire de cette seule possibilité de diversification. Elle ne doit pas empêcher de conforter les activités de productions, fondamentales pour le territoire.

I.1.1.5.4. Des surfaces agricoles plutôt morcelées

Le massif forestier important cohabite avec des surfaces agricoles de petites tailles et parfois rend difficile l'exploitation efficiente des parcelles. Cet état est cependant propice à une agriculture plus diversifiée et de qualité.

[10] Le tableau de l'ensemble des appellations est présenté en annexes.

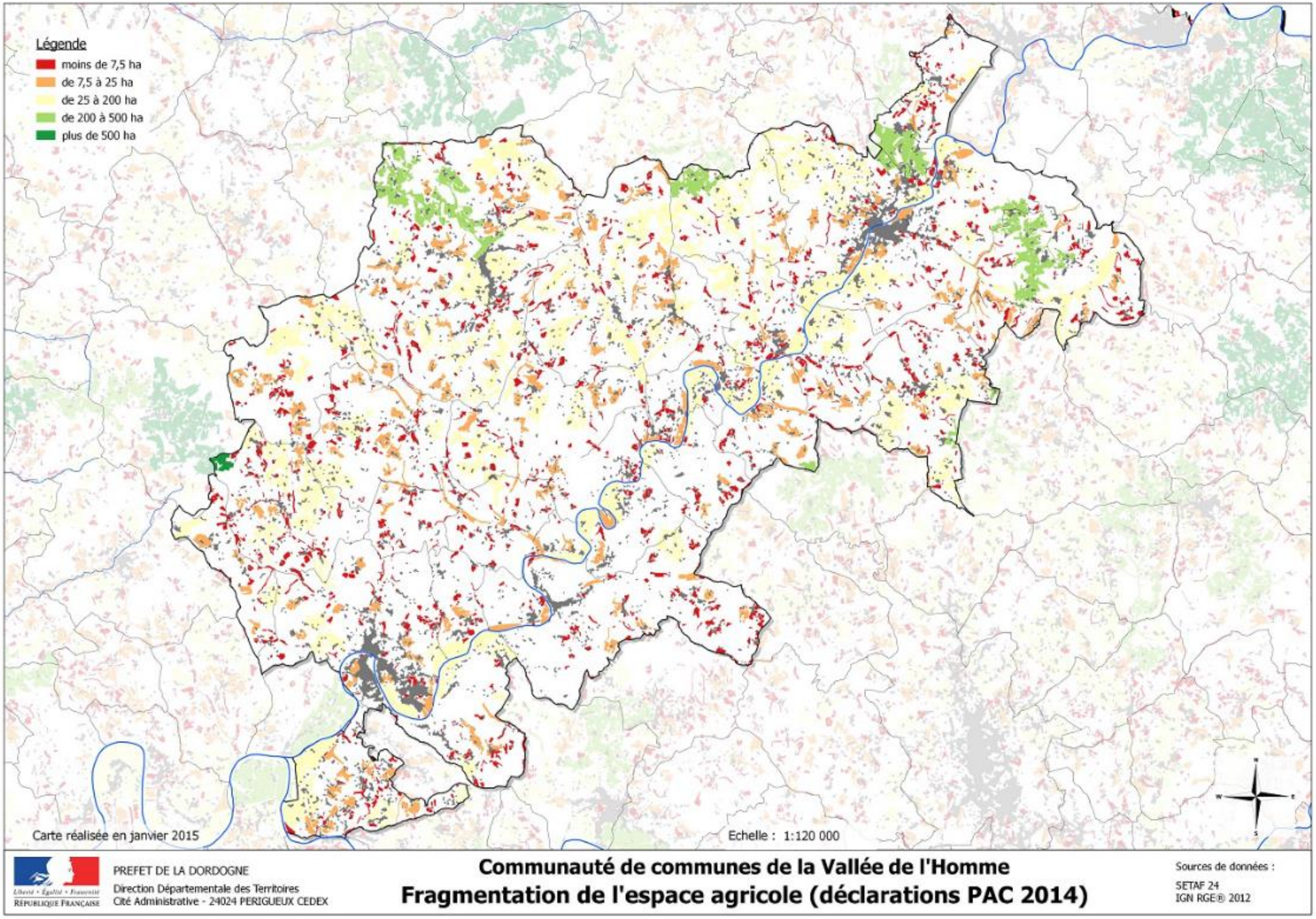
Légende
moins de 7,5 ha
de 7,5 à 25 ha
de 25 à 200 ha
de 200 à 500 ha
plus de 500 ha
Carte réalisée en janvier 2015
Echelle : 1:120 000
PREFET DE LA DORDOGNE
Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX
Communauté de communes de la Vallée de l'Homme
Fragmentation de l'espace agricole (déclarations PAC 2014)
Sources de données :
SETAF 24
IGN RGE® 2012

I.1.1.5.5. Des exploitants agricoles plutôt jeunes

Le territoire bénéficie de la présence d'une majorité d'exploitants de moins de 50 ans, ce qui limite les risques de déprises agricoles à court terme.

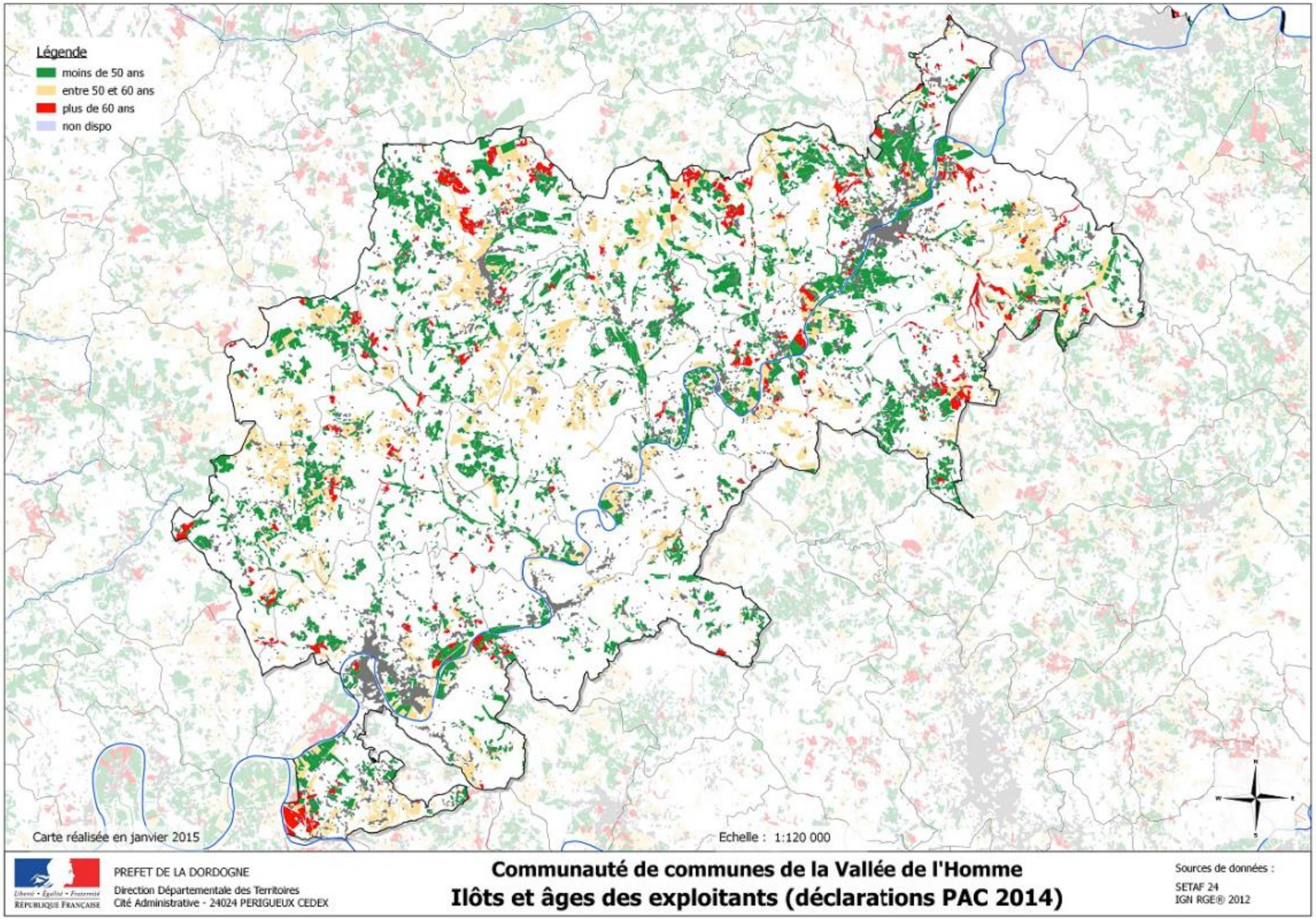

I.1.1.5.6. Directement associées aux productions locales, les activités agro-alimentaires :

Difficile à évaluer car dépendant à la fois de données agricoles et de données industrielles, le secteur de l'agroalimentaire est important pour le territoire.
Il participe à l'ensemble de la filière périgourdine et plus particulièrement du bassin agricole sarladais.

Bien que les effectifs dans les entreprises, tout comme les entreprises elles-mêmes, aient parfois subi de fortes évolutions, les données constatées sur l'emploi salarié dans la seule filière agroalimentaire (fichier CLAP) sont stables : en 2009 comme en 2015, on comptait sur le territoire, 24 entreprises dépendant du secteur agroalimentaire pour 124 emplois salariés.

Le recensement effectué n'est en rien exhaustif, il permet cependant de constater la relative diversité des activités présentes, même si plus d'une sur deux dépend de la filière gras. Cette dernière faisant partie intégrante d'un grand nombre d'exploitations agricoles qui ne sont pas répertoriées dans les emplois salariés identifiés.

L'ensemble des prestations identifiées sont directement liées aux productions locales et une grande part des productions font l'objet d'une transformation sur site, favorisant un gain plus conséquent pour les producteurs locaux.

Les entreprises agroalimentaires identifiées[11] :

Communes	Activités
Aubas	Abattoir de volaille
Le Bugue	Foie gras Groslière La papillonne (miel et produits dérivés) Périfruit (jus de fruits) Julien de Savignac (négoce vin)
La Chapelle Aubareil	Sarl Mercier gavage
Les Eyzies	L'escargot du Queylou Albie foie gras Foie gras Soubie La ferme Queyrou (foies gras)
Fanlac	Viande à la ferme
Les Farges	Pellegris volaille
Montignac	Foie gras Bois Bareirou Foie gras Jean Teissier Ferme du château de l'Herm
Rouffignac	Terre d'escargots Maison Vilate foie gras
Saint Avit	Le rucher de Marandou
Saint Felix	Sangliers de Mortemart
Sergeac	La Voulperie (élevage d'oies)
Tursac	Les Granges (foie gras)
Valojouls	Foies gras Veyrat

- **A retenir :**
  - **Avec des mutations majeures, qui se caractérisent par une baisse notable du nombre d'exploitations, du nombre d'emplois agricoles et des activités de polyculture, l'activité agricole locale semble dans une situation favorable, confortée par la présence de nombreux signes de qualité et le développement des filières courtes.**
  - **Les exploitations tendent à se spécialiser, initialement très importantes, les surfaces en polyculture ont diminué de plus de moitié en 10 ans et ont été pour partie remplacée par une extension des surfaces dévolues aux bovins (laits et viandes) et des surfaces de grandes cultures.**
  - **Même s'ils connaissent des productions similaires, le territoire se distingue cependant, avec des grandes cultures plus présentes au nord du territoire, des productions laitières développées principalement au Nord Est et une plus grande présence de surfaces de « fruits et autres cultures permanentes » dans le sud.**
  - **Bien qu'encore limitées, des premières friches agricoles apparaissent dans les zones de vallées, peu accessibles et au parcellaire défavorable aux cultures plus intensives.**
  - **L'agrotourisme et ses différentes composantes constituent un vecteur de développement majeur, mais il doit rester une activité secondaire et ne doit pas se substituer aux activités de production fondamentales pour l'entretien du territoire.**

[11] Identification dans les différents guides disponibles, le recensement n'a pas un caractère exhaustif, mais indicatif.

I.1.1.6. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : LES COMMERCES ET SERVICES

I.1.1.6.1. Une densité commerciale conséquente : Près de 1 700 établissements* de commerces et services sur le territoire.

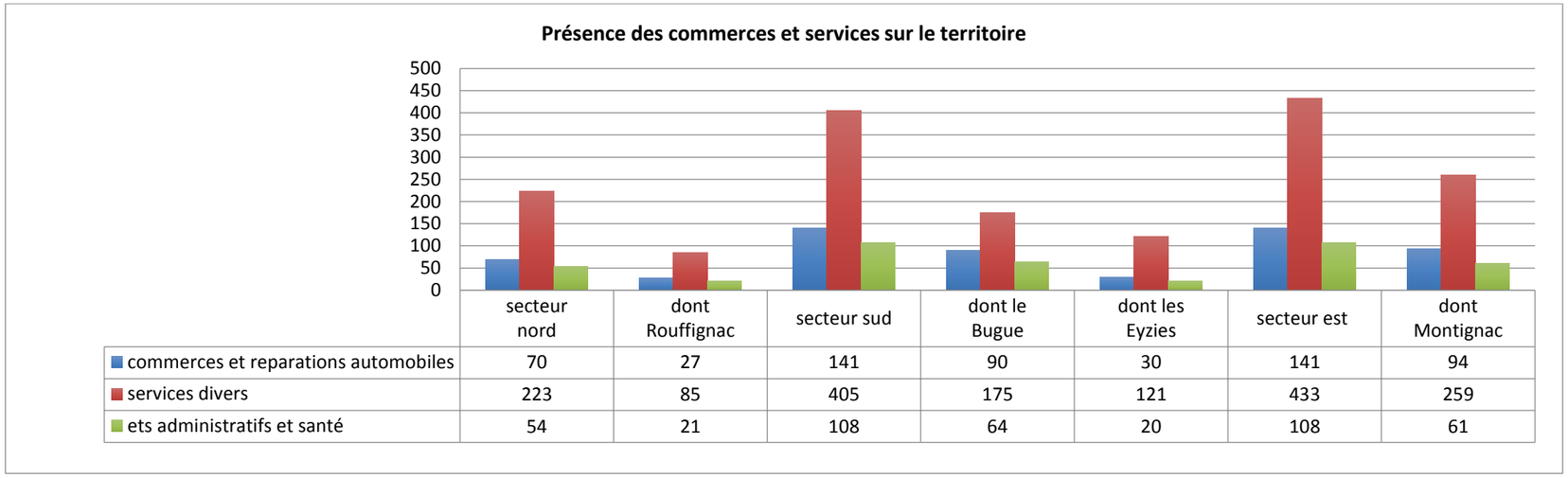

	secteur nord	dont Rouffignac	secteur sud	dont le Bugue	dont les Eyzies	secteur est	dont Montignac
commerces et reparations automobiles	70	27	141	90	30	141	94
services divers	223	85	405	175	121	433	259
ets administratifs et santé	54	21	108	64	20	108	61

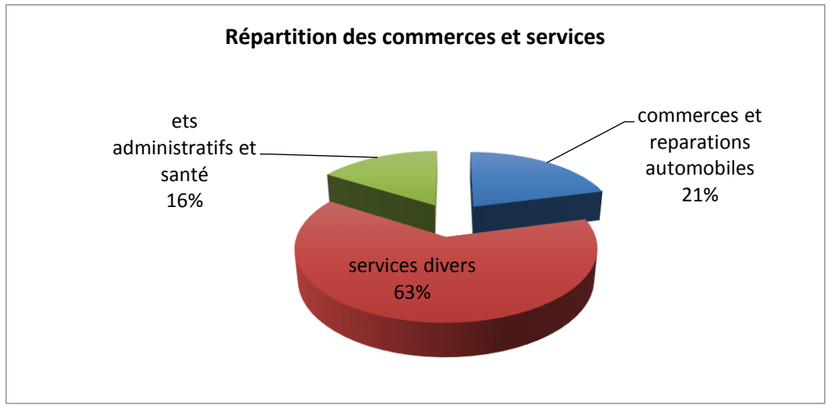

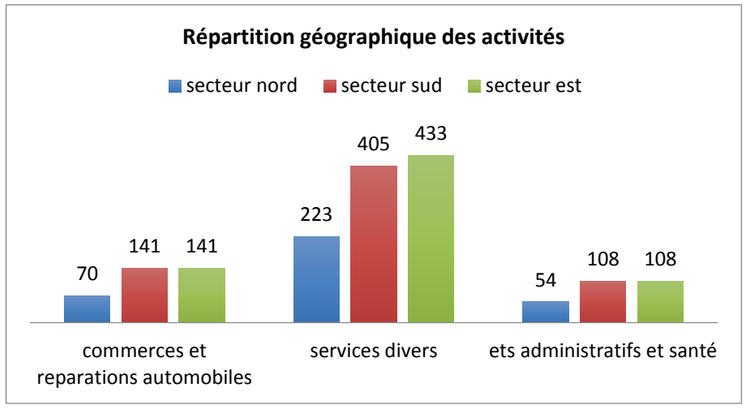

*Source Insee, fichier CLAP : 2014 * le recensement des fichiers Clap, prend en compte les seules activités ayant un statut de société.*

- **- Avec des distinctions notables, le territoire bénéficie de la présence de près de 1700 commerces et services.**

Les secteurs Sud et Est bénéficient de densités commerciales et de services plus conséquentes, liées en particulier aux offres de services des communes de Montignac d'abord (414 établissements, près d'1/4 de l'offre du territoire), puis du Bugue (329 établissements près d'1/4 de l'offre du territoire) et plus en retrait, les Eyzies (171 établissements).

Une analyse plus en détail des activités montre une relative stabilité dans le nombre d'installations (attention il s'agit de l'analyse des fichiers CLAP, se basant sur les seules activités ayant un statut d'entreprise, or nous avons constaté préalablement le grand nombre d'activités sans statut d'entreprise).

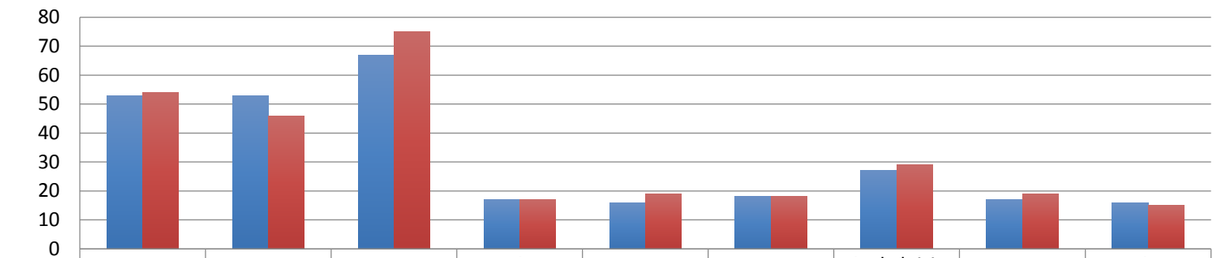

	hébergement	restauration	commerces de détail	ets banquaires et financiers	réparation automobile	activités immoblières	ets de loisirs et activités récréatives	commerce de gros	autres services à la personne
1999	53	53	67	17	16	18	27	17	16
2014	54	46	75	17	19	18	29	19	15

[12]

I.1.1.6.2. Une relative bonne répartition des commerces et services sur le territoire.

L'ensemble des communes disposent d'au moins une activité, principalement de restauration et/ou d'artisanat du bâtiment.
Avec des différences dans la diversité et la densité de l'offre, 3 pôles structurants s'imposent sur le territoire : Montignac, le Bugue et dans une moindre mesure Rouffignac. Cumulant une offre de commerces et services traditionnels et au moins une grande surface, ces 3 pôles, harmonieusement répartis sur le territoire offrent un niveau de services dits « intermédiaire » (présence de services tels que les banques, une auto-école...) adapté aux besoins de la population locale.

Là encore avec des différences de densité, 6 pôles dits de proximité, complètent cette offre. Ils sont équipés de 1 ou plusieurs commerces de bouches, avec au moins une épicerie assurant une offre pour des besoins quotidiens.

Cas particulier, la commune des Eyzies se trouve dans une situation intermédiaire avec une offre commerçante importante, mais pour une grande tournée vers la clientèle touristique. On retrouve cependant dans la commune, une pharmacie, une banque, une supérette… répondant aussi aux besoins locaux

I.1.1.6.3. Les principaux pôles de commerces et services du territoire.

Le territoire bénéficie de la présence de 3 pôles structurants :

- **Montignac : Principal pôle de commerces et services du territoire,**

dont l'offre se répartit entre un centre-ville vivant et une zone d'activités périphérique créé il y a 4 ans, avec une offre de grande distribution, clairement identifiée.

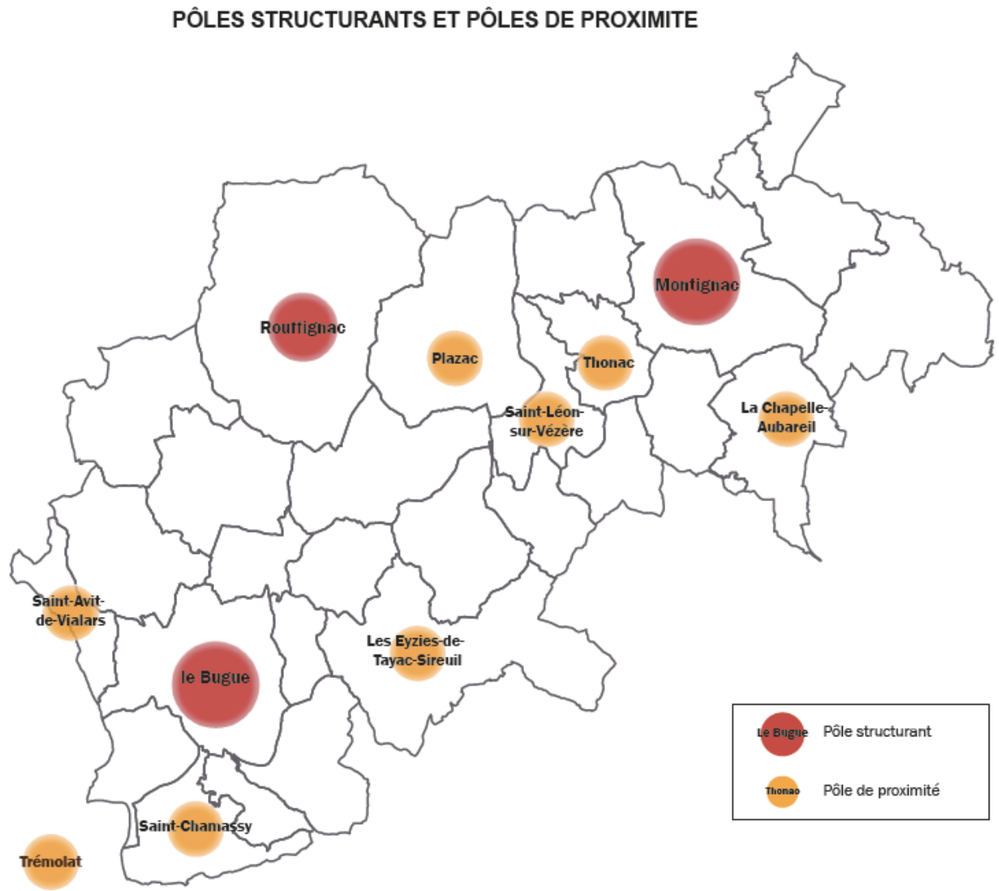

[12] A l'exception de la restauration, pour laquelle il est possible qu'il y ait eu une régulation du marché, l'ensemble des secteurs d'activité se maintiennent ou se développent.

Pôle complémentaire de la commune proche de Sarlat, Montignac connaît ses dernières années un renouveau commercial.

Le projet du nouveau pôle de Lascaux, la présence d'une association de développement économique… mais aussi une offre de pas-de-porte moins onéreux que dans le centre de Sarlat, ont facilité les reprises de locaux commerciaux. Cependant, 1/3 environ des activités du centre-ville sont principalement tournées vers la demande touristique et tendent à fermer hors saison.
La billetterie de la grotte de Lascaux, depuis plus de 20 ans située dans le centre-ville de Montignac, tendait à faire du centre, en situation estivale, un lieu de contrainte peu convivial (stationnement et attente importante pour l'achat des billets, pouvant atteindre plusieurs heures, usage contraint des commerces locaux pour combler l'attente, pouvant entrainer une insatisfaction des visiteurs…), déménage cet automne pour rejoindre le nouveau site. Cela va permettre de désengorger le centre et lui permettre d'offrir plus de convivialité.

Des aménagements sont en cours pour inciter les visiteurs du nouveau site de Lascaux à aller visiter le centre-ville de Montignac. La seule envie de promenade sera-t-elle suffisante pour les amener à fréquenter les commerces et services de Montignac ? Il est possible qu'à terme il faille envisager un élément d'attractivité complémentaire spécifique.

Parallèlement à son renouveau commercial dans le centre-ville, la commune a connu le développement de sa zone commerciale périphérique où sont implantés un hypermarché, Intermarché, qui couvre le champ des besoins généralistes (alimentaire, hygiène…), mais aussi une partie des besoins en équipement de la maison (électroménager…) et plus récemment, un discounter (Leader Price, même si la stratégie de l'enseigne est de quitter le marché du discount), permettant de compléter l'offre en grande distribution.
Les commerces de la zone d'activités limitent les évasions commerciales vers le Sarladais, ils pourraient, à terme, être complétés par une offre spécialisée en équipement de la personne.

Une attention particulière pourra être portée aux qualités paysagères de la zone d'activités commerciales et son fonctionnement en cohérence avec les problématiques de développement durable (gestion des déchets, stationnement partagé, accès par des modes de déplacement doux…).

- **Le Bugue : 2ème pôle commercial du territoire, Le Bugue connaît une situation plus difficile qui nécessite une intervention de la collectivité.**

Un recensement effectué par la chambre de commerces fait état de 55 commerces et services dont l'implantation s'étire le long de la rue principale de la commune. On trouve localement une offre plurielle en commerces de bouche tout comme en établissements de services de soins à la personne. Cette offre est complétée par des activités principalement liées à l'attractivité touristique du territoire avec une offre importante en restauration (dont une part n'est ouverte qu'en pleine saison), la présence de boutiques de produits locaux (et en particulier les foies gras Groslière, de production locale) et quelques boutiques d'équipement de la personne.
Cette offre est complétée par 2 marchés, un marché traditionnel le mardi (entre 50 et 100 étals selon les saisons) et un marché de producteurs le samedi (une centaine d'étals).

L'offre traditionnelle se répartit de part et d'autre du cœur du centre-ville, constitué par la mairie et sa place et, plus on s'éloigne de cet espace central, plus les locaux commerciaux ont du mal à trouver preneur.
Ce manque d'attractivité est conforté par une moindre qualité des aménagements urbains et le sentiment de « ville rue », sans réelle convivialité, que peut donner la commune dès que l'on s'éloigne de l'espace central.

De plus, la commune est l'objet d'un flux traversant conséquent de camions et elle connaît l'été, avec le flux touristique, un engorgement qui peut dissuader de fréquenter les commerces locaux.

De l'autre côté du pont, celui-ci ne marquant pas réellement de rupture, l'activité commerciale du bourg est complétée par une offre importante en grande distribution.
Celle-ci située à proximité du bourg paraît être en concurrence directe des commerces de bouche du centre-ville. On recense localement :

- un hypermarché (Intermarché), complété par une petite galerie attenante, accueillant, entre autre, des activités qui auraient pu s'implanter dans le centre-ville (opticien, équipement de la personne …),
- 3 discounters : Aldi, Leader Price et Lidl, 2 grandes surfaces spécialisées de bricolage et une GSS d'électroménager.

Quelle que soit la qualité des grandes surfaces, l'offre en grande distribution du Bugue, s'égrène le long de l'avenue de la Libération sans aucune recherche d'intégration paysagère et donne globalement une image d'entrée de ville peu valorisante.

Une réflexion est en cours pour redynamiser le centre-ville, une déviation est envisagée depuis plusieurs années pour délester la route départementale traversant le bourg d'une partie de son flux de camion, mais il paraît fondamental, à court terme, de réfléchir à un nouveau schéma de circulation pour les poids lourds de transit.

De même, la question du lien piéton entre le pôle d'attractivité touristique constitué par le village du Bournat et l'aquarium d'une part, et la commune d'autre part, est fondamental pour bénéficier d'une complémentarité entre les équipements touristique majeurs pour le territoire et le centre-ville du Bugue…

- **Rouffignac : un pôle au caractère plus rural.**

La commune de Rouffignac accueille 26 activités commerciales ou de services. Toutes les activités sont représentées et permettent de répondre à tous les besoins dits de niveau intermédiaire.

Sans réelle concurrence de proximité, mais dans les zones de chalandises des grandes surfaces de l'Est de Périgueux (Boulazac et Trélissac), l'offre d'activités de Rouffignac a connu ces dernières années les difficultés traditionnelles des chefs-lieux de canton :

- fermeture d'une part conséquente de son offre de proximité,
- déplacement vers les entrées de ville, « d'activités motrices », et dans le cas précis de Rouffignac, de la pharmacie.

Le bourg a cependant une offre alimentaire complète (avec un magasin de producteurs) et ne recense que 5 locaux commerciaux vides (un certain nombre ayant déjà faits l'objet de mutations en logements).
La commune a même connu de nouvelles créations attractives, comme le primeur/fleuriste, l'opticien ou la boutique de maintenance informatique et a bénéficié de reprises récentes en restauration.

Disponibles, certains de ces locaux commerciaux sont utilisés pour accueillir des offres de services (comme le géomètre).

A proximité du bourg, une zone d'activités accueille un supermarché et un magasin de bricolage. Ces deux grandes surfaces complètent l'offre traditionnelle et limitent les évasions vers l'agglomération périgourdine.

Bien que fragilisé, le centre-bourg de Rouffignac va plutôt bien, avec la présence de commerçants dynamiques qui ont su faire évoluer leur activité (comme l'épicerie qui s'est repositionnée avec des produits locaux ou la double activité « fleuriste/primeur »). Il est conforté par un marché dominical apprécié (plus de 20 commerçants hors saison une cinquantaine l'été), attention cependant à la reprise venir de la boucherie/charcuterie, fondamentale dans le bouquet de l'offre alimentaire locale.

Enfin, même si ce n'est pas tout près du bourg, Rouffignac bénéficie de la présence d'un hôtel-restaurant haut de gamme (le manoir des cèdres) souhaitant se diversifier vers le bien-être et le tourisme d'affaires.

Rouffignac :

- **Les Eyzies : entre pôle de proximité l'hiver et petite ville active l'été.**

Avec une cinquantaine de commerces et services offerts, le cas des Eyzies et de son offre d'activités est relativement atypique sur le territoire. C'est à la fois une commune qui dispose d'une offre de proximité conséquente (présence de commerces de bouche, de services de soins à la personne, d'une pharmacie, de banques…), mais dont la grande partie de son offre commerciale centrale est tournée vers la demande touristique.
En effet, à l'exception de quelques commerces de bouches, le centre-bourg des Eyzies s'est peu à peu transformé en un espace d'accueil à dominante touristique, avec de nombreuses boutiques de produits du terroir (en particulier de foie gras et autres produits issus de la production d'oies et canards), quelques boutiques de vêtements, de cadeaux/souvenirs, de nombreux bars et restaurants de gammes diverses (27 restaurants comptabilisés) et même, en dehors du bourg, une laverie.

De par sa dynamique touristique, aucun local commercial n'est disponible, ils font l'objet de reprise rapide.

La plupart des activités ouvertes à l'année se sont excentrées, facilitant leur accès et leur stationnement de proximité.
La supérette, le pôle médical sont situés avenue de la Forge, à près d'1km de la place de la mairie représentant le cœur du centre-ville. La pharmacie, une, banque, des services de soins à la personne (esthéticienne, coiffeurs…) sont situés au début de l'avenue de la préhistoire, dans des locaux neufs construits pour accueillir des activités économiques.
Ouverts toute l'année, ces commerces et services de proximité contribuent peu à l'animation du centre-ville, mais rendent cependant un service majeur à la population locale.

Accentuant les effets négatifs de l'étirement de l'offre commerciale, le bourg des Eyzies connaît un flux de transit important. Si la circulation automobile est en partie absorbée, avec de réelles difficultés cependant en saison estivale, cela est plus difficile quand il s'agit du passage de camions.

Un marché est organisé pendant une large saison estivale. Celui-ci ne peut être placé avenue de la préhistoire en raison du passage de camions.

- **Les autres villages se distinguent selon qu'ils offrent ou pas au moins un commerce de proximité.**

Saint Avit, Saint Chamassy, la Chapelle-Aubareil, Saint Léon, Thonac, Plazac, ont une offre permettant de répondre à des besoins quotidiens et bénéficient aussi d'une offre de restauration. Ceux qui n'ont pas de commerces de proximité offrent presque toutes, au moins un équipement de bar et/ou restauration (voire parfois d'hôtellerie), en lien avec l'attractivité touristique majeure du territoire, avec parfois des équipements de rayonnement conséquents comme la table d'Obélix ou l'auberge médiévale à Audrix. On peut regretter que parfois (comme à Plazac), ces équipements ne soient ouverts qu'en saison touristique.
Sans attractivité touristique de proximité, certains établissements ont du mal à se maintenir, comme l'auberge de Jacquou à Fanlac ou les équipements de bord de route, sans charmes spécifiques. Dans d'autres villages au contraire, les commerces et services de proximité ont disparu, pour devenir établissements touristiques, dans ce que l'on pourrait qualifier de « villages musées », comme Limeuil ou Saint Amand de Coly.
On recense aussi, deci delà sur le territoire des situations peu communes et très favorables, comme par exemple, la coopérative de produits biologiques du bourg de Plazac, la fromagerie située sur la route entre Le Bugue et Audrix….

Attention cependant à la fragilité de ces commerces et services isolés (boulangerie/épicerie de Plazac, restaurant de Fanlac, bar-tabac de Journiac…), selon les déclarations des élus, un nombre conséquent sont tenus par des personnes proches de la retraite, qui assurent leur rentabilité financière en limitant leurs investissements.
Leur reprise peu assurée est pourtant fondamentale pour la vie des villages et le service rendu, en particulier aux personnes les plus âgées.

Fleurac

Saint Léon sur Vézère

Plazac

DVVV

Saint Amand de Coly

Campagne

Boutique bio, sortie de Plazac

Saint Amand de Coly

- **L'offre commerciale est complétée par des marchés :**

Marchés permanents	Marchés estivaux
Rouffignac (dimanche)	Les Eyzies (dimanche et lundi)
Le Bugue (mardi et samedi)	Limeuil (dimanche)
Plazac (vendredi soir)	
Montignac (samedi)	

Auxquels s'ajoutent des marchés nocturnes et des marchés de producteurs pendant l'été.
A l'exception du Bugue pour lequel une réflexion est en cours, la situation commerciale des centres villes de pôles structurants du territoire est plutôt favorable. Une attention doit cependant être portée aux reprises d'activités, en particulier dans les petites communes.
L'Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce que souhaite mettre en place le Pays, peut permettre une modernisation des outils de travail et en particulier la mise aux normes PMR, peu prise en compte dans les commerces locaux.

I.1.1.6.4. Peu, voire pas, de besoin en grande surface supplémentaires.

Le territoire bénéficie d'une offre de grandes surfaces bien réparties, même si elle paraît de moindre importance et sans concurrence de proximité pour le Rouffignacois (quasi-monopole de l'établissement implanté).
A ce jour, la concurrence entre les grandes surfaces présentes et les activités traditionnelles, en particulier en centre-ville est stabilisée. L'arrivée de nouvelles grandes surfaces entrerait principalement dans le champ concurrentiel de la seule grande distribution. Néanmoins, il semble que l'offre soit suffisante et remplisse les besoins locaux.
Des questions se posent plutôt sur la qualité des implantations, leur intégration paysagère, mais aussi, sur la prise en compte de problématiques de développement durable (stationnement mutualisé, récupération des eaux pluviales, gestion des déchets, recyclage….).
Des efforts, en particulier d'aménagement et d'intégration paysagère, peuvent encore être effectués dans la zone commerciale de Montignac, cela est plus difficile pour Le Bugue, ou la relative anarchie des installations le long de l'avenue de la Libération rend difficile toute prise en charge globalisée et tend à maintenir les implantations dans une relative médiocrité, donnant, cette entrée de ville une image peu qualifiée.
L'offre locale est complétée de part et d'autre par les offres plus conséquentes au nord du territoire (Boulazac/Trélissac) ou du sarladais.

PRESENCE DE LA GRANDE DISTRIBUTION SUR LE TERRITOIRE

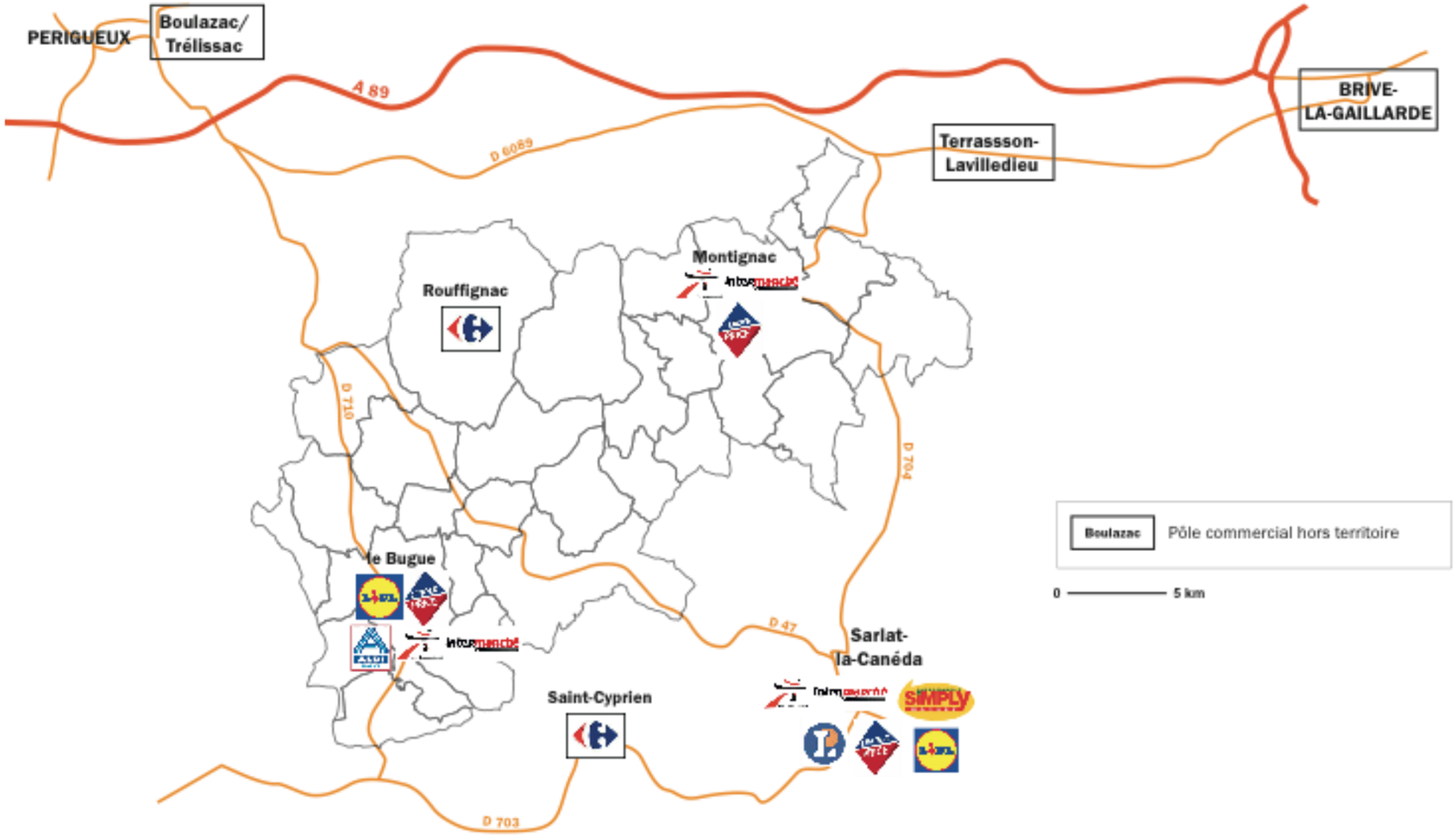

Une étude réalisée par AID Observatoire, pour le compte de la Chambre de Commerces et d'Industrie de Dordogne montre que les communes de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme fonctionnement plutôt de manière autonome concernant les besoins alimentaires, même si bien évidemment, les besoins plus spécifiques de la population sont principalement remplis par l'offre périgourdine et en particulier de Trélissac et Boulazac.

Zones de chalandise des principaux pôles - Achats alimentaires

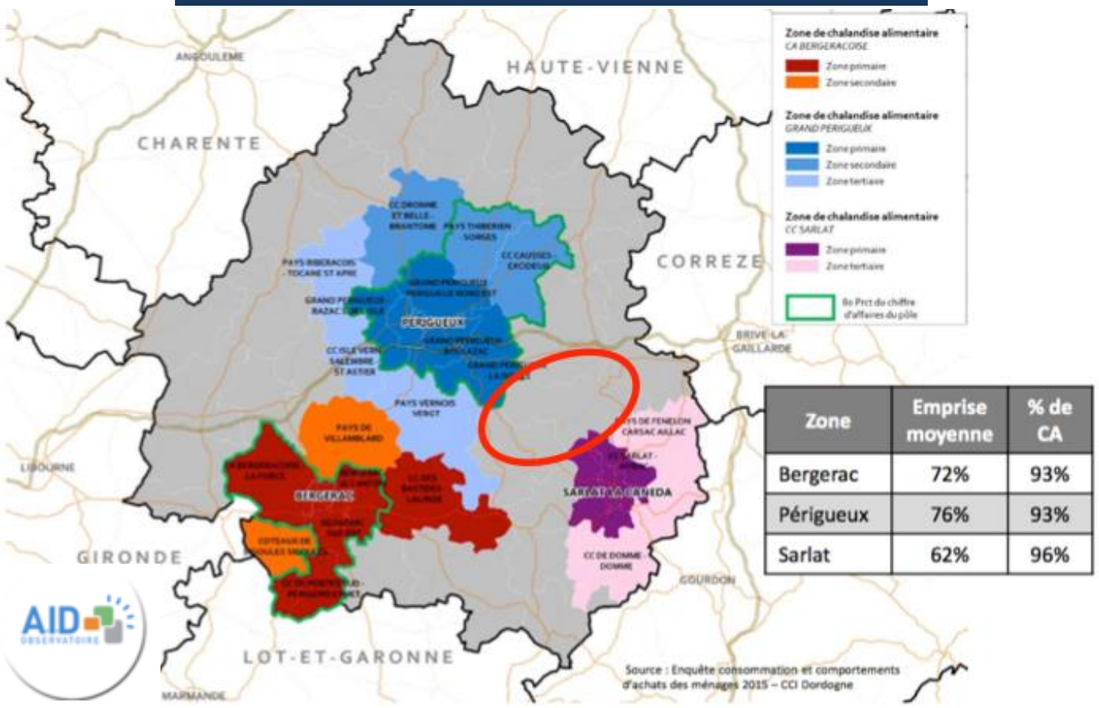

Zone	Emprise moyenne	% de CA
Bergerac	72%	93%
Périgueux	76%	93%
Sarlat	62%	96%

Zones de chalandise des principaux pôles - Achats non alimentaires

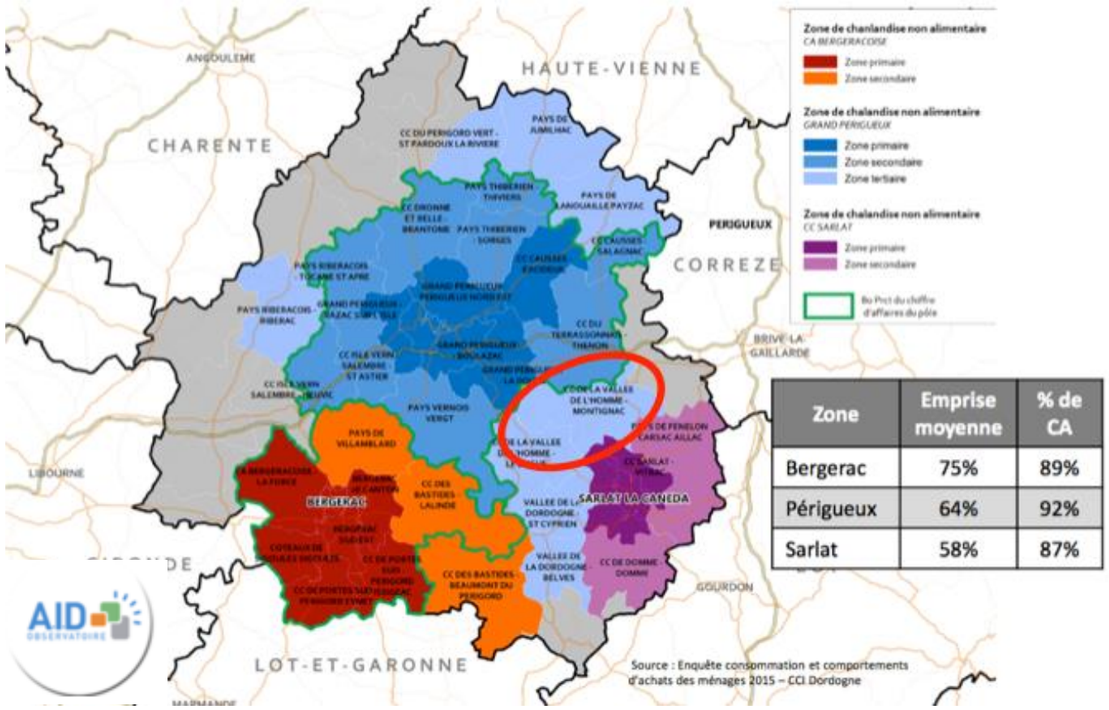

Zone	Emprise moyenne	% de CA
Bergerac	75%	89%
Périgueux	64%	92%
Sarlat	58%	87%

I.1.1.6.5. Un tissu artisanal dense

La question de l'artisanat est fortement liée à la situation des commerces et services préalablement étudiée (doubles inscrits…).
Plus facilement identifiables, les entreprises du secteur du bâtiment sont identifiées ici.

L'Insee comptabilise en 2014, 295 entreprises de construction sur le territoire. Souvent installées à proximité du domicile du chef d'entreprise, ces entreprises sont implantées dans l'ensemble des communes du territoire avec une concentration particulière au Bugue et à Montignac (un peu moins d'1 entreprise de construction sur 3).
L'analyse des fichiers montre que toutes les communes disposent d'au moins deux activités artisanales sur leur territoire.
Comme sur l'ensemble du département (et du territoire français), ce sont plutôt des petites entreprises, souvent sans salarié, ne dépassant pas un effectif de 10 personnes.

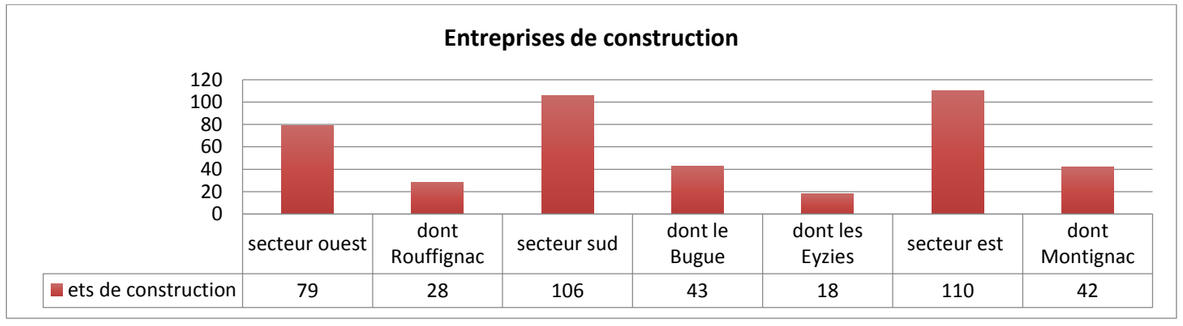

Des échanges avec des prestataires locaux nous ont appris que le marché local est plutôt dynamique et que les artisans présents trouvent généralement des marchés dans un rayon géographique limité.
Des questions se posent cependant quant à la continuité des activités lors des départs à la retraite, tout comme sur les questions d'implantations locales lors de créations ou d'extensions d'activités.

- **A retenir :**
  - **Une présence commerciale et artisanale importante. Trois communes structurantes bien réparties sur l'ensemble du territoire et qui offrent une relative autonomie de fonctionnement aux habitants comme aux touristes, et 6 communes qui bénéficient de la présence des commerces de proximité, complètent cette offre.**
  - **Une dynamique commerciale favorable, largement soutenue par la demande touristique, et des centres bourgs et centres-villes plutôt en bonne santé, même si une attention particulière devra être portée aux reprises après départs en retraite à Rouffignac, une requalification des aménagements urbains paraît nécessaire au Bugue, ainsi que la mise en place d'un schéma de circulation des poids lourds, les amenant à éviter les bourgs du Bugue et des Eyzies.**
  - **Une présence de surfaces de grande distribution qui paraît bien répartie et suffisante pour le territoire, même si une offre en grandes surfaces spécialisées peut encore être développée, en particulier sur la ZAE commerciale de Montignac.**

I.1.1.7. LES GRANDES FILIERES PRESENTES : LA FILIERE BOIS

Historiquement importante, la filière bois identifiée localement, se lit aujourd'hui plutôt au niveau départemental (pour laquelle l'association Interbois, assure depuis 25 ans, sa promotion), voire régional, en particulier avec le département voisin de la Corrèze.

Dans la filière, le territoire s'inscrit plutôt comme « producteur de matière première », le poids de sa forêt est très important (plus de 31 000 hectares) ; celle-ci recouvre 60 % des surfaces communales et il existe peu d'entreprises de transformation.
Comme cela est trop régulièrement constaté, la forêt locale est morcelée (6 000 propriétaires et ½ possèdent moins de 1 hectare), ce qui limite la professionnalisation de son exploitation.
Le massif forestier tend cependant à progresser car il se développe dans les zones agricoles difficiles à travailler (fortes pentes, faibles épaisseurs des parcelles…), mais cette croissance ne se fait pas dans des conditions d'exploitations optimum.

De fait, le massif forestier paraît, pour une part conséquente, peu entretenu et les taillis, principalement de châtaigniers, non exploités se développent. Cette « non gestion » des espaces conduit à un appauvrissement de la production.

En effet, initialement, la forêt locale est une forêt de production pour des usages locaux, internes aux exploitations agricoles. Elle était principalement plantée d'essences de feuillus, avec une dominante de châtaigniers dont le bois était utilisé pour des piquets, du bardeau….

Réparties sur l'ensemble du territoire, les forêts de feuillus sont plus fortement concentrées au sud de la Communauté de Communes et les essences mélangées, comme les massifs de résineux, sont plus développés dans la partie Nord du territoire.

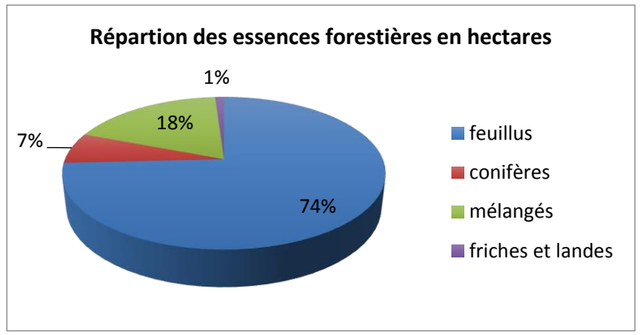

source DDT

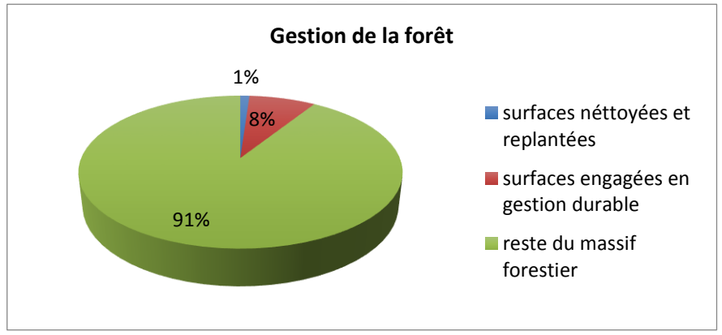

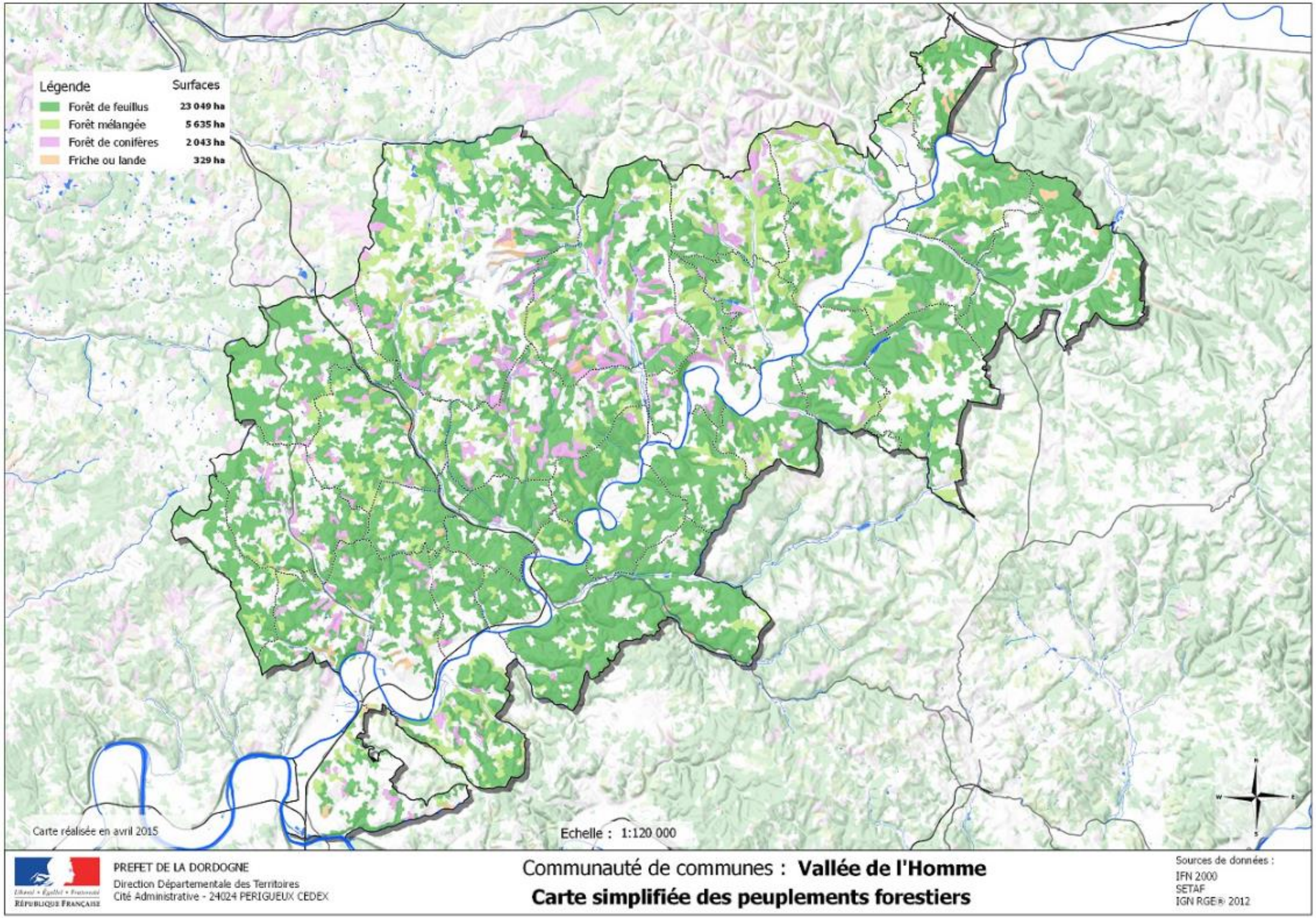
Légende
Surfaces
Forêt de feuillus
23 049 ha
Forêt mélangée
5 635 ha
Forêt de conifères
2 043 ha
Friche ou lande
329 ha
Carte réalisée en avril 2015
Echelle : 1:120 000
PREFET DE LA DORDOGNE
Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX
Communauté de communes : Vallée de l'Homme
Carte simplifiée des peuplements forestiers
Sources de données :
IFN 2000
SETAF
IGN RGE® 2012

A ce jour, et selon les informations fournies, ci-dessous, sur les 31 194 hectares de forêt recensées, 8 % seulement sont engagées en gestion durable.

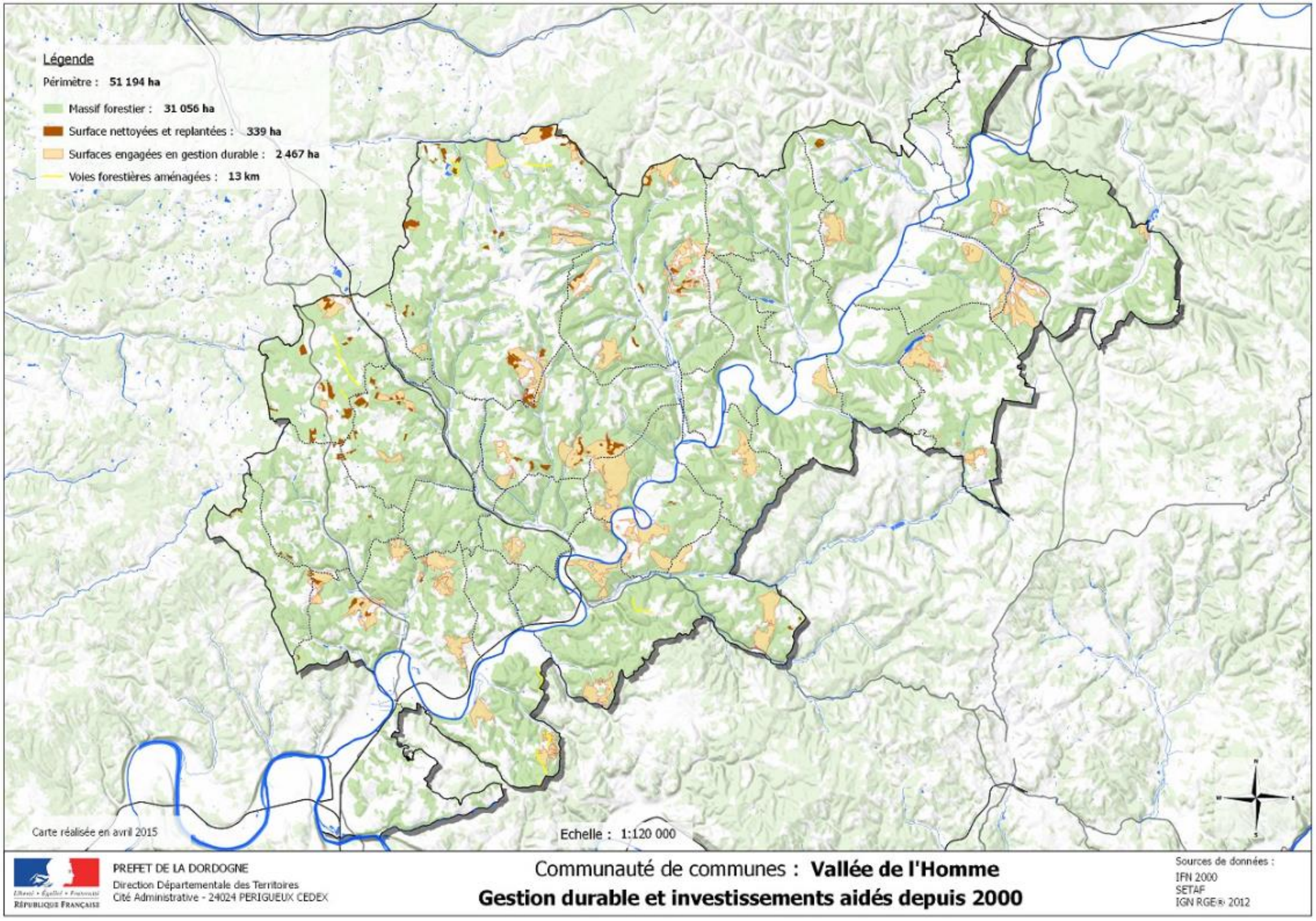

Quand elle fait l'objet d'une exploitation, la forêt paraît en mutation :

Pour des questions de rentabilité, (cout moindre lors de la plantation et rotations plus rapides), les châtaigniers semblent peu à peu être remplacés par des résineux (aujourd'hui 7 % minimum de la surface forestière, mais dans la réalité beaucoup plus, si l'on prend en compte les surfaces dites « mélangées »).
Bien que lente, cette transformation n'est pas sans impact sur la filière, les paysages locaux, tout comme l'ensemble de l'écosystème.

Les responsables locaux interrogés déclarent que les débouchés économiques des forêts locales sont assez limités :

- Il y a principalement un débouché en bois de chauffage, souvent pour un usage privé, dont la valeur ajoutée est difficile à évaluer et, même si la filière « bois-énergie » tend à se structurer et se développer sur l'ensemble du territoire français comme en Dordogne, l'usage du bois-énergie par les collectivités est encore à développer et à conforter,
- le bois « industriel », dont les destinations sont principalement les papeteries de Saillat (International Paper, en Haute Vienne), de Facture (en Gironde) ou de Saint Gaudens (Haute Garonne). La demande est relativement stable, mais elle limite l'apport de valeur ajoutée pour le territoire,
- Les réelles valorisations de bois brut semblent celle des productions de châtaigniers de bonne qualité et se concentrent sur des ventes à la société Comptoir bois, de Brive, ou la scierie de Belves.

Le territoire a connu une perte majeure d'entreprises de la filière, ne permettant plus de réels débouchés aux productions locales (pour exemple, fermeture de la société Imberti, après son rachat par Gascogne au Bugue, de la société Peroxil et la scierie montignacoise à Montignac…) et l'analyse de l'emploi confirme la déprise des activités de transformation, puisque, selon le fichier CLAP (données Urssaf), alors que 218 emplois salariés étaient recensés en 1990, ils n'en restaient que 50 en 2014.

Nous avons recensé 15 entreprises de la filière[13] encore présentes sur le territoire, 1/3 se situe dans la commune de Rouffignac :

- 5 entreprises à Rouffignac : la scierie Crouzet, Périgord Elagage, une entreprise d'exploitation forestière (JL Duri), une fabrique d'emballage et la présence de la boutique de « Dordogne granulé bois »,
- la parqueterie « France plot » à Montignac,
- 1 entreprise de fabrication de meubles, les meubles Rouchon (qui sont distribués sur un marché de niche, mais à l'international), situés à Montignac et Aubas, qui développe des gammes avec des essences locales,
- 8 entreprises d'exploitation ou de services d'exploitations forestières ou de bucheronnage au Bugue, Mauzens et Miremont, Saint Felix, La Chapelle Aubareil, Saint-Felix, Tursac, Les Eyzies…

Il y a eu il y a une vingtaine d'année environ, une plateforme de fret bois aux Eyzies ; puis, il y a un peu plus de 10 ans, fermait la plateforme de fret SNCF bois du Buisson (à proximité du territoire). Cette dernière permettait de remplir en un train, l'équivalent de 40 camions, et pouvait se déplacer vers les sites industriels de pâte à papier du grand Sud-Ouest. Des difficultés de fonctionnement de « fret SNCF » n'ont pas permis de maintenir ce service considéré pourtant comme performant par les acteurs économiques.

Une dévalorisation locale de la filière paraît « en marche », avec à la fois un massif forestier qui produit moins de bois d'œuvre (de qualité) et des entreprises de transformation qui disparaissent.

Il semble qu'il soit aujourd'hui nécessaire que soit effectué un travail d'animation et d'accompagnement de proximité auprès des propriétaires locaux afin que soient professionnalisées les exploitations. Il s'agit à la fois d'enjeux économiques, environnementaux, paysagers et touristiques, dans un contexte international ou les professionnels considèrent qu'il y aura, à terme, une pénurie de bois.

[13] Identification par les collectivités locales et dans divers annuaires qui ne doit pas être exhaustive.

- **A retenir :**

  - **Une forêt émiettée, en mutation avec de nombreux espaces peu exploités et une tendance à remplacer les plantations de feuillus par des résineux,**
  - **Une filière qui semble en perte de vitesse (les principales entreprises de transformation présentes localement ont fermé) et une qualité moindre des productions locales.**
  - **Une distribution de la production valorisée principalement en bois de chauffage ou pour la pâte à papier.**
  - **Un besoin d'animation de la filière et d'accompagnement des multiples propriétaires fonciers.**

I.1.1.8. L'ACCUEIL D'ACTIVITES ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le développement économique est maintenant une compétence communautaire et c'est donc à cette échelle que se gèrent les équipements d'accueil, que se décident et s'aménagent les Zones d'Activités Economiques à venir, et s'accompagnent la plupart des porteurs de projets susceptibles de s'installer ou se développer sur le territoire.

I.1.1.8.1. III.2.1.8.1. Un accompagnement des entreprises et des porteurs de projets

Compte tenu du poids conséquent des acteurs économiques non salariés sur le territoire et de l'aménité de la région qui attire des personnes susceptibles de créer localement leur emploi, la question de l'accompagnement des porteurs de projets est fondamentale.
Comme dans l'ensemble du département, l'accompagnement des porteurs de projets est principalement assuré par les chambres consulaires (et en particulier l'antenne de la chambre de commerces de Sarlat), qui peuvent avoir l'opportunité de bénéficier de l'accompagnement (humain et financier) de l'association Périgord Initiative qui offre la possibilité de bénéficier de prêts d'honneur, sans intérêt.

Des initiatives locales complètent et enrichissent cet arsenal :

- La Communauté de Communes dispose de moyens humains spécifiques avec la présence, dans ses services, d'une chargée de missions dont le rôle est d'accompagner les porteurs de projets.
- La Maison de l'Emploi du Périgord Noir qui, avec une infrastructure implantée dans le centre de Sarlat, joue un rôle majeur dans le développement économique local, assurant l'accompagnement des créateurs, la mise en place de formations qualifiantes, l'aide aux saisonniers, avec, entre autres, la plate-forme Interprofessionnelle créée en 2013 ….
- L'Association Interprofessionnelle du Montignacois (AIM), créée en 2011 pour faire connaître et mettre en réseau les entreprises locales. Animée par une salariée de la Mairie de Montignac, cette association d'une cinquantaine d'adhérents de tous types d'activités, se réunit tous les deux mois environ dans une des entreprises adhérentes et invite un intervenant qui traite d'un thème d'actualité. Cette initiative permet de mettre en contact des acteurs économiques locaux (ils peuvent aussi être implantés dans une commune voisine) et ainsi de favoriser les éventuelles synergies. Cette initiative mériterait d'être étendue à l'ensemble du territoire.

Il y a eu ces dernières années, un projet de création d'une coopérative d'emplois[14] dans la commune de Montignac, celle-ci aurait pu être associée à un espace de co-working. Malheureusement, par faiblesse de portage, les projets n'ont pu voir le jour. Il est possible d'ores et déjà de préciser que ce type d'initiatives serait tout à fait adapté au territoire et à sa configuration économique.

I.1.1.8.2. III.2.1.8.2. Un niveau de services à conforter

Le territoire est maillé d'un réseau de postes et d'établissements bancaires, qui peuvent répondre à des besoins de proximité, complété par quelques établissements d'expertise comptable ou de maintenance informatique.
Les services plus exceptionnels sont offerts dans les agglomérations voisines de Sarlat et Périgueux.

La question de l'accès d'internet à haut débit, mais aussi de la téléphonie mobile se pose cependant.
Un plan de développement est en cours et mérite d'être soutenu car il est indispensable au développement du territoire dont une part conséquente de l'emploi est dispersée en milieu rural.

[14] Coopérative d'emplois : C'est un regroupement économique solidaire de plusieurs entrepreneurs. http://www.economie.gouv.fr/ess/cooperative-dactivites-et-demplois-cest-quoi

I.1.1.8.3. III.2.1.8.3. Un classement en ZRR[15]

Comme une part non conséquente du département de la Dordogne (voir carte ci-dessous des ZAE), le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, bénéficie dans son ensemble d'un classement en ZRR (Zone de revitalisation rurale).
Avec ce classement, les entreprises qui souhaitent s'implanter localement peuvent bénéficier, sous certaines conditions, notamment d'effectifs et d'activités, d'exonérations fiscales et en particulier de charges patronales.
Plus de la moitié des communes de Dordogne bénéficient de ce type de zonage, mais cela n'est pas le cas des communes voisines du Grand Périgueux, du Terrassonnais, et du Sarladais.

I.1.1.8.4. III.2.1.8.4. Peu d'espaces d'accueil pour les activités

Que ce soit sur les communes de la Communauté de Communes de la Vallée de L'Homme ou leurs voisines du Terrassonnais ou du Sarladais, il y a globalement une pénurie d'espaces d'accueil d'activités et de zones d'accueil d'entreprises (ou ZAE). Quelques projets sont à remarquer, comme la zone de la Borne à Sarlat, mais ils restent limités (9 hectares).
Les seuls grands espaces disponibles sont ceux des agglomérations de Périgueux, Bergerac et dans le département voisin de la Corrèze, de l'agglomération de Brive la Gaillarde, mais des zones de proximité demeurent localement, comme les ZAE de Vergt ou de Saint Cyprien.

Attention carte à changer, infos complémentaires en attente.

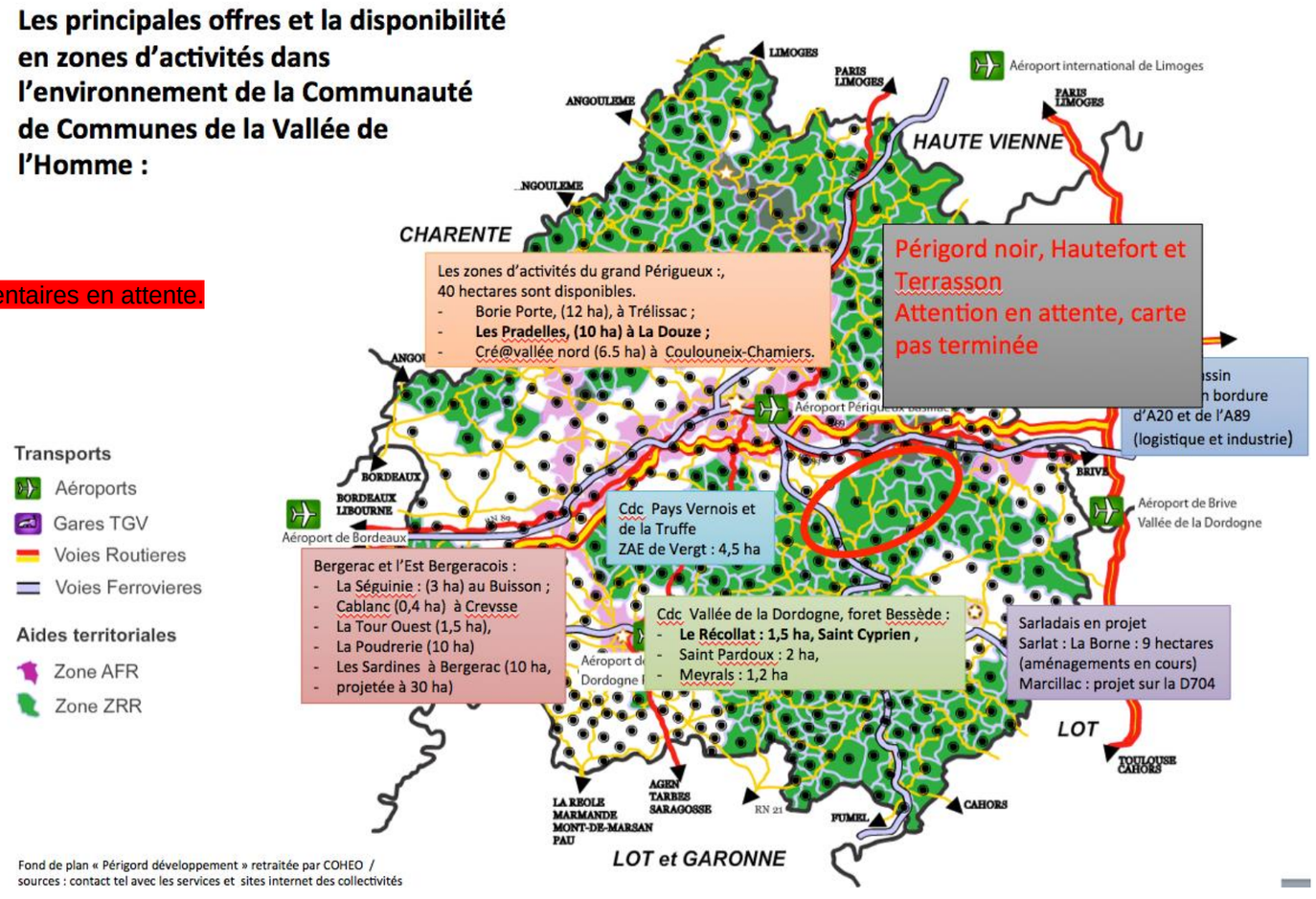

[15] https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31139

Disposant historiquement, de ZAE communales, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme a eu des opportunités d'installations dans chacun des 3 sous bassins de vie identifiés. Parallèlement, des petites entreprises se sont installées dans le tissu rural, sans que des aménagements spécifiques aient été réalisés par les collectivités. Ces implantations ont pu faire l'objet, comme à Fanlac, d'un zonage spécifique dans les documents d'urbanisme.

6 zones d'activités principales sont identifiables sur le territoire, mais elles ne constituent pas, à ce jour, un réel potentiel d'accueil, car elles sont soit déjà saturées, soit, à l'exception de Franqueville à Montignac, en cours de l'être.

- la ZAE des Farges à Rouffignac, ZAE de 4 hectares, situées en amont de la commune, sur la départementale où il ne reste plus d'espaces disponibles.
- L'hôtel d'entreprise « Eco-pôle » et ses 22 entreprises à Montignac, sans nouvelles possibilités d'installation,
- La zone commerciale de « La Pagesie », aujourd'hui quasiment remplie, à Montignac,
- La ZAE du Bugue, initialement de 10 hectares et dont le développement se confond avec les implantations en bordure de la RD 31, qui ne dispose plus d'espaces vierges disponibles mais sur laquelle le site de l'ancienne usine Imberty peut être « réexploité ».
- La ZAE du Bareil à la Chapelle Aubareil, où il reste une opportunité d'installation, à proximité de l'axe « Sarlat/Montignac ».
- La ZAE de Franqueville à Montignac, qui accueille déjà une dizaine d'entreprises mais où 3,5 hectares sont encore disponibles en bordure de départementale 704.

Initiative intéressante et qui mérite une attention, il y a quelques années, la commune de Montignac a, à partir de locaux d'activités fermés d'une surface de 9 000 m2, créé un hôtel d'entreprise de gestion communale baptisé « écopôle ».
Cet équipement accueille aujourd'hui 13 locataires, principalement des artisans, dans des conditions favorables, tant en matière de locaux que de loyers. Les rotations sont faibles et les entreprises bien implantées.
Riche de cet exemple, on peut se demander si la collectivité n'aurait pas intérêt à s'investir dans la remise sur le marché de l'ancienne usine Imberty de l'actuelle ZAE du Bugue.

ZA Montignac

ZA les Farges Rouffignac

Av de la Liberation Le Bugue

Les besoins en espaces d'accueil de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme sont limités, mais réels et nécessaires pour l'accueil d'activités artisanales ou de TPE de proximité. Les implantations en ZAE montrent, de par leur situation géographique, la nécessité d'opportunités d'implantations positionnées dans chacun des sous bassins de vie du territoire.

Les nouvelles compétences économiques de la Communauté de Communes amène cette dernière à prendre en charge les ZAE existantes, mais aussi à concevoir pour l'ensemble du territoire, un schéma d'accueil d'activités adapté (en particulier en matière d'accessibilité physique ou numérique).
Peu d'espaces disponibles sont recensés, seul le bassin de Montignac fait l'objet de projets et les opportunités de développement du Bugue dépendent d'initiatives privées.

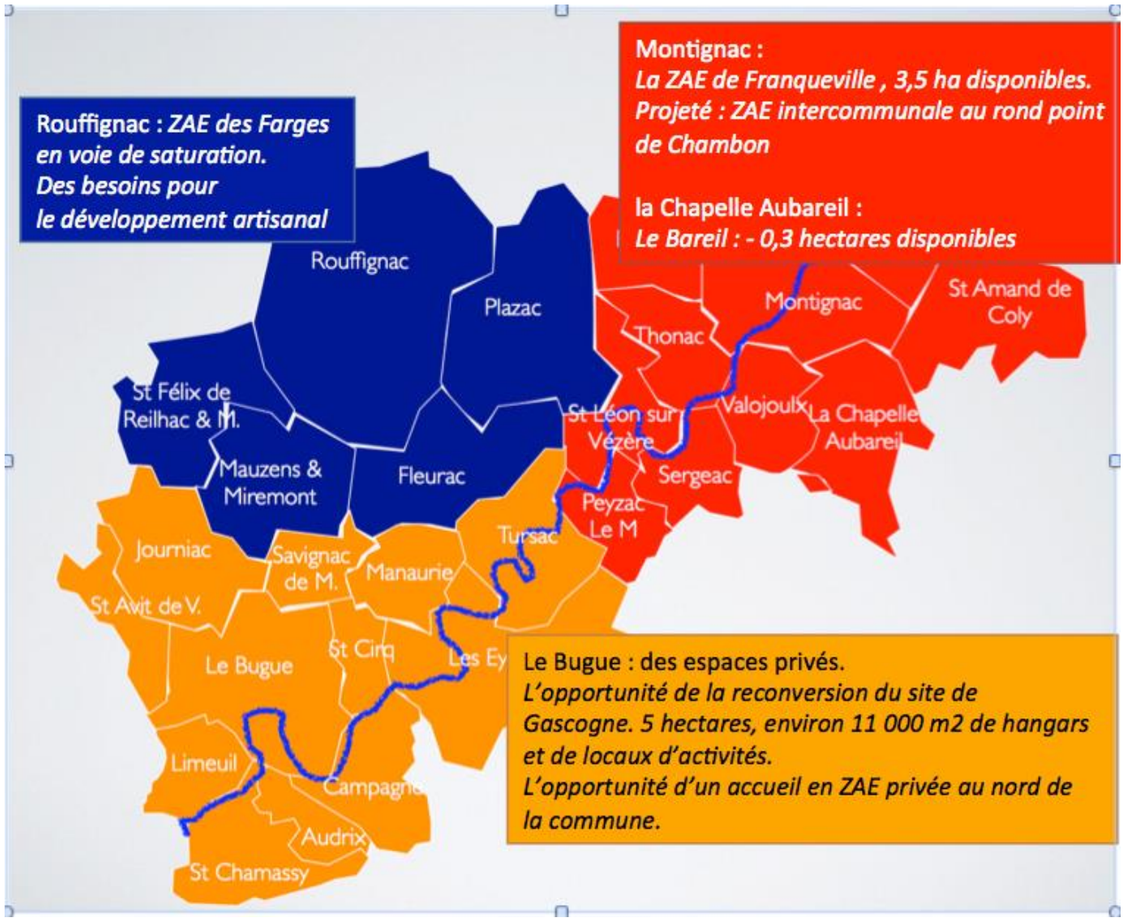

Les locaux d'Imberty au Bugue, une opportunité d'accueil conséquente.

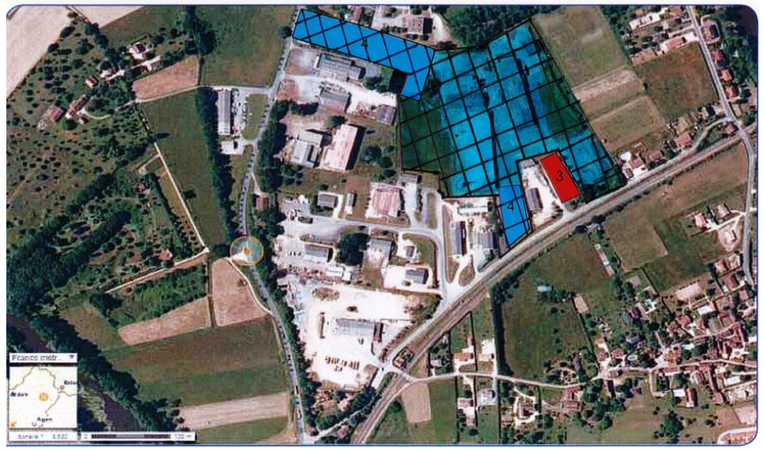

- **A retenir :**
  - **La présence d'outils de développement économique de qualité et un bon accompagnement des porteurs de projets,**
  - **Des besoins complémentaires pour accompagner les travailleurs non-salariés très présents sur le territoire,**
  - **Des initiatives, comme l'association Interprofessionnelle de Montignac qui mériteraient d'être étendues à l'ensemble du territoire,**
  - **Des besoins en espaces d'activités répartis sur l'ensemble du territoire**
  - **Un équipement internet en haut débit à conforter et la fin des zones blanches en téléphonie mobile.**

I.1.1.9. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA VALLEE DE L'HOMME

Différentes filières présentes localement méritent une attention spécifique et semblent porteuses de l'avenir économique du territoire. Néanmoins, il n'est pas pertinent de les envisager de manière singulière, car elles sont fortement liées et contribuent conjointement à la richesse du territoire.

- **Les activités productives traditionnelles**, facteur d'emplois mais aussi garantes des qualités paysagères que sont :
  - **L'agriculture**, tout d'abord, et en cela il est fondamental de maintenir ou faciliter la mise en place des éléments nécessaires au bon fonctionnement et aux évolutions des exploitations, favorisant ainsi leur maintien et facilitant les reprises lors des départs en retraite. Des premières friches agricoles commencent à apparaître dans les zones de vallées et le risque « déprise agricole » est à prendre en considération.
  - **L'agroalimentaire**, permettant principalement la valorisation des productions locales et favorisant la commercialisation des produits en circuits courts, garant d'une meilleure rentabilité.
  - **La filière bois** et en particulier la production de bois (aux essences relativement diversifiées), qui nécessite un nouveau mode de fonctionnement et une animation spécifique afin que le massif soit mieux valorisé et demeure une réelle source de revenus.
- **L'activité touristique,** en développement depuis plus de 40 ans et récemment confortée par la création du nouveau pôle de Lascaux. Soutien des filières agricoles et commerciales locales, mais surtout filière économique à part entière, ce secteur nécessite des adaptations constantes prenant en compte ou anticipant l'évolution de la demande et plus particulièrement les conséquences de l'allongement de la saison (qui nécessite une ouverture plus conséquente des sites de visites, des éléments de conforts plus importants dans les hébergements ...). Une offre en tourisme d'affaire, embryonnaire sur le territoire, pourrait se développer, conjointement à la création du nouveau pôle de Lascaux.
- **Les activités présentielles, complément des activités productives du territoire avec :**
  - Le développement des établissements liés plus directement ou indirectement aux activités touristiques, (commerces, établissements d'hébergements, restaurations, espaces de loisirs …).
  - Les services à la personne, et en particulier la réponse aux besoins croissants liés au vieillissement de la population (**la silver économie**, services spécifiques auprès des personnes âgées), qui sont en développement sur l'ensemble du territoire français, voire européen.
  - Plus marginale, en matière de retombées économiques, mais importante pour le territoire, l'opportunité de porter **des projets « en économie sociale et solidaire »**, avec, par exemple, la mise en place d'établissements d'hébergements ou de restaurations d'insertion ou d'application …, la création d'espaces de maraichages….
- **la nécessité de se donner les moyens et les outils nécessaires à la poursuite de ce développement** (présentation sans hiérarchisation, tout est important):
  - **l'accompagnement des porteurs de projets.** Déjà pour partie organisée, ces procédures d'accompagnement pourraient se structurer avec la création d'un ou plusieurs espaces de coworking et la mise en place d'une coopérative d'emplois.
  - **Le développement des TIC,** (Technologie de l'Information et de la Communication) nécessaires pour les activités en place et facilitatrices d'installations, permettant d'accueillir sur le territoire des salariés en télétravail, ou des créateurs d'entreprises dont l'activité n'est pas directement liée à la richesse locale.
  - la mise en synergie des activités locales, avec par exemple, l'extension (et une nouvelle organisation à inventer) de l'association Interprofessionnelle Montignacoise ou son équivalent.
  - **la création d'espaces d'accueil d'activités (ZAE)** pour les TPE locales, répartis sur l'ensemble du territoire, espaces d'accueil qui **doivent trouver leur place dans le PLUI en cours.**

ANNEXES :

	Exploitations agricoles			Travail dans les exploitations agricoles			Superficie agricole utilisée			Superficie en terres labourables			Superficie en cultures permanentes			Superficie toujours en herbe		
	ayant leur siège dans la commune			*en unité de travail annuel*			*en hectare*			*en hectare*			*en hectare*			*en hectare*		
Libellé de commune	**2010**	**2000**	**1988**	**2010**	**2000**	**1988**	**2010**	**2000**	**1988**	**2010**	**2000**	**1988**	**2010**	**2000**	**1988**	**2010**	**2000**	**1988**
Secteur Nord																		
Fleurac	17	18	20	11	18	23	415	367	302	114	87	84	7	11	16	292	267	197
Journiac	25	24	32	34	49	68	727	634	705	420	481	304	10	24	21	291	120	364
Mauzens-et-Miremont	24	29	34	16	22	49	516	594	576	272	362	216	4	5	5	238	224	345
Plazac	31	36	42	19	36	59	919	990	1045	360	414	316	21	20	9	534	552	719
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac	83	62	115	69	111	150	1659	1766	2288	783	868	833	16	30	54	840	846	1399
Saint-Avit-de-Vialard	16	15	15	8	8	16	130	177	237	54	51	75	9	6	9	66	119	151
Savignac-de-Miremont	3	6	10	2	4	13	51	97	146	11	37	52	0	0	3	40	59	90
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	17	19	24	29	26	38	469	403	469	229	245	241	13	12	8	223	141	211
sous total secteur Nord	216	209	292	188	274	416	4886	5028	5768	2243	2545	2121	80	108	125	2524	2328	3476
Secteur Est																		
Aubas	23	22	31	21	28	45	632	514	683	437	356	490	24	19	14	171	135	176
Fanlac	15	15	20	16	24	38	634	589	464	433	434	216	8	12	11	194	141	235
Les Farges	6	8	5	4	6	10	85	132	120	47	79	65	7	8	6	30	45	49
La Chapelle-Aubareil	20	34	35	16	36	56	387	488	577	279	318	304	16	14	10	91	149	262
Montignac	40	52	80	51	70	110	1181	1191	1409	730	737	703	67	37	25	382	408	672
Peyzac-le-Moustier	5	8	13	6	6	17	32	81	139	1	13	34	s	0	2	28	67	102
Saint-Amand-de-Coly	29	34	40	26	50	57	756	854	810	409	544	444	51	48	24	296	258	341
Saint-Léon-sur-Vézère	13	16	17	10	15	24	303	342	316	184	218	164	10	15	6	108	107	143
Sergeac	7	17	20	4	9	18	121	249	228	60	87	108	s	11	5	46	150	115
Thonac	7	10	15	9	16	20	308	209	263	192	111	129	s	10	4	115	87	129
Valojoulx	12	24	20	13	23	40	238	394	433	164	288	260	6	9	7	64	94	165
sous total secteur Est	177	240	296	176	283	435	4677	5043	5442	2936	3185	2917	189	183	114	1525	1641	2389
Secteur Sud																		
Audrix	18	11	12	6	8	21	135	186	275	51	135	139	2	3	5	81	48	130
Campagne	17	19	25	15	17	26	303	231	358	109	119	125	26	3	5	167	108	224
Le Bugue	34	38	44	17	23	45	587	670	679	268	284	219	38	43	31	280	343	428
Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	14	23	28	14	30	45	214	416	417	54	169	168	6	8	6	153	238	239
Limeuil	12	19	18	14	35	27	235	310	351	119	169	178	45	92	79	71	46	92
Manaurie	6	10	12	9	14	21	460	445	344	57	139	123	0	1	4	403	303	214
Saint-Chamassy	22	34	48	21	36	49	383	528	734	186	253	317	26	9	37	170	263	379
Saint-Cirq	10	5	13	2	7	18	71	84	218	9	36	90	2	2	3	60	45	124
Tursac	14	18	17	16	14	30	263	205	279	133	86	88	s	4	4	129	113	186
sous total secteur SUD	147	177	217	114	184	282	2651	3075	3655	986	1390	1447	145	165	174	1514	1507	2016
Total	540	626	805	478	741	1133	12214	13146	14865	6165	7120	6485	414	456	413	5563	5476	7881

Les Signes d'Identification de l'Origine et de la Qualité
dans les 26 communes de la
Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

	AOP Noix du Périgord	AOP Rocamadour	IGP Agneau du Périgord	IGP Agneau du Quercy	IGP Atlantique	IGP Canard à foie gras du Sud-ouest	IGP Fraise du Périgord	IGP Jambon de Bayonne	IGP Périgord	IGP Pruneau d'Agen	IGP Porc du Limousin	IGP Veau du Limousin
Aubas	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Campagne	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fanlac			X	X	X	X	X	X	X		X	X
Fleurac			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Journiac	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
La Chapelle Aubareil	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Le Bugue	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Les Eyzies de Tayac-Sireuil	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Les Farges	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Manaurie			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mauzens-Miremont	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Montignac	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Peyzac-Le Moustier	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Plazac			X	X	X	X	X	X	X		X	X
Rouffignac Saint-Cernin de Reihac	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Saint-Amand de Coly	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Saint-Avit de Vialard			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Chamassy	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Saint-Cirq	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Félix de Reilhac et Mortemart	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Léon sur Vézère	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Savignac-de-Miremont			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sergeac	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Thonac	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Tursac	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
Valojoulx	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X
TOTAL	**20**	**1**	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**26**	**10**	**26**	**26**

- **Liste des personnes interrogées dans le cadre de l'étude économique.**

- Mr Lagarde, Président de la CCVH
- Mr Marzin, Vice Président à l'économie de la CCVH
- Mr Montorfol, Vice Président au tourisme de la CCVH
- Mme Villesuzanne, chargée de mission CCVH,
- Mme Lacoste, chargée de mission Mairie de Montignac
- Madame Bellet, Chambre de commerces et d'industrie
- Mr Labarde, Chambre de commerces et d'industrie,
- Mr Gravet, OT,
- Mr Guntz , OT,
- Madame Fillaire, OT
- Mr Landreau, Chambre des métiers
- Madame Seegers et Mr Michau , chambre d'agriculture
- Mr Vidille, Maison de l'emploi,
- Madame Reynaud, CDT,
- Mr Barbe, Semitour,
- Mr Coquillard, CRPF,
- Mr Mulhach-Chen, PIP,
- Mr Prince, Interbois,
- Mr Imberty (propriétaire locaux à louer et ancien exploitant)
- Mr Geokester (président du syndicat hôtellerie de plein air),

et de nombreuses rencontres informelles, ayant fait l'objet d'échanges sur le développement local, avec des commerçants et producteurs du Bugue, des Eyzies, Montignac, Rouffignac, Limeuil ….